

2024 Rapport sur la durabilité



Table des matières

INTRODUCTION	2	GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE	23	GOUVERNANCE ET TRANSPARENCE	70
Survol de l'entreprise	3	Gestion des résidus et des déchets	24	Supervision du conseil d'administration	71
À propos de ce rapport	4	Gouvernance de l'eau	27	Supervision de la direction	73
Message de notre chef de la direction	6	Fermeture minière et réhabilitation	30	Déontologie et intégrité	74
Message de la présidente de notre comité de durabilité	9	Énergie et climat	31	Gestion des risques	75
Faits saillants du rendement en matière de facteurs ESG en 2024	10	Biodiversité et utilisation des terres	45	Chaîne d'approvisionnement	76
				Droits de la personne et sûreté	78
				Confidentialité des données et cybersécurité	81
NOS ACTIVITÉS	11	SOUTIEN AUX PERSONNES ET AUX COMMUNAUTÉS	50		
Au sujet d'IAMGOLD	12	Santé, sécurité et mieux-être	51		
Notre approche de la durabilité	14	Notre main-d'œuvre	54	ANNEXES	82
• Stratégie de durabilité	14	Équité, diversité et inclusion	58	Méthodologie, reformulations et limites	83
• Évaluation de l'importance	15	Relations avec les communautés	61	Résumé des données de rendement en matière de facteurs ESG (2022-2024)	85
• Engagement des parties prenantes	18	Relations avec les Autochtones	68	Tableau des parcs à résidus	88
Cibles et rendement	19			Mise en garde concernant les énoncés prospectifs	94
• Cibles et rendement de 2024	19				
• Cibles de 2025	19				
• Rendement concernant l'initiative Vers le développement minier durable	20				
Politiques et systèmes de gestion	21				

Photo de couverture : Camions de transport autonomes à Côté Gold

Introduction

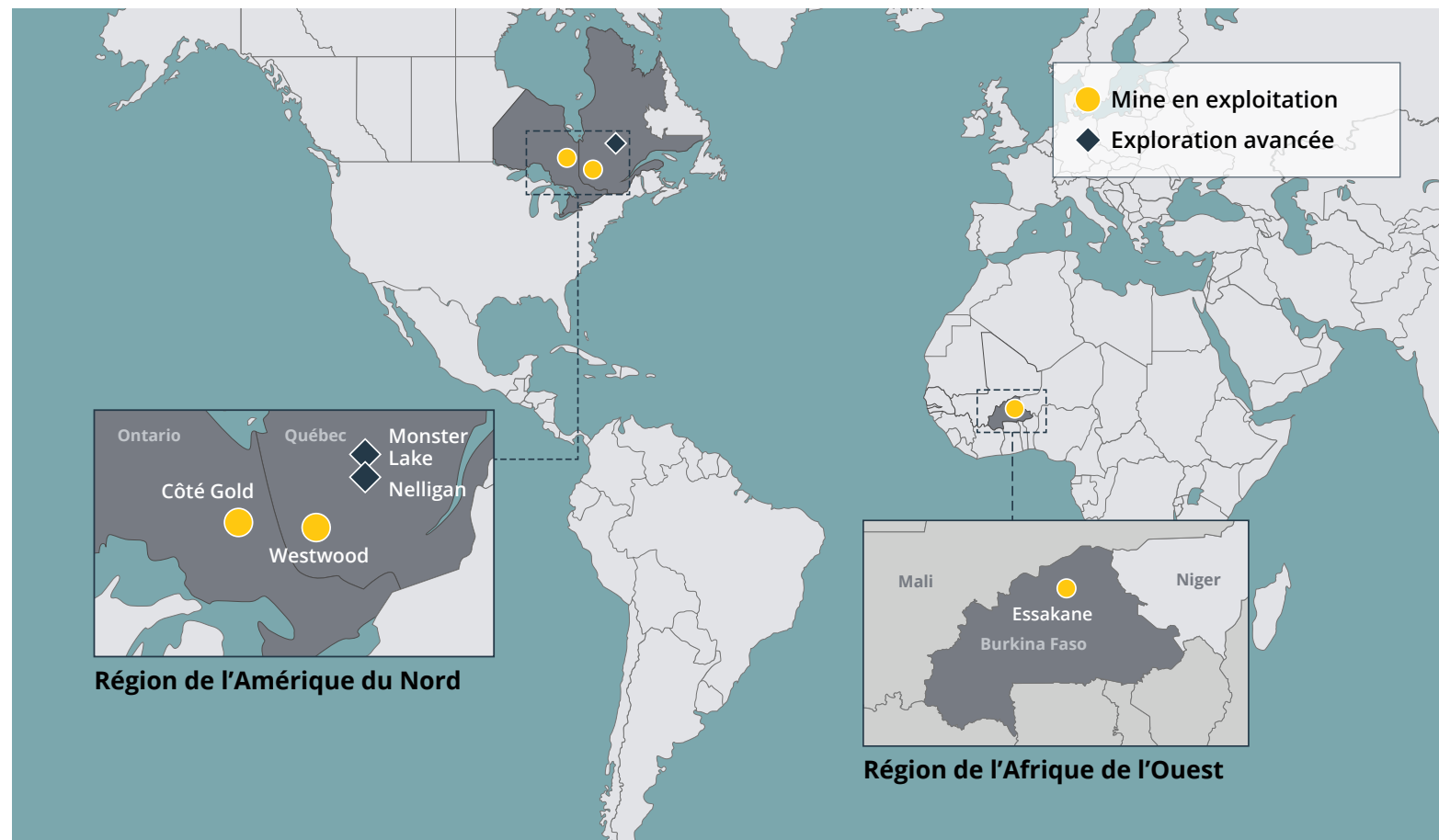
Survol de l'entreprise	3
À propos de ce rapport	4
Message de notre chef de la direction	6
Message de la présidente de notre comité de durabilité	9
Faits saillants du rendement en matière de facteurs ESG en 2024	10

Survol de l'entreprise

IAMGOLD est un producteur d'or de rang intermédiaire et un promoteur de projets établi au Canada qui possède des mines en exploitation en Amérique du Nord et en Afrique de l'Ouest.

Côté Gold, une mine à grande échelle et à longue durée de vie, issue du partenariat entre la société et Sumitomo Metal Mining Co. Ltd., est entrée en production. Elle devrait figurer parmi les plus grandes mines d'or en importance au Canada.

Nous sommes déterminés à maintenir notre culture d'exploitation minière responsable en observant des normes élevées de pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).



Membre de l'Association minière du Canada et du World Gold Council

Rapports établis en fonction de l'initiative Vers le développement minier durable (VDMD), des Principes permettant une exploitation minière aurifère responsable et de la Norme sur l'or libre de conflit®

Environ
5 300
membres du
personnel et
entrepreneurs
à l'échelle
mondiale



667 000
onces d'or
attribuables en 2024



735 000 à 820 000
onces d'or attribuables selon les prévisions
d'exploitation pour 2025

3
mines en
exploitation



la mine Côté Gold,
le complexe Westwood
et la mine Essakane

À propos de ce rapport

Le rapport 2024 sur la durabilité d'IAMGOLD présente les informations que nous publions tous les ans sur les enjeux de durabilité les plus importants pour nos activités et pour nos parties prenantes. Ce rapport est guidé par des normes et cadres de production de rapports reconnus à l'échelle internationale, notamment la Global Reporting Initiative (GRI), le Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD).

Période visée par le rapport et champ d'application du rapport :

Le rapport 2024 sur la durabilité englobe l'approche, la gouvernance et le rendement d'IAMGOLD en matière de durabilité en les reliant aux enjeux importants pour la société ainsi qu'aux autres enjeux qui pourraient intéresser nos parties prenantes. Il porte sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024. Le rapport englobe les données des sites en exploitation, des projets, de certains sites d'exploration et du siège social d'IAMGOLD.

- Sites en exploitation et projets : la mine Côté Gold (« Côté Gold ») en Ontario, au Canada ; le complexe Westwood (« Westwood ») au Québec, au Canada ; et la mine Essakane (« Essakane ») au Burkina Faso ;
- Exploration : au Canada (Ontario, district Côté Gold ; et Québec, région de Chibougamau) et au Burkina Faso, ainsi que de l'exploration au stade primaire dans certaines régions du Canada et au Pérou ;
- Siège social : Toronto (Ontario)¹.

Les informations déclarées au sujet de nos projets d'exploration aux stades primaire et avancé font état d'un ensemble d'indicateurs. La sécurité, la main-d'œuvre, l'énergie, les émissions, la biodiversité et l'utilisation des terres ainsi que les incidents importants touchant les communautés locales et les peuples autochtones incluent les données liées à l'exploration.

Les renseignements sur l'exploration en Guinée² et au Mali en sont exclus, sauf en ce qui concerne les informations sur la main-d'œuvre et la sécurité.

Pour les projets en coentreprise³, les données sont présentées sur la base du contrôle opérationnel, y compris les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Processus et cadres du rapport : Ce rapport contient des informations sur les sujets importants pour IAMGOLD, établis lors d'une évaluation de l'importance relative effectuée en juin 2023 avec le concours de parties prenantes externes, et d'une mise à jour documentaire en septembre 2024. Le rapport a été préparé *en référence aux normes universelles GRI*, aux lignes directrices GRI G4 sur les métaux et l'exploitation minière, à la norme sur *les métaux et l'exploitation minière du Sustainability Accounting Standards Board (SASB)* ainsi qu'aux *recommandations du TCFD*. En d'autres termes, nous avons choisi les sujets et les informations à publier qui sont les plus pertinents pour notre société et pour lesquels des données sont disponibles. Bien qu'il n'y ait pas de règle universelle sur la façon de structurer un rapport de durabilité, dans un souci de transparence, nous avons inclus des informations sur nos omissions au regard de *l'index de contenu* de la GRI, du SASB et du TCFD, en expliquant pourquoi des informations ne sont pas publiées. Les entreprises qui publient des rapports en *se référant* aux normes

ESG peuvent inclure un index de contenu en annexe de leur rapport de durabilité, décrivant les publications d'informations couvertes et notant toute omission.

Cette approche diffère de la production de rapports *conformément* à ces normes et cadres de production de rapports en matière d'ESG, qui exigent des divulgations complètes sur tous les sujets de déclaration volontaire, avec un tableau des omissions seulement pour la GRI. Nous avons choisi d'établir ce rapport *en référence* à la GRI, au SASB et au TCFD pour nous concentrer sur les indicateurs les plus pertinents pour notre entreprise tout en trouvant un équilibre entre nos ressources internes et la disponibilité des données. En même temps, cette approche tient compte des intérêts d'un large ensemble de parties prenantes qui recherchent des renseignements sur nos données liées aux facteurs ESG.

IAMGOLD constate un intérêt accru pour son rendement en matière de facteurs ESG, entre autres de la part des investisseurs, des communautés, des membres de notre personnel et d'autres groupes de parties prenantes. Ce rapport inclut des liens vers les pages de notre site Web sur lesquelles les lecteurs et lectrices peuvent obtenir plus d'informations.

Les chefs de service d'IAMGOLD au siège social et sur les sites contribuent à l'élaboration du rapport sur la durabilité et le révisent. Le comité de durabilité du conseil d'administration et l'équipe de la haute direction passent en revue le rapport annuel sur la durabilité et émettent des recommandations avant que sa publication ne soit approuvée par le conseil d'administration.

1 En novembre 2024, la société a fermé son bureau de Brossard afin que sa structure organisationnelle reflète mieux sa stratégie d'affaires actuelle et ses besoins pour soutenir sa viabilité et sa compétitivité à long terme.

2 Le 23 décembre 2024, la société a annoncé qu'elle avait conclu la vente de sa participation de 100 % dans le Karita Gold Project (« Karita ») et de ses actifs de prospection connexes en Guinée (ensemble, les « actifs de Guinée »).

3 Côté Gold est une coentreprise détenue à 70 % par IAMGOLD et à 30 % par Sumitomo Metal Mining Co. Ltd. La participation de SMM comporte une redevance correspondant à 7,5 % du résultat net. IAMGOLD a racheté une participation de 9,7 % à Sumitomo le 30 novembre 2024, ramenant ainsi sa participation dans le projet à 70 %.

À propos de ce rapport (suite)

Vérification externe : Notre objectif est de fournir un compte rendu exact et équilibré de notre rendement ; toutefois, il convient de noter que les données ESG présentent des limites inhérentes. Nous souhaitons être transparents quant au champ d'application des informations que nous publions et aux limites de ce rapport. De plus amples informations sont disponibles dans la section Limites des données ESG de l'annexe. Le présent rapport n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ; toutefois, nous prévoyons d'obtenir une vérification externe avec un niveau limité d'assurance en vertu de la norme ISO 14064-3 pour nos données sur les émissions des champs d'application 1 et 2 pour 2024 après la publication du rapport, comme nous l'avons fait pour nos données sur les émissions des champs d'application 1 et 2 pour 2023.

Informations financières : Toutes les informations financières sont présentées en dollars américains, sauf indication contraire.

Corrections et reformulations des informations déclarées : Nous avons corrigé et reformulé certaines des informations publiées dans le Rapport sur le développement durable de 2022 et/ou 2023 concernant l'eau, les émissions de gaz à effet de serre, les déchets et l'utilisation des terres. Voir la section Méthodologie, reformulations et limites en annexe pour plus d'informations.

IAMGOLD poursuit sa collaboration avec diverses fonctions internes afin d'améliorer et d'uniformiser le processus de collecte, de vérification et d'approbation des données.

Contact : IAMGOLD est ouverte aux commentaires sur ses initiatives et ses résultats en matière de durabilité. La personne-ressource pour le présent rapport est le vice-président, Relations avec les investisseurs et Communications du siège social, Graeme Jennings. Pour envoyer des commentaires, veuillez utiliser ce lien : www.iamgold.com/nous-joindre.

Énoncés prospectifs et informations hors PCGR : Ce rapport sur la durabilité comprend des énoncés prospectifs et des mesures financières hors Principes comptables généralement reconnus (« hors PCGR »). Pour plus de détails, voir la section Mise en garde concernant les énoncés prospectifs.

Plus d'informations : Notre rapport 2024 sur la durabilité comprend un document d'accompagnement sur le rendement 2024 en matière de facteurs ESG, qui fournit des données au niveau des sites qui n'ont pas pu être incluses dans le rapport principal en raison des limites d'espace. Les données sur le rendement sont comparées aux indicateurs de la GRI et du SASB et sont assorties de définitions et/ou de formules, dans la mesure du possible, pour en appuyer la clarté et la compréhension.

Les rapports annuels sur le développement durable des années précédentes et les documents d'accompagnement se trouvent sur www.iamgold.com. Le site comprend notamment le rapport 2023 sur la gestion des résidus, le rapport 2023 sur les émissions de gaz à effet de serre de champ d'application 3 (en anglais seulement), le rapport 2022 sur l'action climatique (en anglais seulement), le rapport annuel, la notice annuelle (en anglais seulement) et la circulaire d'information (en anglais seulement).

Message de notre chef de la direction



Lorsque je passe en revue les réalisations d'IAMGOLD en 2024, je suis fier des progrès considérables que nous avons réalisés en matière de santé et de sécurité, de gouvernance environnementale et d'objectifs communautaires. Cette année a également été pour nous une période d'appropriation du changement et de positionnement pour assurer notre réussite à long terme dans une industrie en évolution rapide.

Nos mines

IAMGOLD exploite trois mines d'or au Canada et au Burkina Faso : la mine Côté Gold, le complexe Westwood et la mine Essakane. Le 31 mars 2024, Côté Gold a coulé son premier lingot d'or et, le 1^{er} août 2024, elle est entrée en production commerciale. Cette étape cruciale pour notre société marque l'aboutissement de quatre années de construction, d'efforts pour obtenir les permis réglementaires et d'échanges et de consultation avec les parties prenantes et les titulaires de droits. Côté Gold est conçue et construite pour utiliser une flotte de transport entièrement automatisée et a mis en service 21 camions autonomes. Ces camions transportent de manière autonome le minerai aurifère et les stériles depuis la fosse à l'intérieur du site minier, optimisant ainsi les itinéraires et réduisant au minimum les temps d'arrêt.

Le complexe Westwood, situé dans la région riche en minéraux de l'Abitibi, au Québec, est notre mine souterraine et fosse satellite à ciel ouvert. En juillet 2024, Westwood a célébré sa dixième année de production commerciale. Westwood se consacre depuis longtemps à l'amélioration des aspects techniques de l'exploitation minière souterraine en toute sécurité.

La mine Essakane, située dans le nord-est du Burkina Faso, demeure un exemple de la façon dont l'exploitation minière peut soutenir le développement communautaire et la croissance des entreprises dans les pays moins développés. Essakane a établi de longue date un programme de développement communautaire qui soutient un certain nombre d'initiatives, comme la sécurité alimentaire, le développement économique, la santé et la prévention des maladies, le développement des infrastructures et la formation. Plus important encore, peut-être, Essakane a aidé à fournir de l'eau potable à plus de 60 000 personnes dans la région du Sahel, où l'eau est rare.

Notre engagement en faveur de la santé et de la sécurité

La santé et la sécurité demeurent un pilier de nos activités. Nous nous sommes engagés dans une stratégie triennale de santé et de sécurité axée sur la gestion des risques critiques, dont les résultats sont inclus dans notre fiche de rendement pour 2025. Le Programme de gestion des risques critiques comprend dix protocoles de gestion des risques critiques et un processus de vérification. Le programme s'applique aux membres du personnel et aux entrepreneurs et sera axé sur la vérification et l'évaluation au cours de sa deuxième année de mise en œuvre. Notre stratégie de santé et de sécurité s'appuie également sur des initiatives de leadership visible, de gestion des entrepreneurs et de renforcement de la qualité des enquêtes, qu'il s'agisse d'événements réels ou potentiels.

En 2024, notre taux de fréquence total des incidents enregistrables (TF TIE) s'est amélioré pour s'établir à 0,63, soit mieux que notre cible de 0,66, tandis que notre taux de fréquence JART (jours d'absence, restrictions, transferts) (TF JART) a été ramené à 0,35, dépassant notre cible de 0,37. Il s'agit de la meilleure année enregistrée par IAMGOLD, et ces résultats reflètent nos efforts continus pour renforcer la culture et le rendement en matière de sécurité.

Adopter une approche de l'eau fondée sur le captage

L'exploitation minière dépend de l'eau pour le traitement du minerai, la lutte contre les poussières et la gestion des résidus. Nous surveillons notre consommation d'eau, non seulement pour respecter les exigences réglementaires, mais également à des fins de gestion interne, et nous publions nos données d'utilisation de l'eau dans notre rapport annuel sur la durabilité. Bien que deux de nos sites sur trois, Côté Gold et Westwood, soient exploités dans des régions riches en eau, Essakane se situe dans une région en situation de stress hydrique. Nous sommes conscients de l'importance de réduire notre dépendance à l'eau. En 2024, nous avons entrepris d'établir un cadre de gestion de l'eau assorti d'une nouvelle politique et de normes d'exploitation détaillées, un processus qui a duré un an. Ce cadre vise à adopter une approche de l'utilisation de l'eau fondée sur le captage et à atténuer notre incidence sur les ressources hydriques locales. Nous nous efforçons de mettre en œuvre des solutions novatrices qui soutiennent à la fois l'efficacité opérationnelle et le bien-être des communautés que nous servons. Nous attendons de nos mines en exploitation qu'elles évaluent leur rendement à l'aune de cette nouvelle norme – qui établit de nouvelles exigences à l'échelle de la société –, qu'elles élaborent une feuille de route de mise en conformité avec cette nouvelle norme et qu'elles établissent une fiche de rendement en 2025 afin de suivre leurs résultats. La progression de notre cadre de gestion de l'eau est également incluse dans la fiche de rendement de la société pour 2025.

Message de notre chef de la direction (suite)

Respecter la biodiversité et réduire les dommages causés à celle-ci

Depuis 2022, nous avons entrepris des évaluations de la biodiversité dans tous nos sites d'exploitation afin de comprendre notre incidence sur la nature et nos dépendances vis-à-vis de celle-ci. Le cadre établi par le Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives à la nature a orienté ce travail. En 2024, nous avons approfondi ce travail en utilisant l'imagerie satellitaire (cartographie spéciale) pour observer comment la biodiversité changeait au cours de l'année. Au départ, nous nous étions engagés à parvenir à une « incidence nette positive d'ici 2050, à créer plus d'habitats que nous n'en perturbions ». Après avoir mené à bien notre évaluation de base détaillée, et acquis une meilleure compréhension des complexités de la comptabilité de la biodiversité, nous estimons prudent de retirer cet engagement, même s'il représente ce à quoi nous aspirons.

La biodiversité reste une priorité pour notre société et nous continuerons d'évaluer nos activités de sorte à mettre en œuvre des objectifs liés à la biodiversité pour chacun de nos sites, en tenant compte des défis et des occasions uniques qu'ils présentent. Il s'agira notamment d'examiner nos plans de fermeture pour déterminer s'il est possible et nécessaire de renforcer la réhabilitation et d'améliorer la biodiversité au-delà des plans de réhabilitation initialement prévus ou au moyen de mesures de compensation. Nous sommes conscients que l'exploitation minière altère de façon permanente la topographie et qu'il est impossible de rétablir complètement les habitats dans leur état d'origine. Le respect des engagements pris dans le cadre des plans de fermeture ne signifie pas nécessairement que les sites seront restaurés à leur état d'origine. Pour autant, nous explorerons les possibilités d'aller au-delà des exigences liées aux fermetures pour obtenir de meilleurs résultats en matière de biodiversité. Pour nous guider, nous continuerons de tirer parti des cadres reconnus à l'échelle internationale, comme le cadre défini par le Conseil international des mines et métaux pour assurer l'« absence de perte nette » après les fermetures. Pour plus d'informations, consulter la section [Biodiversité et utilisation des terres](#) du rapport.

Faire progresser les objectifs de décarbonation

Nous sommes convaincus que l'industrie aurifère est à la pointe des progrès et de la communication en matière de durabilité. Chez IAMGOLD, nous croyons que l'un des principes fondamentaux de l'exploitation minière responsable repose sur un impératif : étayer nos objectifs environnementaux et sociaux déclarés par des plans clairs et réalisables.

Nous avons donc examiné de manière critique les cibles que nous avons précédemment annoncées en matière de changement climatique, notamment l'objectif d'une réduction absolue de 30 % des émissions des champs d'application 1 et 2 d'ici 2030 (par rapport à l'année de référence 2021) et l'aspiration à plus long terme d'atteindre zéro émission nette pour les champs d'application 1 et 2 d'ici 2050. Notre analyse nous a amenés à retirer ces cibles absolues à échéances datées, car il n'existe pas encore de voie claire et réalisable vers ces objectifs selon nos normes de transparence et les éléments fondamentaux de l'entreprise.

L'une des principales raisons pour lesquelles nous avons revu ces cibles absolues, dont la date limite de 2030 arrivait à grands pas, est la probabilité que la durée de vie de la mine à Essakane soit prolongée au-delà de 2030, ainsi que les possibilités d'expansion de notre mine de pointe Côté Gold. Ces facteurs de croissance, qui bénéficieront à l'entreprise comme à nos parties prenantes, ne sont pas compatibles avec une réduction absolue de 30 % des émissions des champs d'application 1 et 2.

Nous restons toutefois profondément engagés dans nos efforts de décarbonation. Sous la direction de notre premier directeur, Décarbonation, nous avons commencé à élaborer une stratégie relative à l'énergie et aux émissions pour chaque exploitation pour l'année 2024, qui sera intégrée au plan minier long terme en 2025. Cette stratégie vise à réduire la consommation énergétique, les émissions et les coûts à court et à moyen terme, tout en jetant les bases d'un avenir à faibles émissions.

Message de notre chef de la direction (suite)

Nous continuerons de déclarer nos émissions des champs d'application 1, 2 et 3, et d'évaluer nos émissions des champs d'application 1 et 2 par rapport à l'année de référence 2021. En 2024, nous avons lancé un programme d'évaluation énergétique axé sur nos sites miniers en exploitation. Ce programme vise à évaluer la consommation énergétique, à établir et à mettre en œuvre des projets de décarbonation et, d'ici 2026, à établir un système d'information sur la gestion de l'énergie sur chaque site. Notre objectif à long terme est de permettre la gestion, le suivi et la prévision de la consommation d'énergie en temps réel. Par ailleurs, en 2024, nous avons amélioré notre compréhension des dangers climatiques en effectuant une évaluation des risques liés aux changements climatiques physiques pour Westwood et Essakane. La prochaine étape consistera à accomplir ce travail pour Côté Gold et à créer des plans d'atténuation et d'adaptation à l'échelle des sites.

La poursuite, le soutien et l'engagement d'IAMGOLD en faveur de la réduction des émissions, de l'amélioration de l'efficacité et des progrès en matière de la décarbonation n'ont jamais été aussi clairs. Nous continuerons de nous efforcer de réduire les émissions et nous sommes en train d'élaborer des plans détaillés de décarbonation site par site. Pour appuyer ce travail, nous avons établi des objectifs internes et nous sommes en train de construire un programme de travail axé sur la gestion de l'énergie et la décarbonation. Nous comptons communiquer ces plans au côté de nos progrès annuels dans notre rapport sur la durabilité.

Donner le pouvoir d'agir aux communautés

Chez IAMGOLD, nous cherchons à donner le pouvoir d'agir aux communautés au sein desquelles nous menons nos activités en favorisant des partenariats significatifs et en soutenant le développement communautaire. Notre approche met l'accent sur l'engagement proactif des communautés locales, notamment les communautés autochtones, qui sont également titulaires de droits. En 2024, nous avons élaboré une norme d'investissement communautaire qui prévoit qu'un minimum de 75 % des dépenses doit être consacré aux priorités stratégiques, comme la décarbonation, la biodiversité et la réconciliation.

Outre les investissements communautaires volontaires que nous réalisons, 1 % des revenus annuels d'Essakane sont alloués au Fonds minier de développement local. L'objectif du fonds est de soutenir le développement local durable à partir des ressources générées par l'activité minière en finançant des projets socioéconomiques clés. Grâce à ces initiatives et à d'autres, IAMGOLD démontre son engagement envers l'autonomisation des communautés afin que nos activités non seulement répondent aux objectifs opérationnels, mais qu'elles contribuent également au développement et à la prospérité durables des communautés au sein desquelles nous exerçons nos activités.

Vers le développement minier durable

Notre société est engagée en faveur de l'exploitation minière responsable et participe activement à l'initiative Vers le développement minier durable (VDMD) de l'Association minière du Canada, un cadre reconnu à l'échelle mondiale qui aide les sociétés minières à évaluer et à améliorer leur performance environnementale et sociale. L'initiative VDMD comprend des normes rigoureuses et transparentes dans des domaines clés, comme l'énergie, l'eau, les résidus, la biodiversité et les relations avec les Autochtones et les collectivités. La participation à cette initiative nous encourage à nous améliorer en permanence, nous responsabilise davantage et nous permet de comparer notre rendement aux meilleures pratiques de l'industrie. L'an dernier, nous avons mis nos sites au défi d'atteindre le niveau A ou un niveau supérieur dans tous les protocoles de l'initiative VDMD, et nous sommes heureux d'annoncer qu'en 2025, nous avons atteint cet objectif, avec des résultats confirmés par un vérificateur externe indépendant accrédité par VDMD.

Comment nous envisageons l'avenir

À l'heure de réexaminer les réussites et les progrès en matière de durabilité accomplis au cours de la dernière année, nous sommes fiers de nos accomplissements. Notre équipe est prête à relever les défis à venir et à tirer parti de nouvelles possibilités. En continuant d'innover, d'évoluer et de fixer des cibles ambitieuses, nous restons déterminés à atteindre nos objectifs en matière de durabilité. Au nom du conseil d'administration et de l'équipe de la haute direction, je tiens à remercier très sincèrement tous les membres du personnel, les communautés, les investisseurs et les autres parties prenantes de leurs précieuses contributions à notre parcours. Ensemble, nous ouvrons la voie à un avenir plus durable, plus novateur et plus inclusif, en améliorant les pratiques d'exploitation minière responsable à chaque étape.

Salutations,



Renaud Adams

Président et chef de la direction

Message de la présidente de notre comité de durabilité



En tant que présidente du comité de durabilité, j'ai le privilège de faire le point sur les initiatives en matière de durabilité menées à bien par IAMGOLD en 2024 et la manière dont nous les surveillons. Notre comité offre un soutien essentiel au conseil d'administration afin de l'aider à assumer ses responsabilités, particulièrement concernant les questions sociales et les questions de santé, de sécurité, d'environnement et de sûreté. Nous continuons de pousser la société vers l'excellence en matière d'exploitation minière responsable, et nous partageons l'engagement de la direction envers ses valeurs fondamentales : la responsabilisation, la transparence, le respect et le travail d'équipe.

Gouvernance en matière de durabilité

Le conseil d'administration et ses comités ont mis en place des mécanismes d'examen pour surveiller les progrès et le rendement de la société en matière de durabilité. Le conseil d'administration et le comité de durabilité reçoivent chaque mois de courts bilans concernant les facteurs ESG. Tous les trimestres, le comité discute en détail de ces rapports avec la direction et recommande d'autres initiatives en vue de maintenir un cadre robuste en matière de durabilité. En 2024, le conseil d'administration s'est réuni 12 fois et le comité de durabilité a rencontré la direction à six reprises, dont des séances à huis clos pour les seuls membres du comité. Le conseil a convoqué une séance spéciale pour examiner la stratégie d'entreprise établie par la direction pour 2025 et s'est rendu à Côté Gold et à Essakane pour observer directement les activités des sites et échanger avec les équipes d'exploitation.

Afin de mieux comprendre et d'anticiper les tendances émergentes, le conseil d'administration a participé à des séances de formation, notamment sur les nouvelles normes en matière de publication d'informations relatives à la durabilité (IFRS S1 et S2, NCID 1 et 2), les dispositions relatives à l'écoblanchiment établies par le Bureau de la concurrence du Canada au titre du projet de loi C-59, les risques géopolitiques, les tendances des marchés financiers, l'engagement avec les Autochtones et les tendances en matière de rémunération de la direction.

Bilan de l'année 2024

Dans le cadre de notre plan de travail, le comité de durabilité a suivi des présentations trimestrielles et a rencontré la direction sur des sujets de durabilité importants, notamment la santé et la sécurité, les relations communautaires, la gestion de l'environnement, la décarbonation, les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et les plans de fermeture, les pratiques en matière de production de rapports relatifs aux facteurs ESG, les risques en matière d'ESG et les rémunérations incitatives liées aux facteurs ESG. En 2024, le comité de durabilité a également demandé à examiner en profondeur les approches de la direction en matière de stratégie de durabilité, d'engagement communautaire et de gestion des résidus.

Nous félicitons la direction, les membres du personnel et les entrepreneurs d'IAMGOLD pour leur vigilance à maintenir la sécurité comme priorité absolue. La réduction du taux de fréquence total des incidents enregistrables (TF TIE) et du taux de fréquence JART (jours d'absence, restrictions, transferts) (TF JART) reflète une solide culture de la sécurité et un leadership correctement ciblé. Nous sommes encouragés par l'élaboration d'une nouvelle stratégie triennale en matière de santé et de sécurité qui vise à atténuer les risques critiques et à mettre en œuvre des mesures de contrôle pour prévenir les décès potentiels ou réels.

Voici les principaux points saillants de l'examen et des discussions du comité de durabilité sur le rendement et la gestion des risques :

- **Santé et sécurité** : Initiatives visant à améliorer le rendement de la société en matière de sécurité, notamment la stratégie triennale de santé et de sécurité et les leçons tirées des incidents importants.
- **Décarbonation et gestion de l'énergie** : Progrès réalisés dans le cadre des initiatives de décarbonation de la société, mise en œuvre du système de gestion de l'information sur l'énergie et constats tirés du rapport 2023 sur les émissions de champ d'application 3.
- **Gouvernance de l'eau** : Efforts visant à renforcer la conformité tout en contribuant aux initiatives régionales et locales en matière de planification de l'eau.
- **Biodiversité** : Points sur les évaluations en matière de biodiversité, comprenant des discussions sur les objectifs et les tendances en matière de biodiversité, et les méthodes de comptabilité de la biodiversité pour mesurer l'incidence par rapport à une année de référence.
- **Gestion des résidus** : État des parcs à résidus et études sur les fermetures en cours.
- **Engagement avec les Autochtones** : Dernières évolutions des ententes sur les répercussions et les avantages.
- **Publication d'informations relatives aux facteurs ESG** : Feuille de route établie par la société pour se préparer aux publications obligatoires d'informations relatives aux facteurs ESG ; participation des membres du comité à une réunion hors cycle pour examiner et recommander au conseil d'administration l'approbation du rapport 2023 sur le développement durable, du rapport 2023 sur les résidus miniers et du rapport 2023 sur l'esclavage moderne.

Perspectives

À l'avenir, le comité de durabilité continuera d'appuyer le conseil d'administration dans la surveillance du rendement de la direction en ce qui concerne la santé, la sécurité, l'environnement, les questions sociales et la sûreté, conformément à notre Vision Zéro Incident[®] et à notre objectif d'être un producteur d'or de pointe, moderne, et axé sur le Canada.

Je remercie mes collègues membres du comité, la direction, les membres du personnel, les entrepreneurs, les communautés et les autres parties prenantes clés de leurs efforts collectifs pour nous aider à faire progresser notre engagement en faveur d'une exploitation minière responsable et pour leur contribution à notre succès continu.

Salutations,

Ann K. Masse
Présidente du comité de durabilité

Faits saillants du rendement en matière de facteurs ESG en 2024



2024 :	2023 :
501 804 tonnes	453 038 tonnes

d'équivalent dioxyde de carbone des émissions des champs d'application 1 et 2



2024 :	2023 :
0	0

incident environnemental important⁴



Publication du premier rapport d'analyse des émissions de champ d'application 3



Atteinte du **niveau A** ou d'un **niveau supérieur** par Westwood et Essakane dans les huit protocoles de l'initiative Vers le développement minier durable, avec des résultats vérifiés en externe



Début de la **production commerciale** pour Côté Gold



2024 :	2023 :
TF PTA de 0,09	TF PTA de 0,15
TF JART de 0,35	TF JART de 0,39
TF TIE de 0,63	TF TIE de 0,69

représentant plus de **15 millions d'heures** travaillées



2024 :	2023 :
12,9 millions de \$	8,7 millions de \$

d'investissements communautaires⁵



Fait partie des **meilleurs employeurs du Grand Toronto**



2024 :	2023 :
12	10

dénonciations reçues



Représentation des femmes :

2024 :	2023 :
50 %	57 %

d'administratrices indépendantes au conseil

2024 :	2023 :
17 %	13 %

de l'équipe de la haute direction

2024 :	2023 :
21 %	21 %

de la direction

2024 :	2023 :
14 %	14 %

de l'ensemble du personnel

⁴ Nous définissons les incidents importants comme étant ceux de niveau 4 ou 5 sur notre matrice des risques ou occasionnant des amendes de plus de 100 000 dollars américains. Notre matrice des risques comprend une matrice des conséquences permettant de déterminer la gravité des incidents sur le plan de l'environnement, de la santé et de la sécurité ainsi que sur les aspects sociaux et financiers.

⁵ Nos investissements communautaires comprennent des investissements obligatoires et des investissements volontaires.

Nos activités

Au sujet d'IAMGOLD	12
Notre approche de la durabilité	14
Stratégie de durabilité	14
Évaluation de l'importance	15
Engagement des parties prenantes	18
Cibles et rendement	19
Cibles et rendement de 2024	19
Cibles de 2025	19
Rendement concernant l'initiative Vers le développement minier durable	20
Politiques et systèmes de gestion	21

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD est un producteur d'or de rang intermédiaire et un promoteur de projets établi au Canada qui possède des mines en exploitation en Amérique du Nord et en Afrique de l'Ouest.

Côté Gold, une mine à grande échelle et à longue durée de vie, issue du partenariat entre la société et Sumitomo Metal Mining Co. Ltd., est entrée en production. Elle devrait figurer parmi les plus grandes mines d'or en importance au Canada. De plus, la société possède un éventail de projets d'exploration à des stades primaires et avancés dans des districts miniers à fort potentiel. La société emploie environ 3 700 personnes et est déterminée à maintenir sa culture d'exploitation minière responsable en respectant des normes strictes en matière de protection de l'environnement, de pratiques sociales et de gouvernance (« ESG »), notamment son engagement à atteindre l'objectif de Zéro Incident[®]. Les titres d'IAMGOLD sont inscrits à la cote de la Bourse de New York (NYSE : IAG) et à la Bourse de Toronto (TSX : IMG).

	Mine Côté Gold	Complexe Westwood	Mine Essakane
Nos sites en exploitation			
Emplacement	Ontario, Canada	Québec, Canada	Burkina Faso, Afrique de l'Ouest
Marchandise	Or	Or	Or
Participation	70 % ⁶	100 %	90 %
Type de mine	Fosse à ciel ouvert	Souterraine et fosse satellite à ciel ouvert	Fosse à ciel ouvert
Traitement du minerai	Concassage, broyage, concentration gravimétrique, lixiviation, récupération par charbon activé, électrolyse et affinage pour produire de l'argent aurifère	Concassage, broyage, récupération par charbon activé, désorption, électrolyse et affinage pour produire de l'argent aurifère	Concassage, broyage, concentration gravimétrique, récupération par charbon en lixiviation, électrolyse et affinage pour produire de l'argent aurifère
Durée de vie de la mine	Environ 2041+	Environ 2033	Environ 2028
Infrastructure	Mine à ciel ouvert, halde à stériles, empilement de minerai, usine de traitement, parc à résidus, empilement de morts-terrains, usine d'émulsion, camp, voies d'accès internes et barrières	Mine souterraine, fosse à ciel ouvert du gisement satellite Grand Duc, haldes à stériles, parcs à résidus, usine de remblai en pâte, installation de gestion de l'eau, complexe de bureaux et guérite	Trois fosses à ciel ouvert, haldes à stériles, empilements de minerai, installations de traitement du minerai, parcs à résidus, usine d'émulsion, centrales électriques, ateliers d'entretien, piste d'atterrissage et camp
Faits saillants	20 camions de transport autonomes en service	Situé dans la région aurifère prolifique de l'Abitibi et figurant parmi les gisements aurifères souterrains aux teneurs les plus élevées	Site en exploitation sans rejet d'eau

6 Côté Gold est une coentreprise détenue à 70 % par IAMGOLD et à 30 % par Sumitomo Metal Mining Co. Ltd. La participation de SMM comporte une redevance correspondant à 7,5 % du résultat net. IAMGOLD a racheté une participation de 9,7 % à Sumitomo le 30 novembre 2024, ramenant ainsi sa participation dans le projet à 70 %.

Au sujet d'IAMGOLD (suite)

Nos activités d'exploration

L'exploration joue un rôle vital dans l'exploitation minière, puisqu'elle permet de trouver et d'évaluer les gisements minéraux. Elle demande un investissement considérable en temps et en ressources et une grande expertise afin de permettre aux entreprises de prendre des décisions éclairées à propos des gisements minéraux, d'évaluer la qualité des gîtes et d'estimer la quantité de minéraux contenus et de déterminer leur viabilité économique.

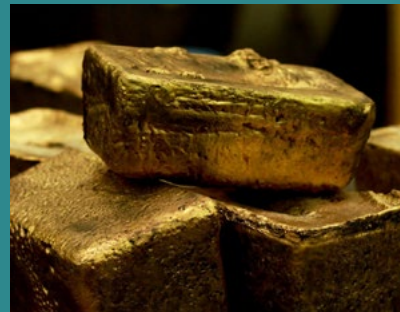
En 2024, IAMGOLD a poursuivi des activités d'exploration qui allaient de l'exploration primaire au Canada et au Pérou à des forages de délimitation plus avancés sur nos sites miniers Côté Gold et Essakane et dans la région de Chibougamau, au Québec. En mars 2023, l'équipe d'exploration d'IAMGOLD au Québec a reçu sa certification ECOLOGO[®] officielle. L'équipe avait déjà reçu une certification pour ses activités d'exploration minière au Québec en avril 2022. Le processus de certification a requis la vérification d'environ cent indicateurs couvrant des pratiques liées à l'environnement, à la santé et sécurité, à la gouvernance, aux relations avec les communautés et avec les Autochtones, à l'innovation, aux contributions à l'économie locale, et plus. ECOLOGO[®] révérifie les entreprises certifiées tous les trois ans sous réserve qu'aucun changement majeur ne se produise au cours de cette période.

Notre vision Zéro Incident[®]

Notre vision Zéro Incident[®] se traduit par des efforts constants pour atteindre des normes élevées en santé et sécurité, pour réduire au minimum notre incidence environnementale et pour tisser des relations collaboratives avec les communautés hôtes. Cette vision ambitieuse nous encourage à prévenir, à atténuer et à gérer activement les incidences environnementales et sociales potentielles. Nous nous efforçons non seulement de réduire les dommages, mais aussi d'explorer les possibilités d'apporter une contribution positive dans les régions où nous exerçons nos activités – en promouvant la gouvernance environnementale, en appuyant le développement local et en donnant le pouvoir d'agir aux communautés.

Demande mondiale d'or

L'or est l'un des métaux les plus prisés au monde, porteur partout sur la planète d'une valeur émotionnelle, culturelle et financière. Les bijoux en or demeurent en forte demande année après année, tandis que les propriétés uniques de ce métal en font une valeur refuge fiable et tangible à long terme pour les investisseurs. Les banques centrales augmentent leurs réserves d'or, ce qui témoigne de sa force en tant qu'investissement diversifié et robuste. Pour plus d'informations, consulter [le site Web](#) du World Gold Council.



Adhésion à des associations

IAMGOLD est membre de plusieurs organisations qui défendent l'exploitation minière, les pratiques d'affaires responsables et l'innovation. Notre participation à ces groupes nous permet de nous tenir au courant des nouvelles tendances, de collaborer sur les meilleures pratiques et de contribuer aux normes de l'industrie. Par ailleurs, nous soutenons la recherche et en tirons parti pour améliorer notre compréhension des principaux défis et des principales occasions en matière de durabilité, ce qui contribue à faire progresser notre industrie.

- Le World Gold Council (WGC) défend la place de l'or en tant qu'actif stratégique et façonne l'avenir d'une chaîne d'approvisionnement de l'or responsable et accessible. Les **Principes permettant une exploitation minière aurifère responsable** du WGC établissent un ensemble de pratiques à suivre par ses membres dans tous les aspects ESG de l'exploitation aurifère. En outre, la **Norme sur l'or libre de conflit[®]** du WGC aide les entreprises à assurer que leur or ne contribue pas à alimenter des conflits. Les rapports d'IAMGOLD portant sur les Principes permettant une exploitation minière aurifère responsable et sur la Norme sur l'or libre de conflit sont vérifiés à l'externe.
- L'Association minière du Canada (AMC) promeut une industrie minière forte et durable qui profite à tous les Canadiens et Canadiennes et encourage une prospérité pérenne dans tout le pays. L'**initiative Vers le développement minier durable (VDMD)** de l'AMC est un programme de développement durable reconnu qui assiste les sociétés minières dans la gestion des principaux risques environnementaux et sociaux. En tant que membre de l'AMC, nous sommes tenus de mettre en pratique les protocoles VDMD dans toutes nos exploitations canadiennes. Bien que ce ne soit pas obligatoire, nous mettons aussi en œuvre ces protocoles dans nos exploitations à l'extérieur du Canada.
- L'Ontario Mining Association (OMA) cherche à améliorer la compétitivité de l'industrie minière ontarienne tout en faisant la promotion de la sécurité, de la gouvernance environnementale et de la durabilité.
- L'Association minière du Québec (AMQ) promeut et soutient le développement d'une industrie minière responsable, engagée et novatrice au Québec et y participe de façon proactive.
- Le Conseil Patronal de l'Environnement du Québec représente le milieu des affaires québécois en ce qui a trait aux enjeux environnementaux et à la durabilité.
- La Chambre de commerce de l'Ontario est un organisme indépendant à but non lucratif qui réunit, harmonise et fait valoir les intérêts de ses membres au moyen de travaux stratégiques, de services commerciaux à valeur ajoutée et d'un vaste engagement.
- Le Conseil canadien de l'innovation minière (CCIM) a pour mission d'améliorer la compétitivité d'une industrie minière canadienne responsable grâce à la collaboration et à l'harmonisation des ressources dans les domaines de la formation, de la recherche, de l'innovation et de la commercialisation.
- L'Institut de recherche en mines et environnement (IRME) comprend un important programme de recherche visant à élaborer des solutions novatrices pour relever les défis environnementaux tout au long du cycle de vie d'une mine.
- La Chambre des Mines du Burkina (CMB) est une association à but non lucratif qui promeut, développe et soutient la compétitivité de l'industrie minière du Burkina Faso en partenariat avec les pouvoirs publics.
- La Chambre de commerce Pérou-Canada a pour mission de promouvoir et de stimuler le développement commercial et l'investissement entre le Pérou et le Canada dans un esprit de coopération et de responsabilité sociale.

Notre approche de la durabilité

Chez IAMGOLD, nous travaillons à favoriser dans l'ensemble de nos opérations une culture de responsabilité façonnée par notre vision, par notre mission et par nos valeurs. Cet engagement se traduit dans nos pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), dans notre participation active à l'initiative Vers le développement minier durable de l'Association minière du Canada et dans notre adhésion aux Principes permettant une exploitation minière aurifère responsable et à la Norme sur l'or libre de conflit[®].

Pouvoir d'agir, performance extraordinaire

Vision	IAMGOLD aspire à devenir un producteur d'or de premier plan axé sur le Canada, doté de plusieurs actifs modernes et d'une main-d'œuvre ayant le pouvoir d'agir, qui crée de la valeur pour toutes ses parties prenantes.
Mission	Nous nous engageons, nous donnons un pouvoir d'agir et nous nous soutenons dans la quête de l'excellence.
Valeurs	Nous recherchons l'excellence dans tout ce que nous faisons. Nous sommes responsables et exerçons nos activités de façon transparente. Nous nous comportons de façon respectueuse et nous valorisons la diversité. Nous grandissons grâce au travail d'équipe, à l'apprentissage et à l'innovation.

Stratégie de durabilité

IAMGOLD s'est engagée sur un parcours de création de valeur à long terme. Notre entreprise a été profondément transformée ces dernières années pour appuyer la mise en valeur de notre mine Côté Gold. Pour concrétiser notre vision, notre stratégie d'affaires repose sur cinq piliers : les opérations, la croissance, les finances, le personnel et la durabilité. L'équipe de direction d'IAMGOLD est responsable de l'exécution et de la performance de notre stratégie d'affaires.

Nous avons fait de la durabilité l'un des piliers de notre stratégie d'affaires globale pour souligner son rôle dans la stimulation de la croissance à long terme de la société. En 2024, nous avons continué de faire progresser des initiatives dans le cadre de notre stratégie de durabilité, établie autour de quatre piliers : la santé et la sécurité, l'environnement, le rendement social, et la transparence et la gouvernance. Chaque pilier de notre stratégie de durabilité est placé sous la responsabilité d'une personne chargée d'en optimiser le rendement. Nous avons entrepris plusieurs initiatives clés, détaillées dans le présent rapport sur la durabilité.



Initiatives clés de notre stratégie de durabilité 2024–2026

Santé et sécurité	Environnement	Rendement social	Gouvernance et transparence
- Élaborer une stratégie triennale de santé et de sécurité - Mettre en œuvre un programme de gestion des risques critiques - Passer en revue et peaufiner les indicateurs de rendement clés	- Adopter une approche régionale de la gestion de l'eau - Améliorer l'évaluation des risques pour la biodiversité et élaborer une feuille de route - Faire progresser les objectifs de décarbonation	- Renforcer les relations avec les communautés et les programmes d'investissement communautaire - Élaborer une stratégie de réconciliation et un plan d'action	- Respecter les engagements en matière de production de rapports demandés par le marché ou par les organisations auxquelles nous adhérons - Préparer les rapports obligatoires sur la durabilité - Revitaliser notre cadre de gouvernance de la durabilité

Notre approche de la durabilité (suite)

Évaluation de l'importance

En juin 2023, nous avons effectué une évaluation de l'importance afin de déterminer les sujets liés aux ESG qui comptent le plus pour nos parties prenantes et notre entreprise. Nous avons employé un processus à plusieurs étapes et consulté nos parties prenantes internes et externes et les titulaires de droits afin d'établir et d'évaluer l'importance de chaque enjeu. Notre approche comprenait :

- une **évaluation de la situation actuelle**, y compris un examen des cadres conceptuels des facteurs ESG et des tendances, ainsi qu'une analyse comparative avec nos pairs ;
- l'**engagement des parties prenantes** afin d'établir les domaines d'intérêt et les incidences sur l'entreprise par des entrevues, un sondage et des recherches documentaires ;
- une **priorisation et une validation des sujets**, comprenant une analyse, une matrice des priorités, un atelier de validation destiné aux personnes clés à l'échelle de l'entreprise ainsi qu'un exposé au conseil d'administration.

L'évaluation de l'importance nous a permis de déterminer les 11 sujets liés aux facteurs ESG qui comptent le plus pour nos parties prenantes et notre entreprise. Nous avons utilisé l'évaluation de l'importance relative pour orienter l'information divulguée dans le présent rapport.

En 2024, nous avons procédé à une mise à jour de nos sujets importants en tenant compte de l'évolution des attentes des parties prenantes et des nouvelles tendances dans l'industrie. Cette mise à jour comprenait un examen des mégatendances et des organismes de notation et de classement en matière de facteurs ESG, ainsi qu'une nouvelle analyse comparative avec nos pairs. Bien que cet exercice n'ait pas donné lieu à des changements dans la liste des sujets importants identifiés ou leur ordre de priorité, il a permis de cerner les sujets dont l'importance s'amplifie et qui pourraient nécessiter une plus grande attention à l'avenir, notamment :

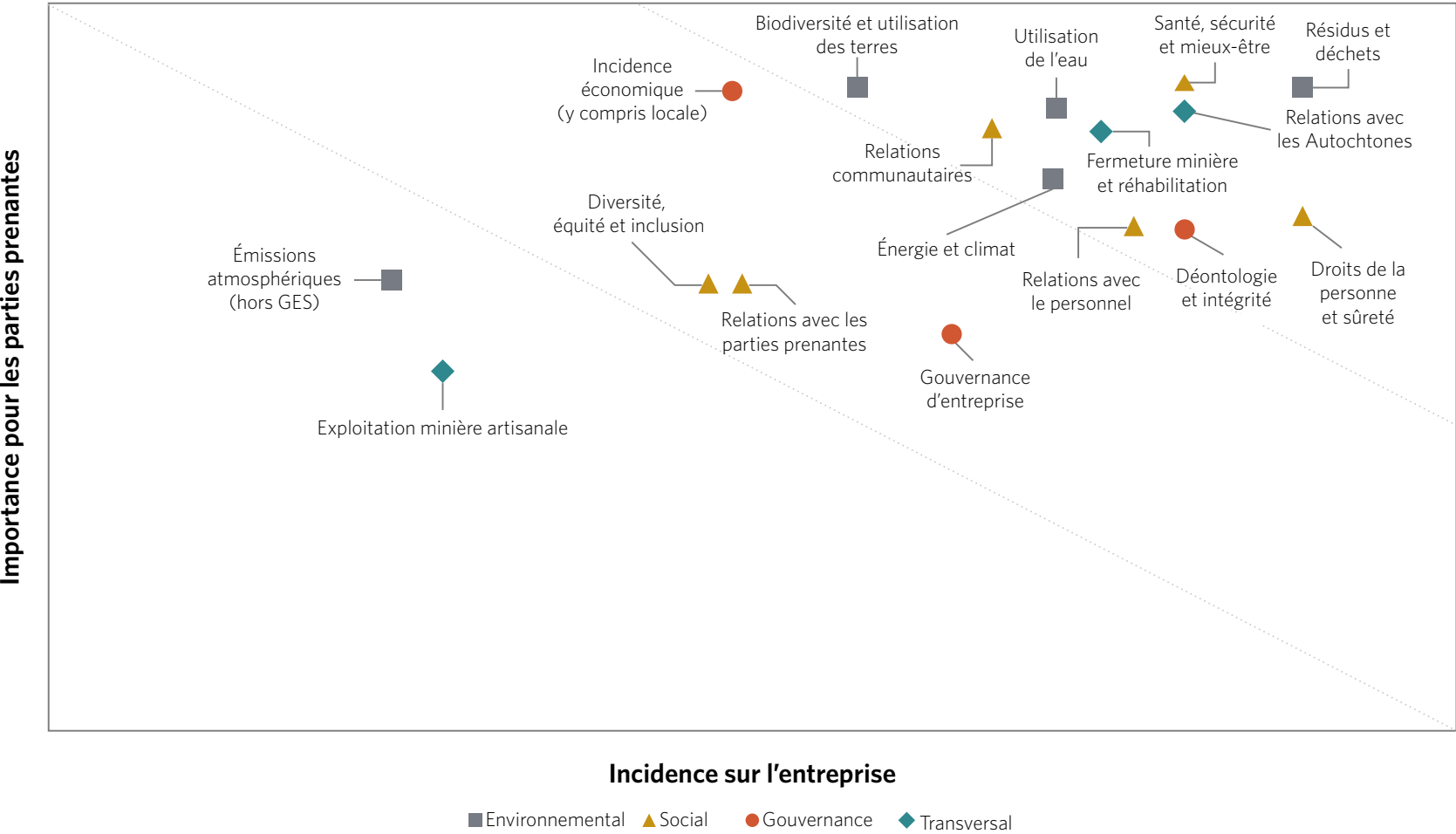
La chaîne d'approvisionnement : La gestion de la chaîne d'approvisionnement prend de plus en plus d'importance du fait que les entreprises réalisent qu'une part importante de leurs incidences environnementales et sociales peuvent se produire au sein de leurs chaînes d'approvisionnement. Les cadres et les réglementations en matière de production de rapports évoluent également pour se concentrer davantage sur la chaîne de valeur dans son ensemble, mettant en avant le besoin de transparence et de responsabilisation dans les pratiques d'approvisionnement.

L'économie circulaire : L'économie circulaire favorise un avenir durable en réinventant la façon dont nous utilisons les ressources, réduisons les déchets et stimulons l'innovation économique tout en protégeant notre environnement. La nouvelle réglementation canadienne qui oblige les sociétés à déclarer leur utilisation et leurs déchets de matières plastiques pousse les entreprises à assumer une plus grande responsabilité à l'égard de leur empreinte plastique. Alors qu'il est de plus en plus important de réduire la pollution plastique, nous continuons de surveiller les évolutions et d'explorer les occasions d'améliorer notre gestion des plastiques.

La cybersécurité et la confidentialité des données : À mesure que la dépendance au numérique augmente, la cybersécurité et la confidentialité des données deviennent des enjeux ESG clés, les sociétés étant tenues responsables de la protection des données sensibles. Les exigences réglementaires croissantes et l'augmentation des cybermenaces poussent les entreprises à améliorer leurs pratiques en matière de sécurité des données.

Bon nombre de sujets, s'ils ne sont pas bien gérés, pourraient avoir des répercussions financières, réputationnelles et opérationnelles sur l'entreprise. Nos équipes analysent régulièrement notre approche de gestion des sujets importants afin de prévenir les accidents, les impacts environnementaux et les incidents touchant les communautés ou les parties prenantes et de soutenir la résilience organisationnelle. Dans un contexte où les gouvernements commencent à examiner et/ou à réglementer la conformité à des normes émergentes comme IFRS S1 et S2 et, au Canada, les normes canadiennes d'information sur la durabilité (NCID) 1 et 2, IAMGOLD a entamé un processus d'évaluation des changements potentiels nécessaires pour cerner et rendre compte des risques et des occasions en matière de durabilité. Dans le prochain cycle de mise à jour de notre évaluation de l'importance, notre société envisagera de réaliser une évaluation de l'importance axée sur l'importance financière conformément à la NCID 1.

Notre approche de la durabilité (suite)



Notre approche de la durabilité (suite)

Enjeux importants d’IAMGOLD

Sujets	Importance
 Environnement	
Biodiversité et utilisation des terres	La biodiversité appuie la qualité, la quantité et la résilience des écosystèmes et des services sur lesquels nous comptons. IAMGOLD exerce des activités dans des lieux de haute importance en termes de biodiversité et dispose de contrôles et de programmes de surveillance pour protéger la biodiversité ; toutefois, l'exploitation minière peut avoir des incidences sur la biodiversité et les terres. La protection et la conservation de la biodiversité et des terres peuvent aussi appuyer nos ambitions climatiques.
Énergie et climat	Nos activités minières sont énergivores et génèrent d'importantes émissions de GES, ce qui a une incidence sur la qualité de l'air. Les réglementations et les parties prenantes exigent de plus en plus une économie à faibles émissions de carbone. Certains risques et occasions transitoires et physiques liés au climat pourraient avoir une incidence sur notre entreprise.
Résidus et déchets	Nos activités d'exploitation et de traitement du minerai produisent des résidus miniers et d'autres flux de déchets. Une gestion adéquate de ces derniers est essentielle en raison des dommages environnementaux, sociaux, financiers et réputationnels potentiels.
Utilisation de l'eau	L'eau douce est une ressource essentielle qui se fait de plus en plus rare. Chez IAMGOLD, l'eau sert à l'extraction et au traitement minéralurgique, à la gestion des résidus, à la lutte contre les poussières et à l'hébergement de la main-d'œuvre. Essakane est située dans une région en proie au stress hydrique. Les risques liés à l'eau pourraient exercer une pression sur nos exploitations en ce qui concerne la répartition et la disponibilité de l'eau, les modifications à la réglementation et l'attention du public.

Sujets	Importance
 Social	
Relations avec les communautés	Pour maintenir le privilège d'exploitation, il est important de tisser de solides relations, de réduire au minimum les incidences que nous avons et de soutenir nos communautés hôtes. De bonnes stratégies de relations avec les communautés peuvent avoir un effet favorable sur notre réputation. Par l'intermédiaire de nos activités, nous pouvons donner le pouvoir d'agir aux communautés et à leurs membres grâce à des projets générateurs de revenus, à des perspectives d'emploi et au développement des compétences.
Relations avec le personnel	Les gens représentent le moteur de notre mission. Une main-d'œuvre engagée, talentueuse et compétente augmente la productivité et le moral. La concurrence pour trouver des talents et recruter parmi des groupes sous-représentés dans l'industrie minière représente un défi.
Santé, sécurité et mieux-être	Les exploitations minières, y compris les nôtres, sont complexes et comportent des dangers importants, qui se trouvent dans des activités telles que le travail souterrain, le travail sur de l'équipement haute tension, la manipulation d'explosifs et de produits chimiques, le travail en hauteur et l'utilisation d'équipement lourd et l'interaction avec celui-ci. Une supervision rigoureuse et une bonne fiche en matière de santé (y compris la santé mentale), de sécurité et de mieux-être peuvent avoir une incidence positive sur la réputation, le rendement opérationnel ainsi que l'attraction et la rétention des talents d'IAMGOLD.
Droits de la personne et sûreté	Les droits de la personne et la sûreté sont essentiels au développement durable. Ils peuvent avoir des répercussions sur notre réputation, nos finances et nos exploitations. Il est essentiel de veiller au respect des droits de la personne et d'assurer la sûreté à tous nos sites et dans toute notre chaîne d'approvisionnement. Toutefois, les risques géopolitiques et les conflits dans certains pays accroissent les risques d'incidences potentielles sur nos activités dans des pays marqués par des conflits importants, comme le Burkina Faso, ce qui exige une gestion constante.

Sujets	Importance
 Gouvernance	
Déontologie et intégrité	En tant qu'entreprise internationale ayant des exploitations au Canada et au Burkina Faso, il est essentiel de maintenir des pratiques éthiques dans nos relations avec les gouvernements et les communautés. L'absence de structure efficace de gouvernance pourrait laisser place à des pots-de-vin, à de la corruption, à des conflits d'intérêts et à une mauvaise gestion des ressources de l'entreprise.
 Transversal	
Relations avec les Autochtones	Nous cherchons à tisser des relations basées sur la confiance, la transparence et le respect mutuel. Nous nous engageons à respecter le patrimoine culturel et les traditions des communautés autochtones. Un engagement significatif, des emplois, des formations ainsi que la passation de marchés avec des peuples autochtones et l'approvisionnement auprès d'eux concordent avec les valeurs d'IAMGOLD et peuvent engendrer des résultats mutuellement bénéfiques. L'absence de rapports positifs peut mener à une opposition, à des contestations judiciaires et à des retards dans l'obtention des permis.
Fermeture minière et réhabilitation	Les parties prenantes s'attendent à une approche exhaustive concernant la fermeture et la réhabilitation. Il est fondamental pour les sociétés de planifier et de gérer la fermeture minière et la réhabilitation dès le début et de toujours tenir compte des aspects sociaux, environnementaux et économiques de la fermeture. Les répercussions négatives peuvent comprendre des défaillances structurales, la pollution des terres, de l'eau et de l'air, une perte de biodiversité et des effets sur les communautés. Les aspects positifs comprennent une gestion environnementale proactive, l'utilisation par les communautés d'infrastructures spécifiques ainsi que l'utilisation de terres réhabilitées pouvant donner lieu à des retombées socioéconomiques durables.

Notre approche de la durabilité (suite)

Engagement des parties prenantes

IAMGOLD échange avec un large éventail de parties prenantes. En ce qui concerne nos exploitations, il s'agit principalement des membres du personnel et de leur famille, des partenaires, des communautés hôtes, des titulaires de droits autochtones, des organisations de la société civile et des gouvernements locaux, régionaux et nationaux. Au niveau du siège social, nous avons beaucoup des mêmes types de parties prenantes et interagissons aussi régulièrement avec nos actionnaires et notre conseil d'administration.

Nous nous efforçons d'être un partenaire de confiance pour toutes les parties prenantes et tous les titulaires de droits et de trouver un équilibre qui favorise des relations mutuellement avantageuses. Nous reconnaissons que gagner la confiance est un effort continu qui exige que nous soyons un partenaire fiable et un bon voisin. Cela implique de faire preuve de respect, d'inclusion, d'ouverture, d'honnêteté et de transparence dans nos échanges.

IAMGOLD a conçu son programme de relations avec les communautés en fonction des attentes définies dans le protocole de relations avec les Autochtones et les collectivités de l'initiative Vers le développement minier durable (VDMD) de l'Association minière du Canada, dans les Principes permettant une exploitation minière aurifère responsable du World Gold Council, ainsi que dans les Normes de performance en matière de durabilité environnementale et sociale de la Société financière internationale (IFC). Globalement, nos consultations sont guidées par des principes d'honnêteté et de transparence et par le développement de relations significatives et respectueuses.

La fréquence et l'ampleur des rencontres dépendent du contexte local, régional et national des parties prenantes. Les consultations sont menées tant de façon ponctuelle que structurée. Nous consultons les parties prenantes et les titulaires de droits à nos sites et répondons aux questions formulées par les communautés, les sociétés civiles, les sociétés de placement et d'autres organismes. Nous avons également des systèmes de gestion qui établissent des calendriers d'engagement en continu et qui permettent un suivi des rencontres. Nous rencontrons les parties prenantes dans le cadre de réunions formelles, comme l'assemblée générale annuelle, des journées d'accueil pour la communauté ou des réunions prévues avec les comités de suivi concernés, les parties prenantes et les titulaires de droits. Nous saisissons aussi des occasions informelles, notamment des discussions individuelles ou des participations dans des activités communautaires. Pour plus d'informations sur notre approche de l'engagement des parties prenantes, consulter les sections [Relations avec les communautés](#) et [Relations avec les Autochtones](#) du présent rapport.

Le tableau qui suit offre un aperçu de nos méthodes d'engagement auprès des parties prenantes et des titulaires de droits tout au long de l'année ainsi que des sujets d'engagement.

Groupe de parties prenantes		Méthodes d'engagement	Sujets d'engagement en 2024
Membres du personnel, entrepreneurs et partenaires	- Syndiqués - Non syndiqués - Temps plein, permanents, temporaires et horaires non garantis - Partenaires de coentreprise	- Réunions générales - Annonces par courriel - Programmes de formation et de développement - Processus de gestion du rendement - Réunions	- Santé, sécurité et bien-être - Équité, diversité et inclusion - Élaboration d'une stratégie de durabilité - Rendement, développement professionnel et formation - Résultats et dernières nouvelles de la société
Communautés	- Communautés locales - Groupes sous-représentés (y compris les femmes et les enfants) - Société civile	- Médias sociaux - Sites Web - Bulletins d'information - Réunions - Comités de suivi des parties prenantes	- Investissements communautaires et retombées - Perspectives d'emplois et occasions d'affaires - Enjeux et intérêts environnementaux
Peuples autochtones	- Personnes élues - Membres de la communauté, y compris les femmes et les Aînés et Aînées - Entreprises autochtones	- Rencontres formelles et informelles - Bulletins d'information - Séances d'information pour la communauté - Comités de mise en œuvre des ententes sur les répercussions et les avantages (ERA) - Tournées de site	- Mise en œuvre des ERA - Enjeux socioéconomiques - Occasions d'emplois, de formation, passation de marchés et de contrats d'approvisionnement - Permis
Gouvernements et autorités de réglementation	Gouvernements nationaux, provinciaux, municipaux et locaux	Rencontres et correspondance	- Permis et conformité - Enjeux environnementaux et socioéconomiques - Partenariats d'investissements sociaux
Établissements universitaires et de recherche	- Universités - Collèges - Écoles techniques - Organismes de recherche	- Salons de l'emploi - Projets de recherche - Réunions	- Bourses d'études - Recrutement - Partenariats pour le financement de programmes - Résultats des recherches
Associations de l'industrie	Associations représentant des entreprises ou des industries	Associations et comités de l'industrie	- Meilleures pratiques générales dans le domaine minier - Réglementations et normes - Facteurs ESG
Communauté financière	- Actionnaires - Analystes - Agences de notation des facteurs ESG	- Conférences d'investisseurs - Téléconférences d'investisseurs - Communiqués de presse - Réunions - Vérifications des données ESG	- Résultats opérationnels, stratégie et initiatives - Rendement sur les facteurs ESG
Fournisseurs	Fournisseurs locaux, nationaux et internationaux	- Réunions - Suivi des risques	- Occasions d'approvisionnement - Diligence raisonnable en matière de travail forcé et de travail des enfants - Code de déontologie et d'éthique à l'intention des fournisseurs/chaîne d'approvisionnement responsable

Cibles et rendement

IAMGOLD fixe des cibles annuelles et suit de près ses progrès vers l'atteinte de ses objectifs de durabilité. Nos efforts contribuent à des objectifs sociétaux plus vastes, notamment les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Les ODD se composent de 17 objectifs mondiaux subdivisés en 169 cibles, et servent d'appel universel à l'action pour promouvoir la paix et la prospérité pour les peuples et la planète. Bien que nos initiatives de durabilité contribuent aux ODD, l'ampleur de notre impact varie selon la nature des activités et les domaines sur lesquels elles influent.

Cibles et rendement de 2024

Le tableau suivant fait état des progrès réalisés par rapport aux cibles ESG fixées pour 2024 dans notre fiche de rendement.

ODD	Cibles de 2024	Progression	Faits saillants en 2024
 	Respecter ou dépasser les cibles en sécurité par rapport aux indicateurs de prévention et de résultats	➔	- Élaboration et mise en œuvre de dix protocoles des risques critiques - Atteinte d'un TF TIE de 0,63, soit mieux que la cible de 0,66 - Atteinte d'un TF JART de 0,35, soit mieux que la cible de 0,37
 	Augmenter la représentation des femmes : Augmenter la représentation des femmes dans l'ensemble de la société de 1 % par rapport à 2023	○	Représentation des femmes de 13,5 % dans l'ensemble de la société et représentation des femmes de 21,4 % dans la direction⁷
 	Élaborer une feuille de route sur la biodiversité	●	Une feuille de route 2025 a été élaborée et la société continue de présenter le plan en interne
  	Élaborer un cadre de gouvernance de l'eau	●	- Le cadre de gestion de l'eau d'IAMGOLD, qui comprend une politique et une norme mises à jour, a été finalisé en décembre 2024 - Tous les sites ont effectué une évaluation des lacunes vis-à-vis de la norme de gestion de l'eau afin de cerner les lacunes et les possibilités
-	Zéro incident important touchant l'environnement et les communautés ⁸	●	En 2024, IAMGOLD n'a enregistré aucun incident important lié aux communautés et à l'environnement

● Réalisée ◐ Partiellement réalisée ○ Non réalisée ➔ Cible sur plusieurs années

Cibles de 2025

Les cibles incluses par IAMGOLD dans sa fiche de rendement pour 2025 en matière de facteurs ESG sont axées sur la santé et la sécurité, l'eau, l'énergie et les changements climatiques, ainsi que l'équité, la diversité et l'inclusion.

ODD	Cibles pour 2025	Description
 	Intégrer et vérifier le programme de gestion des risques critiques	- Intégrer la gestion des risques critiques à l'orientation des entrepreneurs intégrés - Élargir l'accès de la main-d'œuvre à l'outil de vérification
 	Améliorer la représentation des femmes chez IAMGOLD en attirant davantage de talents et en réduisant le taux de rotation volontaire des femmes	Atteindre un taux d'embauche mondial de femmes de 20 %
 	Faire progresser la stratégie de décarbonation d'IAMGOLD	Intégrer le coût du carbone dans les processus décisionnels
 	Faire progresser le cadre de gestion de l'eau d'IAMGOLD	Faire progresser le cadre de gestion de l'eau fondée sur le captage sur les sites grâce à l'élaboration de feuilles de route

7 Nous englobons dans la direction les postes de vice-présidents et vice-présidentes, de directeurs principaux et directrices principales, et de directeurs et de directrices, et en excluons les équipes de supervision.

8 Nous définissons les incidents importants comme étant ceux de niveau 4 ou 5 sur notre matrice des risques ou occasionnant des amendes de plus de 100 000 dollars américains. Notre matrice des risques comprend une matrice des conséquences permettant de déterminer la gravité des incidents sur le plan de l'environnement, de la santé et de la sécurité ainsi que sur les aspects sociaux et financiers. Pour plus de détails, consulter la section [Programme de gestion des risques de l'entreprise](#) du présent rapport.

Cibles et rendement (suite)

Rendement concernant l’initiative Vers le développement minier durable

Vers le développement minier durable (VDMD) est un programme de développement durable reconnu à l'échelle mondiale pour gérer le rendement minier. Il cherche à aider les entreprises minières à exercer leurs activités de façon responsable et à gérer efficacement les risques environnementaux et sociaux. Les protocoles VDMD aident les sites miniers à élaborer des systèmes de gestion de la durabilité et à améliorer progressivement leur rendement en la matière. En tant que membre de l'Association minière du Canada (AMC), nous appliquons l'initiative VDMD à toutes nos exploitations, y compris à Essakane, surpassant ainsi les exigences imposées aux membres de l'AMC. Chaque année, nos installations en exploitation effectuent une autoévaluation de leur rendement par rapport aux protocoles VDMD ; un prestataire de services de vérification effectue une vérification externe tous les trois ans. Côté Gold commencera à publier officiellement son rendement au regard des protocoles VDMD en 2026, sa troisième année d'exploitation, conformément aux exigences de l'AMC.

En 2024, une vérification externe du rendement d'Essakane et de Westwood au regard des protocoles VDMD a confirmé une cote de niveau A ou supérieur pour tous les protocoles. Les rapports sommaires de vérification de ces mines peuvent également être consultés sur le [site Web](#) de l'AMC dédié à l'initiative VDMD. Nous sommes fiers que nos sites aient amélioré leur rendement et comptons poursuivre cette dynamique. Nos principales réussites concernent les enjeux suivants :

- Gestion des résidus** : Dans l'optique de soutenir les efforts de conformité, d'atténuation des risques et d'excellence opérationnelle dans la gestion des résidus, la société a renforcé sa surveillance en modifiant certains rôles au niveau du conseil d'administration et des sites, et en opérant des changements concernant les examens d'experts indépendants et le cadre de gestion des résidus.

2024 RAPPORT SUR LA DURABILITÉ

- Gestion de la conservation de la biodiversité** : Westwood a élaboré un plan de gestion de la biodiversité pour appuyer ses objectifs de conservation et de gestion.
- Changements climatiques** : Les sites ont procédé à une évaluation des risques climatiques physiques à partir des scénarios SSP1-1.9 et SSP5-8.5 sur les horizons temporels de 2035, 2050 et 2080°.
- Gouvernance de l'eau** : La société a conçu un cadre de gestion de l'eau qui adopte une approche intégrée à l'échelle du bassin versant afin d'établir une norme interne de rendement qui équilibre gestion du risque et gestion du rendement. Les plans de gestion de l'eau à l'échelle des sites portent sur la qualité et la quantité de l'eau, les enjeux liés à la fermeture et à la réhabilitation, les résidus, l'eau rejetée, l'eau potable et les eaux souterraines.
- Santé et sécurité** : Westwood a procédé à des audits de son système de gestion de la santé et de la sécurité et du rendement de ce dernier.
- Relations avec les Autochtones et les collectivités** : Westwood a révisé son approche en matière de relations avec les communautés en élaborant une stratégie et des outils de soutien.
- Planification de la gestion de crises et des communications** : Le plan de gestion de crise a été mis à jour et la société a organisé des formations pour les membres de l'équipe ainsi qu'un exercice de simulation de crise.

Les baisses de résultats dans certains domaines étaient essentiellement dues à la plus grande rigueur de la vérification externe par rapport aux résultats de l'autoévaluation de l'année précédente (2023) et à la mauvaise interprétation antérieure des exigences du protocole.

Cotes VDMD pour 2024

	Westwood	Essakane
Gestion des résidus		
1. Politique ou engagement de gestion des résidus miniers	AAA	AAA
2. Répartition de l'imputabilité et de la responsabilité de la gestion des résidus	AA	AA
3. Système de gestion des résidus et préparation aux situations d'urgence	AA	AA
4. Manuel d'exploitation, d'entretien et de surveillance (EES)	AA	AAA
5. Revue annuelle de la gestion des résidus	AA	AA
Gestion de la conservation de la biodiversité		
1. Engagement, reddition de comptes et communications de la société en matière de conservation de la biodiversité	A	AAA
2. Planification et mise en œuvre de la conservation de la biodiversité à l'échelle du parc à résidus	A	AAA
3. Production de rapports sur la conservation de la biodiversité	A	A
Changements climatiques		
1. Gestion des changements climatiques à l'échelle de l'entreprise	A	A
2. Gestion des changements climatiques à l'échelle du parc à résidus	A	AA
3. Cibles de rendement du parc à résidus et production de rapports	A	AA
Gouvernance de l'eau		
1. Gouvernance de l'eau	AAA	AAA
2. Gestion de l'eau destinée aux opérations	AA	AAA
3. Planification des bassins versants	AAA	AAA
4. Rendement et production de rapports en matière d'eau	A	A

Légende (comparaison des rendements de 2024 et 2023)

■ Rendement amélioré ■ Rendement maintenu ■ Rendement inférieur

9 Les scénarios de profils socioéconomiques partagés (SSP) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ont été utilisés dans la présente évaluation. Le SSP1-1.9 représente un scénario d'émissions faibles où des politiques liées au climat sont en place, limitant le réchauffement à une température de 1,5 °C. En revanche, le SSP5-8.5 dépeint un scénario d'émissions très élevées, une action climatique minimale et une dépendance continue aux combustibles fossiles, menant à un réchauffement dépassant 4 °C.

		Westwood	Essakane	
Santé et sécurité				
1. Engagements et reddition de compte	A	AAA		
2. Planification et mise en œuvre	A	AAA		
3. Formation, comportement et culture	A	AAA		
4. Suivi et rapports	A	AAA		
5. Rendement	AA	AA		
Relations avec les Autochtones et les collectivités				
1. Identification des communautés d'intérêts	AA	AA		
2. Processus d'échange et de dialogue efficaces avec les communautés d'intérêts	A	AA		
3. Processus d'échange et de dialogue efficaces avec les communautés autochtones	A	S. o.		
4. Gestion des répercussions et des avantages pour les communautés	A	AAA		
5. Système de rétroaction	AAA	A		
		Siège social	Westwood	Essakane
Planification de la gestion de crises et des communications				
1. Préparation en matière de gestion de crises et des communications	Oui	Oui	Oui	
2. Révision	Oui	Oui	Oui	
3. Formation	Oui	Oui	Oui	
		Westwood	Essakane	
Prévention du travail des enfants et du travail forcé				
1. Prévention du travail forcé	Oui	Oui		
2. Prévention du travail des enfants	Oui	Oui		

Politiques et systèmes de gestion

IAMGOLD s’efforce de maintenir une culture de pratiques d’exploitation minière responsable. Notre cadre de gouvernance comprend des politiques, des systèmes, des normes et des outils de mise en œuvre.



Visite du conseil d'administration et de la direction à Côté Gold

Gouvernance d’entreprise

Une solide gouvernance d’entreprise est essentielle pour établir des attentes claires, réduire les risques et appuyer la conformité, tout en favorisant la confiance, en promouvant la durabilité à long terme et en responsabilisant toutes les parties prenantes. Lorsqu’elle agit avec intégrité, une gouvernance d’entreprise solide guide la gestion et l’exploitation de la société et favorise la prise de décisions responsable.

IAMGOLD s’appuie sur un ensemble de politiques et un cadre de gestion à l’échelle mondiale qui englobent la déontologie et l’intégrité des affaires, les relations communautaires, la gouvernance environnementale, la gestion des risques, la santé et la sécurité et les ressources humaines.

Tous les membres du personnel et les entrepreneurs sont tenus de respecter notre engagement à l’égard de la santé et de la sécurité, de la durabilité, de l’engagement des Autochtones et des droits de la personne, et adhèrent à toutes nos politiques d’entreprise, comme le Code de déontologie et d’éthique, le Code de déontologie et d’éthique à l’intention des fournisseurs, la politique anticorruption et la politique de durabilité. Nous avons également établi diverses normes d’entreprise qui fixent des directives sur des sujets précis.

Politiques d’entreprise

Les politiques d’entreprise sont révisées périodiquement afin de veiller à ce qu’elles restent pertinentes et reflètent les meilleures pratiques. En 2024, nous avons mis à jour toutes nos politiques liées à la durabilité pour les harmoniser avec les normes de l’industrie, les meilleures pratiques et les attentes des parties prenantes. Les politiques liées à la durabilité ont été examinées et approuvées par la direction, puis revues par le comité de durabilité du conseil d’administration. Une liste exhaustive de nos politiques est accessible publiquement sur notre site Web.

Catégorie	Politique
Gouvernance Page sur la gouvernance d’entreprise de notre site Web	Code de déontologie et d’éthique
	Code de déontologie et d’éthique à l’intention des fournisseurs
	Politique anticorruption
	Politique en matière de dénonciation
	Politique de diversité
	Politique du conseil d’administration sur l’engagement auprès des actionnaires
	Politique sur le renouvellement du conseil d’administration
	Règlement de préavis de nominations d’administrateurs
	Politique de divulgation
Durabilité Page sur la durabilité de notre site Web	Politique en matière d’opérations sur les actions
	Politique de durabilité
	Politique de santé et sécurité
	Politique en matière de droits de la personne
	Politique d’engagement avec les Autochtones
	Politique de gestion de l’énergie et des émissions de gaz à effet de serre
	Politique de gestion de l’eau
	Politique de gestion de la biodiversité
	Politique de gestion des résidus miniers

➤ Plus de détails sur le site Web d’IAMGOLD :
Politiques liées à [la gouvernance d’entreprise](#) et à [la durabilité](#)

Politiques et systèmes de gestion (suite)

Systèmes de gestion de la durabilité

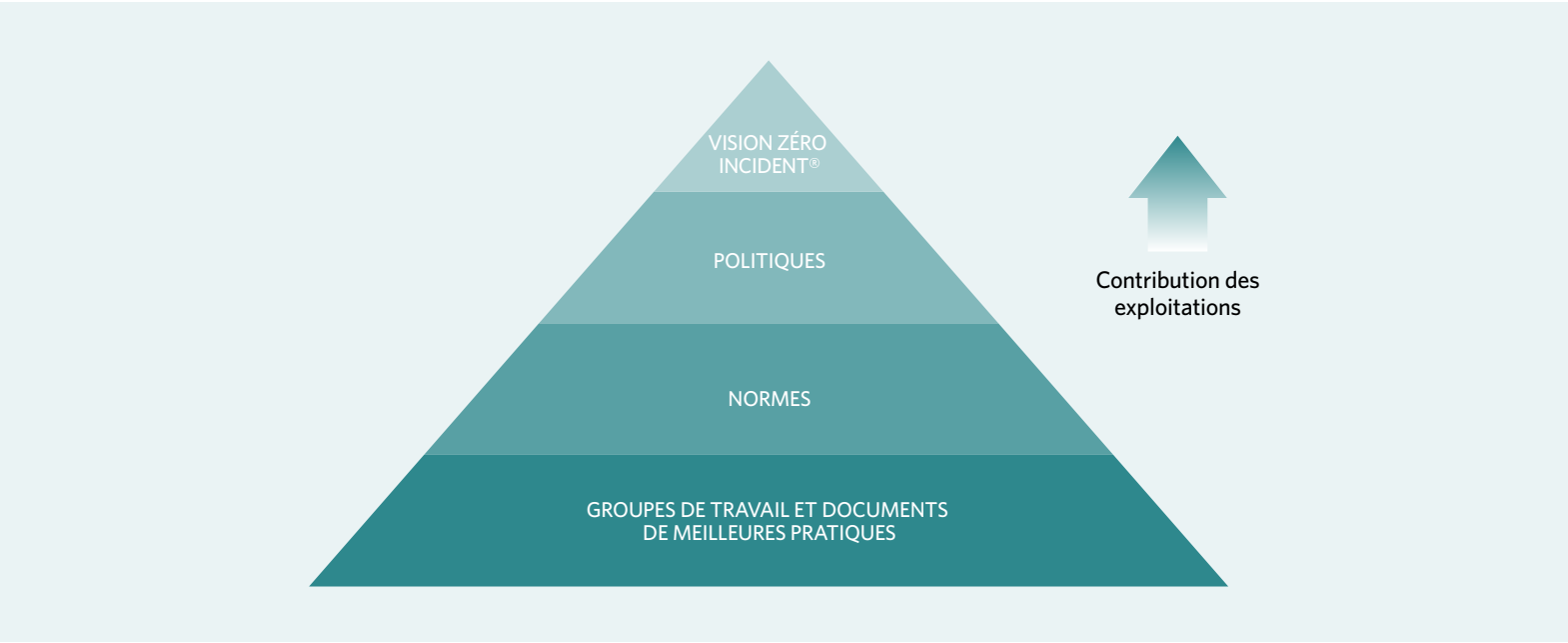
IAMGOLD applique différents systèmes de gestion incluant les diverses activités des membres du personnel et des entrepreneurs et auxquels ils doivent se plier. Les systèmes de gestion des sites fondent leur approche sur les normes de l'industrie, comme les protocoles de l'initiative Vers le développement minier durable (VDMD) de l'Association minière du Canada, les normes de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), les normes de rendement social de la Société financière internationale (SFI) et les principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme, et sont adaptés au contexte local de chaque site. À l'heure actuelle, seuls les systèmes de gestion d'un de nos trois sites sont certifiés ISO.

- **Côté Gold** : En tant que nouvelle mine en exploitation, le système de gestion de la santé et de la sécurité du site s'appuie sur la norme ISO 45001. Côté Gold dispose d'un système de gestion de l'environnement, et son système de gestion communautaire est en cours d'élaboration.
- **Westwood** : Le système de gestion du site a été conçu pour être harmonisé avec les protocoles VDMD relatifs à l'environnement, à la santé et la sécurité, et aux communautés. Ses résultats sont vérifiés à l'externe tous les trois ans conformément aux exigences de l'AMC.
- **Essakane** : Le système de gestion de l'environnement du site est certifié ISO 14001 et son système de gestion de la santé et de la sécurité est certifié ISO 45001. Les deux systèmes font l'objet d'audits externes annuels. Le système de gestion communautaire d'Essakane est aligné sur le protocole VDMD relatif aux relations avec les Autochtones et les collectivités. Ses résultats sont vérifiés à l'externe tous les trois ans conformément aux exigences de l'AMC.

Compte tenu de l'évolution des normes en matière d'exploitation minière responsable, notamment l'initiative de Norme consolidée relative à l'exploitation minière, nous avons commencé à réévaluer notre cadre de gouvernance en matière de durabilité à la fin de 2024. Cette initiative pluriannuelle vise à améliorer l'uniformité entre les sites tout en veillant à ce que nous soyons mieux alignés sur les meilleures pratiques de l'industrie et les attentes des parties prenantes.

Systèmes de gestion des sites

	Côté Gold	Westwood	Essakane
Environnement	☑ Système en place	☑ Aligné sur l'initiative VDMD	☑ Certifié ISO 14001
Santé et sécurité	☑ Fondé sur la norme ISO 45001	☑ Aligné sur l'initiative VDMD et fondé sur la norme ISO 45001	☑ Certifié ISO 45001
Communautés	En cours d'élaboration	☑ Aligné sur l'initiative VDMD	☑ Aligné sur l'initiative VDMD



Gouvernance environnementale

Gestion des résidus et des déchets	24
Gouvernance de l'eau	27
Fermeture minière et réhabilitation	30
Énergie et climat	31
Biodiversité et utilisation des terres	45

Gestion des résidus et des déchets

L'exploitation minière et le traitement du minerai produisent des flux de déchets. Nous nous efforçons d'appliquer les principes de réduction, de réutilisation et de recyclage des déchets et avons mis en place des pratiques de gestion des déchets pour traiter, stocker et éliminer les déchets, ainsi que pour réduire au minimum les effets négatifs de toute mauvaise manipulation ou de tout rejet accidentel éventuels. Nous sommes conscients que s'ils ne sont pas bien gérés durant l'exploitation et après la fermeture, les déchets peuvent être nuisibles aux communautés à proximité et à l'environnement.

Dans le cadre de notre politique de durabilité et de notre politique consacrée à la gestion des résidus miniers, nous sommes déterminés à gérer de façon responsable nos parcs à résidus, ainsi que tous les autres déchets et substances. Des procédures opérationnelles normalisées, dont un plan d'intervention en cas d'urgence, sont en place pour la gestion des résidus et des déchets dangereux.

Nous surveillons de près les déchets et les résidus produits, ainsi que la qualité des effluents finaux, durant l'exploitation minière et après la fermeture. Notre objectif est de gérer nos déchets conformément aux exigences réglementaires et de nous assurer que les déchets sont en permanence manipulés, stockés et transportés de manière appropriée afin de prévenir tout rejet accidentel dans l'environnement.

Notre processus d'engagement et de consultation a consisté à recueillir des commentaires durant le processus d'évaluation environnementale, y compris concernant la conception des parcs à résidus. En 2024, Westwood et Essakane ont échangé avec les communautés intéressées sur la gestion des résidus ; toutefois, nous reconnaissons que nous devons renforcer sur chacun de nos sites ces échanges concernant nos parcs à résidus, et ce à toutes les étapes du cycle de l'exploitation minière.

La gestion des déchets chez IAMGOLD comprend les déchets minéraux et non minéraux, qui peuvent être dangereux et non dangereux. Les déchets minéraux sont des matières générées durant l'extraction et les processus d'affinage du minerai. Nos sites d'exploitation produisent des déchets minéraux, soit des stériles, des morts-terrains, des résidus et des boues. Nous avons une approche exhaustive en matière de gestion des déchets qui nous permet d'identifier et de réduire au minimum les impacts environnementaux, sociaux et en sécurité potentiels. En 2024, environ 86 millions de tonnes de déchets minéraux ont été générées, soit une augmentation d'environ 30 % par rapport à 2023. Cette hausse est principalement attribuable au début de la production commerciale à Côté Gold et à l'augmentation de la production à Essakane, qui a entraîné une production plus importante de stériles et de résidus.

	Stériles	Morts-terrains	Résidus	Boues
Déchets minéraux produits (tonnes métriques)	66 024 108	1 956 396	18 011 488	10 959

Déchets minéraux	Définition
Stériles	Roche stérile ou minerai à faible teneur qui a été extrait. Durant le processus d'extraction minière, on retire généralement les stériles afin d'accéder à un gisement commercialement viable. Puisque les stériles comportent des traces minimales de métaux et de minéraux, ils sont stockés dans des empilements sur le site durant l'exploitation minière. Au moment de la fermeture, le terrain sera réhabilité et des techniques spécifiques seront appliquées en fonction du niveau de matériau potentiellement acidogène contenu ou des propriétés naturelles de dissolution. En fonction des propriétés des stériles, certains d'entre eux peuvent être recyclés en granulats pour la construction ou la réhabilitation.
Morts-terrains	Matières retirées pour accéder au gisement minéralisé. Les morts-terrains se composent généralement de sol, de végétation, de sable, d'argile, de gravier ou de roche friable. Ils ne sont pas traités et sont généralement stockés dans des halles sur les sites miniers. Ils peuvent être triés et réutilisés durant la réhabilitation.
Résidus	Déchets dérivés de l'exploitation minière et du traitement du minerai. Ils sont produits lorsque des métaux et minéraux économiquement viables, comme de l'or, sont extraits de la roche hôte au moyen de processus mécaniques (concassage et broyage) et chimiques (affinage) afin de créer un lingot métallique vendable. Les résidus restants sont rejetés sous forme de boue d'une teneur en eau variable dans un parc à résidus en vue d'une gestion à long terme ou d'une utilisation comme remblai en pâte sous terre.
Boues	Sous-produit commun du processus de traitement de l'eau. Les boues sont typiquement créées par le retrait physique et chimique de contaminants ou des sédiments issus de l'érosion de surface des effluents en vue de produire un effluent final non toxique et conforme à toutes les limites de paramètres.

📄 Plus de détails sur le site Web d'IAMGOLD :

[Politique de durabilité](#) | [Politique de gestion des résidus miniers](#) | [Rapport 2023 sur la gestion des résidus](#)

Gestion des résidus et des déchets (suite)

Gestion des résidus

Nous sommes déterminés à assurer la sécurité des membres de notre personnel, des communautés et de l'environnement dans le cadre de la gestion de nos parcs à résidus. La gestion des résidus est prise en compte du début de la pré faisabilité jusqu'à la fermeture. IAMGOLD a élaboré un système rigoureux de gestion des résidus et promeut une culture de leadership, de responsabilisation et d'amélioration continue pour soutenir son rendement en matière de gouvernance environnementale. Notre cadre de référence de gestion des résidus s'appuie sur les lois et réglementations, les cadres internationaux, les attentes des parties prenantes, les analyses comparatives avec nos pairs et les meilleures pratiques. Pour plus de détails sur notre approche en gestion des résidus, y compris la gouvernance, les systèmes de gestion, les mesures de protection et des informations sur les parcs à résidus, consulter notre premier [rapport 2023 sur la gestion des résidus](#). Notre cadre de gestion des résidus est brièvement présenté ci-dessous.

En 2024, nous avons ajouté un parc à résidus à notre total avec la mise en service de la mine Côté Gold. IAMGOLD gère désormais cinq parcs à résidus actifs, un parc à résidus inactif et deux anciens parcs à résidus fermés. Le système de gestion des résidus d'IAMGOLD inclut toutes les phases du cycle de vie d'un parc à résidus, de la planification du projet jusqu'à la rétrocession. Le cadre de gestion des résidus d'IAMGOLD comporte des politiques, des normes, des plans ainsi que des procédures et outils opérationnels. Chaque site élabore un manuel d'exploitation, d'entretien et de surveillance (EES), qui comprend un plan de gestion des résidus, et un manuel de gestion de l'eau qui définit les conditions d'exploitation de chaque parc à résidus, y compris les rôles et responsabilités, la gestion et le contrôle des risques, ainsi que l'entretien et la surveillance. Le conseil d'administration est responsable de la gérance globale de notre rendement en gestion des résidus. Pour ce faire, il est appuyé par le comité technique et le comité de durabilité du conseil. Le chef de l'exploitation est le dirigeant responsable de la gestion des résidus. Il est chargé de superviser la mise en œuvre du système de gestion des résidus, de veiller à ce que de la formation et des ressources adéquates soient offertes, et qu'en fonction du niveau de risque et des caractéristiques du parc à résidus, il y ait une personne responsable compétente et expérimentée, un ingénieur désigné ou une ingénieure désignée et une équipe de vérification externe pour chaque parc à résidus.

Sur chaque site, la personne responsable gère le parc à résidus et fait partie intégrante de l'élaboration, de la mise en place et de l'amélioration continue du système de gestion des résidus. Des spécialistes externes, y compris l'ingénieur désigné ou l'ingénieure désignée, fournissent une expertise essentielle en gestion des résidus, notamment en matière de sécurité, dans le cadre des examens annuels de gestion de l'eau et des résidus réalisés par le comité indépendant d'examen des résidus. Les parcs à résidus font l'objet d'inspections régulières par des personnes responsables compétentes et formées, nommées pour gérer leur performance. De plus, une inspection annuelle est réalisée par l'ingénieur désigné ou l'ingénieure désignée. Chacun de nos sites dispose de plans d'intervention et de préparation aux urgences en place pour gérer les risques, y compris des ruptures de digues potentielles. Ces plans sont testés sur une base régulière. Nous effectuons une surveillance et des tests approfondis pour rester prêts à toute éventualité. Concernant nos sites canadiens, les résultats des tests annuels des plans d'intervention sont soumis au ministère de l'Environnement concerné, conformément à la réglementation.

Les constatations ou les recommandations du comité indépendant d'examen des résidus sont hiérarchisées et traitées en fonction de la priorité attribuée. Un plan d'action est ensuite élaboré et présenté au comité indépendant d'examen des résidus. Aux fins du présent rapport, par « constatations importantes », nous entendons celles qui *posent un risque pour la sécurité des barrages si elles ne sont pas traitées immédiatement*. Les examens indépendants menés dans nos parcs à résidus en 2024 n'ont fait état d'aucune constatation importante. Les constatations ont porté sur l'amélioration continue de la planification, de l'exploitation, de l'entretien, de la surveillance et de la fermeture de nos parcs à résidus afin d'assurer leur sécurité. Certaines des principales recommandations formulées au cours de l'année de déclaration portaient sur l'amélioration des systèmes de surveillance et des plans d'intervention associés pour les trois sites, ainsi que sur la progression de la planification de la fermeture à Westwood et à Essakane.

Survol des parcs à résidus

Nom du parc à résidus	Emplacement	Statut opérationnel
Côté Gold	Canada	Actif
Complexe Westwood	Canada	Actif : fosse de Doyon, parcs à résidus 2 et 3 Inactif : parc à résidus 1
Essakane SA	Burkina Faso	Actif
Yvan Vezina	Canada	Fermé
Solbec	Canada	Fermé



Parc à résidus d'Essakane

Gestion des résidus et des déchets (suite)

Gestion des stériles

Dans le cadre du processus de caractérisation de la teneur en minerai de la roche, le potentiel de lixiviation des métaux ou de drainage rocheux acide (DRA) du matériau est également évalué. Les stériles sont ensuite traités en fonction des résultats et conformément au plan de gestion des stériles de chaque site d'exploitation. Les empilements de stériles sont des structures techniques, et leur conception tient compte des propriétés du sol naturel pour inclure des mesures qui renforcent la sécurité et la stabilité de la structure. Lors du choix de l'emplacement et de la conception des empilements de stériles, on veille à ce qu'une zone tampon soit maintenue entre les masses d'eau et à ce que la distance de transport entre la mine et les empilements de stériles soit réduite au maximum, tant pour l'efficacité du temps de cycle que pour la gestion des émissions. Le ruissellement provenant de l'empilement de stériles est recueilli et traité conformément au plan de gestion de l'eau de chaque site d'exploitation.

Gestion des déchets non minéraux

Les déchets non minéraux comprennent toutes les autres matières (autres que les déchets minéraux) non destinées et destinées à l'élimination. Ces déchets sont créés par le traitement du minerai et les activités de soutien. Chacun de nos sites dispose de plans de gestion des déchets afin qu'ils soient gérés en toute sécurité. La gestion des déchets est conforme à la réglementation locale et aux politiques, aux plans et aux procédures internes. Ces plans décrivent les façons de gérer les divers types de déchets que produisent nos activités et mettent l'accent sur les façons de les réduire au minimum, de les recycler et de les réutiliser. Nous surveillons également la qualité de l'eau et des sédiments et réalisons des tests pour déterminer s'il y a des contaminants et si un rejet dans l'environnement est adéquat.

En 2024, nous avons revu notre méthodologie de classification des déchets pour l'aligner sur la Convention de Bâle. Par conséquent, les données sur les déchets non minéraux ne sont pas directement comparables à celles de 2023. Environ 15 000 tonnes métriques (soit 80 %) de nos déchets non minéraux ont été acheminés vers des sites d'enfouissement, incinérés ou enfouis (autrement dit, ils ont été éliminés), et environ 4 000 tonnes métriques (soit 20 %) ont été réacheminés vers des recycleurs (autrement dit, ils ont évité l'élimination). Dans l'ensemble, nos déchets destinés à l'élimination ont diminué en 2024 principalement parce que Côté Gold est passée en phase de production et avait donc moins de déchets de construction. En 2024, aucun incident important n'est survenu mettant en cause des produits dangereux et la gestion des déchets¹⁰.

Profil des déchets non minéraux d'IAMGOLD

Types de déchets	• Construction • Eau usée septique • Ménagers, bureaux et entretien (p. ex., emballages, papier, plastique, nourriture)
Méthodes d'élimination	• Contrats avec des fournisseurs • Incinération et ou enfouissement au site
Méthodes de détournement de matières résiduelles de l'élimination	• Contenu non dangereux recyclable envoyé aux recycleurs • Déchets dangereux réutilisés ou traités hors site

Déchets réacheminés en 2024

(tonnes métriques)

	Dangereux	Non dangereux
4 058	237	3 822

Déchets destinés à l'élimination

(tonnes métriques)

	Dangereux	Non dangereux
15 043	12 267	2 776

¹⁰ Nous définissons les incidents importants comme étant ceux de niveau 4 ou 5 sur notre matrice des risques ou occasionnant des amendes de plus de 100 000 dollars américains. Notre matrice des risques comprend une matrice des conséquences permettant de déterminer la gravité des incidents sur le plan de l'environnement, de la santé et de la sécurité ainsi que sur les aspects sociaux et financiers.

Gouvernance de l'eau

L'eau est essentielle au processus d'extraction minière et est une ressource partagée avec les communautés hôtes. Chez IAMGOLD, nous sommes déterminés à gérer et à utiliser les ressources en eau de façon responsable et efficace. Nous reconnaissons que l'accès à une eau saine est un droit de la personne et nous nous engageons à réduire au minimum notre incidence sur les ressources en eau partagées et limitées qui approvisionnent les communautés où nous exerçons nos activités, soutiennent les écosystèmes et alimentent nos exploitations.

Dans l'exploitation minière, l'eau sert dans l'extraction et la minéralurgie, la gestion des résidus, la lutte contre les poussières et les activités de soutien. Sans gestion appropriée, toute eau rejetée qui ne respecte pas les normes réglementaires peut affecter l'environnement et les communautés locales.

En 2024, nous avons collaboré avec nos sites pour améliorer notre cadre de gestion de l'eau, en nous attachant à créer une vision claire, à mettre à jour notre politique de gestion de l'eau et à élaborer une norme de gestion de l'eau qui intègre des principes à forte valeur, les meilleures pratiques de l'industrie, comme celles définies par le Conseil international des mines et métaux et par l'initiative Vers le développement minier durable, et les apports d'experts en la matière. Dans le cadre de ce processus, nous avons également défini des indicateurs de rendement clés et adopté une approche intégrée à l'échelle des bassins versants qui tient compte des répercussions plus vastes au-delà de nos propres activités.

Notre nouvelle norme de gestion de l'eau définit les exigences minimales requises pour maintenir la sécurité de l'approvisionnement en eau et la bonne gouvernance de l'eau dans l'ensemble de nos opérations. Les sites seront tenus de documenter dans leurs plans de gestion de l'eau la façon dont ils se conforment aux nouvelles exigences de la norme de gestion de l'eau et de mettre en place un groupe de travail sur la gouvernance de l'eau, chargé de mettre en œuvre les initiatives de gestion et de gouvernance de l'eau. De plus, dans le cadre de cette initiative, nous avons procédé à des évaluations à l'aune de notre norme de gestion de l'eau et relevé les vulnérabilités dans les infrastructures physiques. Les sites ont

également défini des feuilles de route individuelles précisant la voie à suivre pour être en conformité avec la norme, notamment la planification du budget nécessaire. Ces feuilles de route seront mises à jour chaque année. En 2025, nous prévoyons de procéder à un examen de maturité vis-à-vis de la norme de gestion de l'eau et d'élaborer des fiches de rendement de chaque site concernant l'eau afin d'évaluer leur incidence sur l'eau au niveau régional.

Gestion de l'eau

Nos sites disposent de modèles de bilan hydrique qui nous aident à comprendre le débit prévu, l'accumulation et le cheminement de l'eau sur chaque site et à simuler des scénarios pour optimiser la gestion de l'eau. Le modèle de bilan hydrique alimente le plan de gestion de l'eau, aide à prendre des décisions de conception technique et étaye l'évaluation des effets potentiels des activités liées à la mine sur l'environnement récepteur. En 2025, nous prévoyons d'explorer les possibilités d'utiliser un logiciel pour améliorer l'efficacité et la précision de la mise à jour des bilans hydriques dans tous les sites.

Le drainage rocheux acide (DRA), c'est-à-dire la possibilité que la roche génère un ruissellement acide (à faible pH) lorsqu'elle est en contact avec l'air et l'eau, est géré activement à Westwood au moyen de plans de gestion de l'eau. Selon notre modélisation actuelle, on ne prévoit pas de DRA à Essakane, principalement en raison du climat sec ; des mesures d'atténuation sont tout de même en place pour contrôler la lixiviation des métaux et d'autres mesures de préparation aux imprévus font actuellement l'objet d'une évaluation. Selon des études, le risque de DRA est faible à Côté Gold. Toutefois, bien qu'aucun DRA n'y soit prévu ni géré activement, le site prend des mesures préventives. Côté Gold a ainsi identifié des zones où des matières potentiellement acidogènes pourraient être présentes. Ces matières sont testées, tout comme la zone environnante. Lorsque des matières potentiellement acidogènes sont décelées, les camions de transport autonomes les déposent dans une zone spécifique de la halde à stériles pour qu'elles y soient mélangées.



Activités de suivi de l'eau

➦ [Plus de détails sur le site Web d'IAMGOLD :
Politique de gestion de l'eau](#)

Gouvernance de l’eau (suite)

Nos pratiques de gestion de l’eau

Conservation

- Recyclage
- Réduction à la source

Traitement

- Usines de traitement de l’eau industrielle
- Usines de traitement des eaux usées domestiques
- Bassins de décantation
- Séparateurs d’hydrocarbures

Déviation

- Fossés et canaux empêchant l’eau naturelle de pénétrer dans des zones perturbées

Collecte

- Réseau de fossés, de bassins, de stations de pompage et de tuyaux

Surveillance

- Réseau de puits de surveillance et de stations d’eau à la surface
- Inspections fréquentes
- Test de la qualité de l’eau
- Études de suivi des effets sur l’environnement réalisées sur les milieux récepteurs tous les trois ans pour les installations qui rejettent des effluents

Planification, état de préparation et résilience

- Planification fondée sur le bilan massique et tenant compte des prévisions météorologiques et des changements climatiques

Les exploitations d’IAMGOLD cherchent à limiter le prélèvement d’eau, à réduire l’incidence de leurs activités sur les cours d’eau et à mettre en œuvre des pratiques efficaces de gestion et de conservation de l’eau. Essakane se trouve dans une région soumise à un stress hydrique élevé, et la conception de la mine prévoit l’élimination des rejets d’eau de traitement dans l’environnement. Nous surveillons régulièrement la qualité et la quantité de l’eau, y compris l’eau traitée et l’eau rejetée. Des tests sont effectués par des laboratoires sur le site et par des laboratoires tiers pour maintenir la conformité aux réglementations provinciales et nationales.

Notre gestion de l’eau douce

	Côté Gold	Westwood	Essakane
Prise d’eau douce	Bien que nous cherchions à maximiser le recyclage de l’eau utilisée dans nos exploitations, nous devons puiser dans les eaux de surface et/ou souterraines pour combler un déficit ou pour alimenter des parties des exploitations nécessitant de l’eau douce.		
	• L’eau est prélevée de puits souterrains, du lac Mesomikenda, de la fosse à ciel ouvert et de la rivière Mollie.	• L’eau de la rivière Bousquet est utilisée par l’usine, la mine souterraine et les bureaux administratifs. • Des puits souterrains servent aussi à alimenter les bureaux administratifs.	• La source d’eau principale est la rivière Gorouol, un affluent du fleuve Niger, situé près de la limite nord d’Essakane. • Un bassin à l’extérieur du lit de la rivière a été construit pour recueillir l’excès d’eau de la saison des pluies, qui a lieu de juin à septembre. L’eau est ensuite pompée de ce bassin vers les réservoirs sur le site. • Le pompage n’est pas effectué durant les périodes d’étiage pour éviter les incidences sur l’environnement et les communautés.
Faits saillants liés à l’eau	• Mine conçue pour que toute eau dans le processus d’usinage soit dans un système à circuit fermé afin de limiter la consommation et de maximiser le recyclage et la réutilisation.	• Mise en place d’un projet pilote d’initiatives de réduction des prélèvements d’eau.	• Aucun rejet d’effluent. • Consultation des communautés pour tous les nouveaux projets liés à l’eau. • Comité interne de l’eau axé sur la préservation de l’eau.

Gouvernance de l’eau (suite)

Rendement en matière d’eau en 2024

Le prélèvement d’eau, qu’il soit collecté ou extrait, sert à répondre aux besoins opérationnels en eau. En 2024, notre prélèvement total d’eau s’est élevé à environ 23 000 mégalitres, provenant principalement de l’eau douce, des précipitations et des eaux souterraines, ce qui représente une augmentation d’environ 18 % par rapport à l’année précédente. L’augmentation des prélèvements d’eau totaux par rapport à 2023 est essentiellement attribuable à Westwood et à Côté Gold. Les précipitations ont augmenté à Westwood, et l’inclusion de Fayolle en 2024 a augmenté notre zone d’opérations et contribué à la hausse des prélèvements sur les précipitations. À Côté Gold, la transition vers la production a contribué à une augmentation du prélèvement total d’eau. Dans une moindre mesure, le prélèvement total d’eau à Essakane a augmenté en 2024 par rapport à l’année précédente, principalement en raison de l’amélioration de la précision des données grâce aux nouveaux débitmètres, qui ont remplacé le suivi fondé sur les factures, ainsi que des prélèvements d’eau supplémentaires qui ont été nécessaires pour constituer une réserve d’eau pour utilisation future.

En 2024, le volume total d’eau rejetée était d’environ 8 200 mégalitres. L’eau rejetée dans l’environnement comprend l’eau utilisée pour répondre aux besoins opérationnels en eau et les « autres eaux gérées » qui ne sont pas utilisées pour les besoins opérationnels en eau. Les sites de Côté Gold et Westwood ne se situent pas dans des régions soumises à un stress hydrique élevé et se servent de bassins pour gérer les autres eaux, comme les précipitations et la fonte des neiges, qui sont ensuite rejetées dans l’environnement.

À l’heure actuelle, IAMGOLD ne mesure pas le volume d’autres eaux gérées, c’est-à-dire l’eau qui est recueillie, traitée et/ou rejetée, mais qui n’est pas directement utilisée à des fins opérationnelles. Il peut s’agir d’eau dite « sans contact », c’est-à-dire l’eau qui n’est pas entrée en contact avec les résidus, les stériles ou les sols contaminés, par exemple, d’eau de ruissellement ou d’eau déviée autour du site minier, souvent gérée par des fossés et des bassins de collecte. Dans les années à venir, nous déterminerons comment ces autres eaux gérées peuvent être mesurées afin de pouvoir publier des données plus complètes sur l’eau, notamment la consommation d’eau.

En 2024, sept avis de non-conformité liés à l’eau ont été émis et ont donné lieu à une mesure exécutoire officielle. Pour autant, aucun de ces avis n’a été classifié comme important en interne, c’est-à-dire classé au niveau 4 ou 5 sur notre matrice des risques, et/ou n’a occasionné une amende supérieure à plus de 100 000 dollars américains. À Westwood, nous avons reçu cinq avis de non-conformité pour toxicité des rejets de l’effluent final supérieure à ce qui était permis en 2023. Westwood a également reçu

un avis de non-conformité à la suite d’une inspection de site effectuée en septembre 2023. Côté Gold a reçu un avis de non-conformité concernant un excès du total des solides en suspension dans la zone d’empilement des morts-terrains en mars 2024. Un projet dédié est en cours pour régler les problèmes de conception.

Mesures concernant l’eau

(mégalitres/milliers de mètres cubes)	Definition	2024	2023	2022 ¹¹
Volume total d’eau prélevée	Toute l’eau qui entre dans le système opérationnel d’eau et qui est utilisée pour répondre aux besoins opérationnels en eau.	22 609 ¹²	19 086 ¹³	56 716 ¹³
Volume total d’eau rejetée	Les effluents, eaux usées et eaux inutilisées rejetées dans l’environnement ou auprès d’un tiers. Ce volume comprend les autres eaux gérées qui ne sont pas utilisées pour répondre aux besoins opérationnels en eau.	8 202	10 423	20 394
Consommation d’eau	L’eau qui est retirée de façon permanente, par évaporation, par entraînement (dans les produits ou les déchets) ou autres formes de pertes et qui n’est pas rejetée dans l’environnement. Calculée d’après le total d’eau prélevée déduction faite de l’eau totale rejetée.	14 407	8 663 ¹³	36 322 ¹³
Eau recyclée	L’eau qui a été utilisée dans une tâche opérationnelle et qui est récupérée et réutilisée dans une tâche opérationnelle après le traitement.	11 975	10 269 ¹³	19 993

11 Les données de 2022 sont plus élevées, car elles comprennent Côté Gold, Westwood et Essakane, ainsi que des actifs cédés depuis (Rosebel et Boto).

12 Pour 2024, les données sur les prélèvements d’eau de Côté Gold excluent les précipitations.

13 Les données de 2022 et 2023 ont été reformulées en raison d’un reclassement des données sur l’eau à Westwood.

Fermeture minière et réhabilitation

Les gisements minéraux ne sont pas une ressource infinie et leur exploitation active prendra fin un jour. Les efforts de réhabilitation sont établis conformément à un plan de fermeture approuvé qui vise une utilisation future des terres adéquate et comprennent des critères comme la stabilité physique, chimique et biologique.

En l'absence de plan adéquat de fermeture minière et de réhabilitation, les communautés et l'environnement locaux pourraient être affectés. De bons résultats en matière de réhabilitation et de fermeture ont une incidence sur notre rendement financier, notre réputation et notre permis d'exploitation social. Sans plans de fermeture et de travaux de réhabilitation adéquats, les répercussions négatives pourraient inclure des problèmes de santé et sécurité, l'effondrement de structures, la pollution de l'eau, du sol et de l'air, une perte de la biodiversité, des problèmes d'écoulement des eaux, des conséquences sur les communautés et des coûts plus élevés.

L'approche d'IAMGOLD en matière de fermeture vise à réduire au minimum les effets négatifs et à maximiser les avantages, à s'aligner sur les attentes des parties prenantes et à agir en toute conformité. Pour ce faire, nous prenons en compte les facteurs environnementaux et sociaux, nous fournissons les ressources financières nécessaires pour réaliser les plans de fermeture et nous mettons en œuvre des activités de réhabilitation en continu tout en surveillant leur efficacité. Nous nous efforçons de le faire en consultation avec les communautés locales, les peuples autochtones et les autres parties prenantes. Par exemple, à Essakane, nous avons consulté les communautés au sujet de ses plans de fermeture. Nous considérons et planifions nos activités de façon responsable dès le début, ce qui inclut la planification de la fermeture à l'avance.

Conformément à la politique de durabilité et à la norme de fermeture intégrée d'IAMGOLD, et en vertu des exigences réglementaires, tous les sites miniers doivent avoir des plans de fermeture en place. Ces plans sont régulièrement mis à jour tout au long de la durée de vie de la mine ou tous les cinq ans, conformément aux réglementations. Ces mises à jour portent sur les évaluations des changements climatiques, la planification de la gestion de l'eau, les examens de la stabilité géotechnique, la réhabilitation minière progressive ainsi que les plans de transition socioéconomique. Nous effectuons également des travaux de réhabilitation pour des projets d'exploration et de mise en valeur.

La norme de fermeture intégrée souligne la nécessité d'inclure un plan de fermeture dans l'approche de gestion environnementale et sociale de chaque site. Le plan doit décrire la stratégie proposée pour transformer le site et le ramener dans un état stable après la fin des activités d'exploitation commerciale. Notre norme de fermeture intégrée décrit les exigences minimales à respecter lors de la planification de la fermeture d'une mine au regard des objectifs suivants :

- Se conformer aux exigences légales ;
- Réduire au minimum les répercussions néfastes sur les humains et l'environnement naturel ;
- Maximiser les avantages et les occasions découlant des transitions socioéconomiques et liées au travail ;
- Convenir avec les parties prenantes et les communautés autochtones d'attentes raisonnables et les respecter ;
- S'assurer que des ressources financières suffisantes sont en place ;
- Se préparer à une fermeture temporaire ou soudaine ;
- Planifier la réalisation de la rétrocession.

En 2024, nous avons mis en place des comités du plan de fermeture sur chaque site ainsi qu'un comité de fermeture au niveau de l'entreprise. Les comités du plan de fermeture des sites sont composés de membres d'équipes pluridisciplinaires chargés de satisfaire les exigences réglementaires, de soumettre des plans de fermeture et d'harmoniser le plan de fermeture et l'exploitation avec le plan minier long terme. Au niveau de l'ensemble de l'entreprise, le comité de fermeture se réunit tous les trimestres avec les sites pour passer en revue l'élaboration, l'amélioration, l'approbation et la mise en œuvre des plans de fermeture.

Après la fermeture, certains éléments des mines peuvent rester et changer le relief du terrain d'origine. Ces éléments comprennent typiquement les parcs à résidus, les haldes à stériles, les fosses à ciel ouvert et les ouvrages souterrains. Nos efforts de réhabilitation visent à parvenir à une utilisation future des terres convenable, conforme aux critères de fermeture mutuellement convenus concernant la stabilité physique, chimique et biologique. Dans la mesure du possible, nous soutenons activement une réhabilitation progressive sur tous nos sites. De plus, nous faisons régulièrement participer des membres de la communauté dans les plans de fermeture et intégrons leurs perspectives.

Plans de fermeture

Le plan de fermeture de la mine Essakane est en cours de mise à jour, comme l'exige la réglementation, et sera soumis à l'examen et à l'approbation du gouvernement du Burkina Faso en 2025. Le plan de fermeture de Falagountou a été présenté en mai 2024 et est en cours d'examen préalable à son

approbation par le gouvernement. Le plan propose des options d'utilisation des terres, notamment de l'agroforesterie et une zone agropastorale soutenue par des bassins. Le plan a été élaboré avec le soutien de l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA) en ce qui concerne les meilleures pratiques de phytoremédiation, une approche qui utilise les plantes et les micro-organismes dans le sol qui leur sont associés pour réduire les concentrations ou les effets toxiques des contaminants dans l'environnement pour le site.

Les plans de fermeture du complexe Westwood ont été soumis à l'examen du gouvernement en 2021 et approuvés en 2024. Nos budgets consacrés aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont fondés sur les estimations des coûts de fermeture et sont mis à jour chaque trimestre et chaque année. IAMGOLD dispose de fonds réservés pour la mise en œuvre d'un plan de fermeture lorsque nécessaire.

Le plan de fermeture de la mine Côté Gold a été déposé pour la première fois en 2018 et sa dernière modification complète a été déposée en 2022. Depuis, des modifications mineures liées à la construction de barrages en circuit fermé ont été déposées depuis cette date. Le plan est actuellement mis à jour pour refléter le passage du site à la production.

Bien que les plans de fermeture d'IAMGOLD soient avant tout axés sur la réhabilitation environnementale, nous adoptons une approche holistique de la planification de la fermeture. Par exemple, Essakane est en train d'améliorer sa stratégie pour mettre l'accent sur la préparation de la fermeture, qui comprend les commentaires des parties prenantes, le soutien à la transition pour la communauté, l'amélioration de la surveillance et de l'évaluation.

Nous travaillons également à achever la réhabilitation et la surveillance post-fermeture de nos sites fermés, Mouska, Yvan Vezina et Solbec, tous situés au Québec, afin de remettre ces sites dans un état satisfaisant au sens de la réglementation.

- **Mouska** : En 2024, une visite du site a été effectuée avec les pouvoirs publics pour convenir d'un plan d'action permettant d'obtenir un certificat de libération. En 2025, nous prévoyons de collaborer avec un entrepreneur externe pour appuyer les efforts de rétablissement de la végétation.
- **Yvan Vezina** : En 2024, le site a organisé une visite avec les pouvoirs publics pour finaliser le plan d'action visant à obtenir un certificat de libération. En 2025, nous travaillerons avec un consultant externe pour faire procéder à un examen de la sécurité des barrages.
- **Solbec** : En 2024, une vérification interne de la sécurité des barrages et des activités de surveillance de l'eau a été effectuée. Pour 2025, l'accent sera mis sur la définition d'un plan d'action pour notre infrastructure passive de traitement de l'eau afin de réduire les obligations d'entretien à l'avenir.

 **Plus de détails sur le site Web d'IAMGOLD :**
Politique de durabilité

Énergie et climat

Les changements climatiques représentent un enjeu mondial auquel l'industrie minière devrait participer, et elle doit faire partie de la solution. Notre approche en matière de changements climatiques est gouvernée par notre politique de gestion de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre. Nous nous efforçons de réduire nos émissions de gaz à effet de serre en gérant efficacement notre consommation énergétique, en utilisant des sources d'énergie à faibles émissions ou des sources d'énergie renouvelable dans la mesure du possible et en gérant les risques climatiques pour appuyer la résilience organisationnelle et optimiser les coûts opérationnels.

Gouvernance

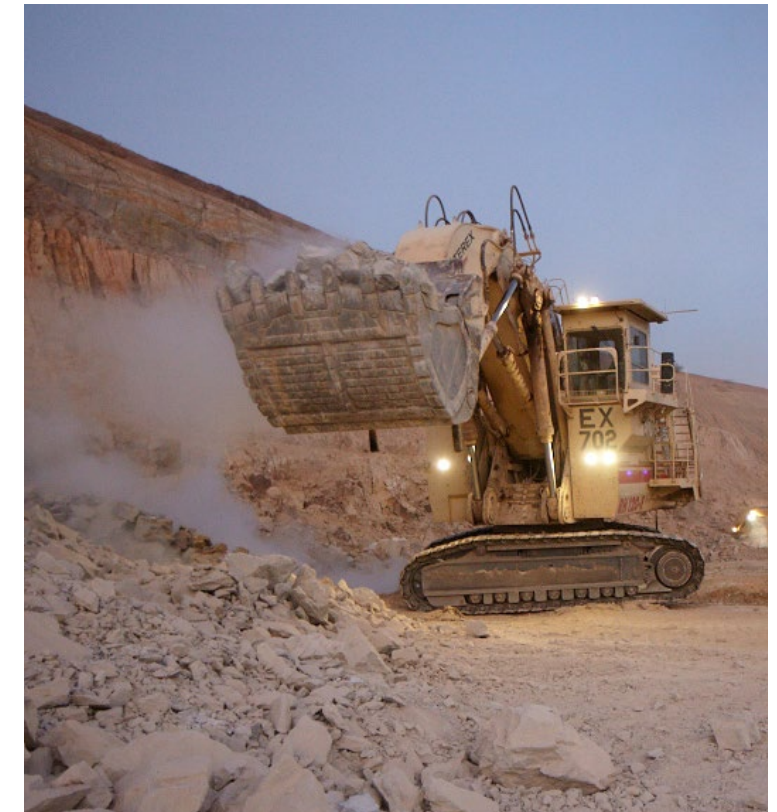
Nous avons intégré des considérations climatiques à notre structure de gouvernance actuelle, dans le but d'effectuer une surveillance stratégique des risques et occasions liés au climat. Nous poursuivons l'évaluation de l'efficacité de notre cadre conceptuel de gouvernance sur une base régulière pour identifier d'autres occasions d'intégration.

Responsabilités du conseil d'administration : Le conseil d'administration examine et surveille directement les questions liées à la santé, à la sécurité, à l'environnement, aux aspects sociaux, à la sûreté et à la gouvernance, y compris les changements climatiques. Le comité de durabilité soutient le conseil dans l'exercice de ses responsabilités liées aux enjeux de santé, de sécurité, d'environnement et de communautés (SSEC) ainsi qu'à la durabilité sur tous les sites de la société. Il surveille la mise en œuvre des politiques, des normes, des pratiques et des programmes de durabilité et fournit des conseils et des recommandations

sur les questions liées au climat et la stratégie d'affaires. Le comité se réunit tous les trimestres pour passer en revue la progression sur les enjeux de durabilité, notamment des mises à jour sur les initiatives de décarbonation. Il se tient au fait des tendances et des initiatives dans l'industrie et met en place les mesures appropriées en conséquence.

Responsabilités de la direction : La responsabilité concernant les changements climatiques est intégrée à tous les niveaux de l'entreprise. Dans l'équipe de la haute direction, le chef de la direction surveille toutes les activités relatives aux facteurs ESG, y compris les cibles et activités concernant l'action climatique. Le chef de l'exploitation fournit des recommandations clés sur les questions liées au climat. Chaque trimestre, il communique au comité de durabilité des informations sur les questions liées au climat, les occasions et risques importants ainsi que la progression de la décarbonation. Les cibles liées à la progression de notre stratégie de décarbonation sont également incluses dans la fiche de rendement de la société, renforçant ainsi nos efforts visant à placer la décarbonation au sein de nos opérations parmi nos grandes priorités.

La société a nommé un premier directeur, Décarbonation, chargé d'élaborer notre stratégie et nos plans liés au climat. La mise en œuvre des initiatives de décarbonation est un effort de collaboration entre les équipes du siège et des sites.



Activités d'exploitation à Essakane

🔗 [Plus de détails sur le site Web d'IAMGOLD :](#)

[Politique de durabilité](#) | [Politique de gestion de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre](#) | [Rapport 2022 sur l'action climatique](#) | [Rapport 2023 sur les émissions de gaz à effet de serre de champ d'application 3](#) | [Déclaration de vérification indépendante de 2023 – émission de gaz à effet de serre des champs d'application 1 et 2](#)

Énergie et climat (suite)

Stratégie

En 2024, nous avons revu les cibles que nous avons précédemment annoncées en matière de changement climatique, et notamment l'objectif d'une réduction absolue de 30 % des émissions des champs d'application 1 et 2 d'ici 2030 (par rapport à l'année de référence 2021), et l'aspiration à plus long terme d'atteindre zéro émission nette pour les champs d'application 1 et 2 d'ici 2050, afin de vérifier qu'elles restaient réalistes et réalisables. Il pourrait s'avérer difficile d'atteindre ces cibles annoncées précédemment, essentiellement en raison de la prolongation possible de la durée de vie de la mine Essakane au-delà de 2030, ainsi que des possibilités d'expansion de notre mine de pointe Côté Gold. Par ailleurs, nombre d'autres initiatives internes sont toujours en cours, comme la mise en œuvre d'initiatives énergétiques et de décarbonation, la définition de notre profil d'émissions à long terme, l'avancement des plans de décarbonation au niveau des sites, la compréhension des besoins d'investissement à plus long terme, et le déploiement de systèmes d'information sur la gestion de l'énergie. Les dépendances externes, notamment l'accès à une énergie renouvelable fiable, les infrastructures électriques et le niveau de maturité des technologies à faibles émissions de carbone, compliquent encore davantage notre capacité à définir une voie réalisable à l'heure actuelle. Par conséquent, nous avons décidé de retirer notre cible en matière de changement climatique précédemment annoncée et notre aspiration à plus long terme.

Nous continuerons de publier nos émissions des champs d'application 1, 2 et 3, et de publier et d'évaluer nos émissions des champs d'application 1 et 2 par rapport à l'année de référence 2021. De plus, nous avons défini des objectifs internes et nous sommes en train de construire un programme de travail axé sur la gestion de l'énergie et la décarbonation. Grâce à cette approche, nous comptons améliorer notre rendement en matière d'émissions au fil du temps, renforcer les systèmes et les capacités internes et intégrer la décarbonation dans notre processus décisionnel opérationnel à long terme. Notre stratégie à court terme repose sur cinq grands piliers :

1. Identifier des initiatives en matière d'énergie et de décarbonation

Notre priorité immédiate est de mettre en œuvre un système d'information sur la gestion de l'énergie pour surveiller, analyser et optimiser la consommation énergétique dans l'ensemble de nos opérations. En 2024, notre première étape dans cette voie a été de procéder à des évaluations des sites. Ce système permettra de suivre la consommation énergétique de nos sites de manière plus efficace et plus précise. Son développement reste donc une priorité clé d'IAMGOLD pour les prochaines années. Nous prévoyons de mettre en œuvre ce système dans toutes nos exploitations minières d'ici la fin de 2026, ce qui permettra de soutenir l'amélioration continue de l'efficacité énergétique et la réduction des émissions. Une évaluation de la décarbonation est en cours ou prévue pour chacune de nos trois exploitations minières, qui s'appuiera sur les initiatives d'efficacité énergétique déjà mises en place par nos activités. Ces évaluations devraient porter sur l'analyse des coûts et des avantages, les répercussions sur l'exploitation et les réductions potentielles des émissions qui pourraient être réalisées grâce à des initiatives d'efficacité énergétique, à la substitution des carburants et à l'électrification. L'évaluation nous permettra d'élaborer une feuille de route et un plan d'action pour chaque site. Les évaluations devraient être terminées d'ici la fin de 2025.

Principales hypothèses :

- Nous prévoyons d'identifier et de mettre en œuvre un nombre suffisant de projets pour appuyer notre stratégie de décarbonation.
- Un système d'information sur la gestion de l'énergie devrait être entièrement mis en œuvre sur chaque site.

2. Harmoniser les décisions budgétaires et d'investissement avec les possibilités de réduction des émissions

À l'heure actuelle, chaque site dispose d'un budget consacré à la décarbonation et à la gestion de l'énergie pour 2025. Les budgets sont préparés chaque année et examinés par la direction pour tenir compte des priorités stratégiques, des nouvelles possibilités, de la vie de la mine et de facteurs externes plus généraux. L'affectation des capitaux sera essentielle pour identifier et mettre en œuvre un nombre adéquat de projets pour appuyer nos initiatives de décarbonation.

Principales hypothèses :

- Des fonds suffisants seront disponibles pour mener des initiatives fortes en matière d'énergie et de décarbonation.

3. Évaluer les ressources organisationnelles et la capacité à appuyer la décarbonation

L'accomplissement de notre stratégie de décarbonation exige un cadre de gouvernance solide et une répartition claire des responsabilités à l'échelle de l'entreprise et de chaque site. Au niveau de l'entreprise, notre premier directeur, Décarbonation, dirige notre stratégie de décarbonation. Nous réfléchissons activement à la façon de structurer davantage nos efforts de décarbonation et de renforcer la capacité des sites à favoriser le changement opérationnel. À l'heure actuelle, Côté Gold dispose d'un poste de directeur de l'énergie, et nous explorons la manière de développer les ressources et la capacité dans chacun de nos sites.

Principales hypothèses :

- Une forte responsabilisation au niveau de l'entreprise et des sites appuie les initiatives de décarbonation.

4. Produire et croître

Les prochains projets d'expansion et les nouveaux développements miniers joueront un rôle essentiel dans l'établissement de notre profil d'émissions à long terme. Nous prévoyons d'intégrer des considérations d'efficacité énergétique et de décarbonation dans la conception de nouvelles activités d'exploitation pour soutenir nos objectifs de décarbonation.

Principales hypothèses :

- Les répercussions sur les émissions de carbone et d'autres outils d'évaluation seront intégrés aux processus opérationnels pour aider à la prise de décisions.

Énergie et climat (suite)

5. Faire le suivi des évolutions externes

Notre capacité à réduire les émissions du champ d'application 2 dépend du rythme de la décarbonation des réseaux de services publics et de l'expansion des infrastructures de soutien à la fourniture d'énergie à faibles émissions de carbone. Les investissements des services publics et des gouvernements dans la capacité, le transport et les solutions de stockage des énergies renouvelables détermineront si une quantité suffisante d'électricité à faibles émissions de carbone est accessible dans les régions où nous exerçons nos activités.

Principales hypothèses :

- Les réseaux électriques au Canada continueront d'accroître leur approvisionnement en électricité à faibles émissions de carbone (notamment en Ontario et au Québec).

Grâce à cette approche, nous comptons améliorer notre rendement en matière d'émissions au fil du temps, renforcer les systèmes et les capacités internes et intégrer la décarbonation dans notre processus décisionnel opérationnel à long terme.

Voie de décarbonation à long terme

Pour ce qui est de l'avenir, nous nous concentrons sur la détermination et l'exploration des voies de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre. Dans le cadre de notre feuille de route sur la décarbonation, nous évaluons des scénarios qui incluent la croissance et le développement potentiels de l'entreprise dans le contexte d'une économie à faibles émissions de carbone.

Les principaux leviers que nous envisageons d'explorer pour notre parcours de décarbonation à long terme comprennent :

1. La réduction de la consommation d'énergie et l'efficacité énergétique

La réduction de la consommation d'énergie et l'efficacité énergétique seront des leviers fondamentaux de notre plan de réduction des émissions. Par l'optimisation de la consommation énergétique dans l'ensemble de nos opérations, ce levier aide à réduire les coûts et les émissions et à améliorer l'efficacité globale dès le départ. Les premières mesures de mise en œuvre de ce levier devraient mettre l'accent sur l'amélioration des processus, les technologies de surveillance de pointe et les équipements écoénergétiques afin d'atteindre des réductions immédiates et mesurables. Ensuite, les gains d'efficacité énergétique seront poursuivis et renforcés par des initiatives d'amélioration continue et par l'intégration d'outils numériques comme l'IA pour la maintenance prévisionnelle et la gestion de l'énergie. Ce levier devrait jouer un rôle essentiel tout au long de notre parcours de décarbonation, surtout dans les premières étapes, en offrant des avantages cumulatifs et en complétant d'autres efforts de décarbonation.

2. Électrification

L'électrification devrait réduire la dépendance aux combustibles fossiles et soutenir la transition vers des sources d'énergie à faibles émissions et à zéro émission. Les principales initiatives comprennent l'électrification de l'équipement mobile, comme les camions et les foreuses, ainsi que l'élargissement de l'utilisation de la machinerie électrique dans les exploitations minières souterraines et de surface. Bon nombre de nos immobilisations, dont les circuits de comminution, les convoyeurs, les pompes et les systèmes de ventilation, sont déjà électrifiées. Pour ces systèmes, les efforts porteront donc sur la réduction de l'intensité carbone des sources d'énergie qui les alimentent (voir la section Électricité renouvelable pour plus de détails). Pour les sites d'exploitation reliés aux réseaux de services publics canadiens, l'électrification devrait se produire plus tôt, selon la capacité du réseau et les progrès réalisés dans les technologies mobiles d'électrification des mines de surface. Dans les sites d'exploitation dont les réseaux sont isolés, comme Essakane, l'électrification est plus difficile. Notre stratégie consistera donc à évaluer la capacité de réduction de l'intensité carbone de la production d'électricité dans ces réseaux isolés.

3. Sources d'énergie renouvelable

a. Carburants renouvelables

Les carburants renouvelables peuvent combler l'écart pour les applications où l'électrification n'est pas encore possible, comme les véhicules utilitaires lourds et certains procédés industriels. Dans un premier temps, il pourrait s'agir de mettre à l'essai le remplacement du diesel et d'autres combustibles fossiles par des biocarburants et des carburants synthétiques dans des domaines clés. À mesure que les chaînes d'approvisionnement gagnent en maturité, les carburants renouvelables joueront un rôle croissant dans la réduction des émissions dans des segments de la chaîne de valeur minière plus difficiles à décarboner. Ce levier devrait être plus pertinent à court et à moyen terme, et finira par faire place à des solutions plus permanentes, comme l'électrification au moyen de sources renouvelables.

b. Électricité renouvelable

L'électricité renouvelable est un pilier essentiel de la transformation de notre approvisionnement en énergie. Les premières étapes devraient être axées sur l'approvisionnement en énergie renouvelable au moyen de partenariats à l'échelle des services publics, d'autoproduction ou d'accords d'achat d'énergie. Au fil du temps, nous prévoyons d'intégrer la production d'énergie renouvelable, avec notamment des parcs solaires et éoliens, afin de réduire la dépendance à l'égard de l'énergie fournie par le réseau et d'améliorer la sécurité énergétique. À moyen terme, l'électricité renouvelable devrait représenter une part importante de notre bouquet énergétique, soutenant d'autres leviers de décarbonation, comme l'électrification.

4. Expansion et croissance

Nous sommes conscients que la croissance et l'expansion auront une incidence importante sur le profil global des émissions de l'entreprise. Bien que les plans précis de croissance à moyen et à long terme n'aient pas encore été finalisés, toute expansion future nécessitera une approche réfléchie et stratégique tenant compte de la décarbonation. Des stratégies, des lignes directrices et des normes détaillées seront élaborées pour réduire au minimum et gérer efficacement les émissions

Énergie et climat (suite)

liées à la croissance. Ces mesures accorderont la priorité à l'intégration de technologies à faibles émissions, de solutions d'énergie renouvelable et de principes de conception durable dans les nouveaux projets et les expansions. De plus, la baisse des émissions sera prise en compte dans l'évaluation des possibilités de croissance, afin que les nouveaux développements s'harmonisent avec les objectifs de décarbonation de notre société. Cette planification proactive nous permettra d'équilibrer la croissance de l'entreprise avec notre engagement en faveur de la durabilité et de la lutte contre les changements climatiques.

5. Compensations et séquestration

Nous reconnaissons qu'il vaut mieux réduire directement les émissions de l'entreprise ; toutefois, nous reconnaissons également qu'il restera des émissions résiduelles à la fin de notre parcours, ce qui nécessitera des compensations ou une séquestration. Bien que ce levier puisse être considéré comme une solution de transition à court et à moyen terme, nous ne prévoyons pas qu'il devienne une priorité avant la fin de notre parcours. Les compensations et la séquestration serviront de stratégie complémentaire concernant les émissions qu'il n'est pas possible d'éliminer par des améliorations opérationnelles. En premier lieu, nous envisagerons des crédits carbone de grande qualité pour gérer les émissions résiduelles tout en élaborant des solutions plus permanentes. Ensuite, nous réfléchirons à mettre en œuvre des technologies de séquestration, comme le captage et le stockage du carbone, et des solutions axées sur la nature, comme le reboisement, pour éliminer le carbone de façon durable. Ce levier deviendra de plus en plus crucial dans les dernières phases de notre parcours de décarbonation.

Le tableau ci-dessous résume la manière dont nous prévoyons que chacun des leviers contribuera à notre parcours de décarbonation.

Réductions prévues	Contribution du levier				
	Réduction de la consommation d'énergie et efficacité énergétique	Électrification	Sources d'énergie renouvelable	Expansion et croissance ¹⁴	Compensations et séquestration
Court terme	Essentielle	Marginale	Marginale	À déterminer	Non
Moyen terme	Essentielle	Significative	Significative	À déterminer	Non
	Significative	Clé	Clé		Non
	Marginale	Clé	Clé		Marginale
Long terme	Marginale	Essentielle	Essentielle	À déterminer	Significative

Légende : Échelle de contribution

Aucune contribution	Ce levier ne contribue pas à soutenir notre stratégie de décarbonation et n'a aucun effet mesurable sur la réduction des émissions.
Contribution marginale	Ce levier contribue petit à petit à la réussite de la stratégie de décarbonation. Son rôle est complémentaire et non essentiel.
Contribution significative	Ce levier joue un rôle notable de soutien à la stratégie de décarbonation, avec un niveau d'impact clair mais non critique.
Contribution clé	Ce levier contribue fortement à soutenir la stratégie de décarbonation et influence ses progrès de manière importante et nécessaire.
Contribution essentielle	Ce levier est indispensable pour soutenir la stratégie de décarbonation.

14 Incidence sur les émissions des modifications des opérations, des niveaux de production ou des activités des sites.

Énergie et climat (suite)

Transparence et responsabilisation

Pour renforcer notre transparence, nous visons à établir :

- **Des bilans annuels** : surveiller et publier nos progrès dans l'accomplissement de notre stratégie de décarbonation.
- Des systèmes améliorés : améliorer nos capacités de suivi et de production de rapports grâce à la mise en place d'un système d'information pour la gestion de l'énergie, qui permettra des examens plus fréquents de notre rendement en matière d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre.

Risques et occasions liés au climat

L'un des éléments sur lesquels s'appuie notre stratégie climatique est l'évaluation de nos risques et occasions liés au climat au cours d'une période raisonnable et la détermination des conséquences financières potentielles. Comme le recommandent le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques et les nouvelles tendances en matière de production de rapports sur la durabilité, l'analyse de scénarios permet à une société d'évaluer la résilience de sa stratégie d'affaires en fonction de différents scénarios climatiques.

En septembre 2022, IAMGOLD a effectué sa première analyse de scénarios climatiques pour identifier et hiérarchiser nos risques et occasions physiques¹⁵ et de transition¹⁶ liés au climat à court (2021 à 2024), moyen (2024 à 2030) et long terme (2030 à 2050). IAMGOLD a choisi le scénario 8.5 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), un scénario d'émissions très élevées, pour la majeure partie de son analyse et de sa modélisation des risques physiques et de transition¹⁷ Pour plus de détails sur notre évaluation 2022 des risques et des occasions liés au climat, veuillez consulter notre [Rapport 2022 sur l'action climatique](#) (en anglais seulement).

Afin de renforcer notre gestion des risques climatiques, nous avons retenu les services d'un consultant externe pour mettre à jour notre évaluation des risques physiques liés au climat pour nos trois sites en exploitation à la fin de 2024. Cette évaluation s'est appuyée sur le sixième rapport d'évaluation du GIEC intitulé Scénarios de profils socioéconomiques partagés (SSP) SSP1-1.9 et SSP5-8.5 pour évaluer des scénarios à émissions très faibles et très élevées à court (2035), moyen (2050) et long terme (2080)¹⁸ Le processus comprenait des ateliers avec les équipes du siège social et des sites pour recueillir de précieux renseignements sur certains risques liés au climat. L'évaluation a porté sur plusieurs variables climatiques, notamment les températures extrêmes, les canicules, les

jours de gel, les fortes précipitations et la probabilité de sécheresse, afin de suivre les évolutions des régimes météorologiques. Ces variables climatiques ont été évaluées à l'aune des critères de gestion des risques de l'entreprise, en examinant les conséquences possibles sur les finances, les opérations, la santé et la sécurité, l'environnement et les communautés. Les résultats sont en cours de finalisation et seront communiqués dans notre prochain rapport annuel sur la durabilité.

Risques et occasions liés à la transition

En 2024, nous avons mis à jour notre évaluation des risques de transition afin de cerner et d'évaluer les occasions et les risques. Un exercice documentaire en interne a été mené par une équipe interfonctionnelle ayant une connaissance des activités d'exploitation, du profil énergétique et des considérations de transition d'IAMGOLD. L'évaluation a été effectuée au niveau macroéconomique, et s'est concentrée sur les principales catégories d'activités qui pourraient être touchées à mesure qu'IAMGOLD fait progresser son plan de transition climatique.

Cette évaluation a mis en évidence plusieurs risques de transition, le plus important étant le risque de marché, particulièrement en ce qui concerne l'infrastructure électrique. La disponibilité limitée de la capacité électrique et les défis liés à la mise à niveau des infrastructures pourraient poser des risques financiers et opérationnels, ce qui pourrait entraîner une augmentation des coûts, des temps d'arrêt et des contraintes de production. L'évaluation a également cerné les incidences financières potentielles de diverses catégories de risque. En ayant une idée préliminaire des effets sur les coûts, il est ainsi possible d'orienter la planification de l'atténuation pour gérer les risques de manière efficace. Des stratégies d'atténuation ont également été définies pour faire face à ces risques, notamment par la décarbonation, l'adoption de nouvelles technologies, la diversification de l'approvisionnement énergétique, la mobilisation des parties prenantes et la résolution des problèmes d'infrastructure électrique.

15 Selon la définition du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, les risques physiques peuvent être des changements profonds ou à long terme des régimes climatiques (p. ex., gravité accrue des phénomènes météorologiques extrêmes ou hausse soutenue des températures).

16 Les risques de transition comprennent les changements liés aux politiques, aux lois, aux technologies, à la réputation et au marché pour tenir compte des exigences d'atténuation et d'adaptation associées aux changements climatiques (p. ex., tarification du carbone, litiges liés au climat, énergie renouvelable, perceptions des parties prenantes des contributions ou des entraves d'une société ou d'une industrie à la transition à une économie à faibles émissions de carbone, et changements dans l'offre et la demande de certaines marchandises).

17 D'après le cinquième rapport d'évaluation du GIEC, ce scénario prévoit une augmentation probable de la température moyenne à la surface du globe de 2,6 °C à 4,8 °C d'ici la fin du XXI^e siècle (2081–2100) par rapport à la période 1986–2005.

18 D'après le sixième rapport d'évaluation du GIEC, le scénario SSP1-1.9 prédit un réchauffement limité à 1,5 °C et le SSP5-8.5 un réchauffement excédentaire de 4 °C au XXI^e siècle par rapport à la période 1986–2005.

Énergie et climat (suite)

Catégorie de risques	Principaux risques	Incidences financières potentielles	Mesures d'atténuation identifiées
Politiques et juridiques	• Introduction ou augmentation de la tarification des émissions de GES. • Hausse des pressions réglementaires pour réduire les émissions de GES. • Augmentation des obligations de déclaration des émissions. • Non-respect des obligations réglementaires.	• Augmentation des dépenses d'exploitation (p. ex., augmentation des coûts de conformité, des primes d'assurance et des coûts de mise en œuvre des systèmes de production de rapports). • Nécessité de ressources supplémentaires pour gérer les complexités administratives et opérationnelles liées à la conformité aux réglementations sur le carbone. • Augmentation des investissements pour réduire les émissions de GES grâce à la mise à niveau de l'équipement, à la transition vers des sources d'énergie à plus faible teneur en carbone et à la modification des processus opérationnels. • Sanctions financières en cas de non-conformité.	• Élaborer et mettre en œuvre une stratégie complète de décarbonation. • Surveiller l'évolution des politiques, maintenir la conformité et se préparer à divers scénarios. • Cerner les possibilités en matière d'énergie renouvelable, d'électrification et d'efficacité énergétique dans les activités d'exploitation. • Intégrer la décarbonation dans les stratégies de croissance et dans la conception des installations.
Technologies	• Disponibilité limitée sur le marché des technologies de transition requises. • Déploiement rapide de nouvelles technologies dans les activités d'exploitation sans avoir bien planifié leur intégration. • Adoption tardive de technologies à faibles émissions. • Coûts de la transition vers une technologie à faibles émissions.	• Hausse des coûts d'investissement pour les nouvelles solutions technologiques de décarbonation privilégiées en raison de leur disponibilité limitée sur le marché. • Augmentation des dépenses d'exploitation (p. ex., modernisation des technologies et coûts d'entretien). • Déplacement et/ou réduction de la durée de vie des actifs existants – Baisse de productivité due au retard du développement de l'expertise organisationnelle nécessaire, entraînant des retards dans l'adoption de technologies à faibles émissions de carbone.	• Collaborer avec les fabricants d'équipement d'origine (FEO) pour soutenir le développement technologique. • Continuer d'évaluer et d'adopter de nouvelles technologies à faibles émissions de carbone. • Élaborer des processus robustes axés sur l'intégration des nouvelles technologies. • Intégrer des critères de décarbonation axés sur l'avenir dans le processus décisionnel pour les grands investissements. • Explorer les possibilités, notamment les projets pilotes d'électrification, de changement de carburant et de technologie à faibles émissions. • Élaborer une base de connaissances et un ensemble de compétences internes pour favoriser l'adoption et le déploiement de nouvelles technologies.

Énergie et climat (suite)

Catégorie de risques	Principaux risques	Incidences financières potentielles	Mesures d'atténuation identifiées
Marché	• Perturbations de la chaîne d'approvisionnement énergétique et augmentation des coûts de l'énergie à faibles émissions. • Augmentation des coûts des fournisseurs et des intrants. • Contraintes de capacité de la chaîne d'approvisionnement concernant les besoins en énergie propre. • Concurrence accrue et coût des compensations de grande qualité. • Infrastructure électrique : – Disponibilité limitée de la capacité électrique requise pour la transition. – Pénurie de matériaux et de composants pour les modernisations nécessaires de l'infrastructure électrique.	• Hausse des coûts d'exploitation en raison des variations des prix des intrants (p. ex., énergie et équipement). • Volatilité des prix sur les marchés des carburants et de l'électricité renouvelables. • Arrêts de la production en raison de pénuries d'énergie. • Infrastructure électrique : – Augmentation des coûts et des pertes de productivité attribuables aux arrêts du système. – Baisse des revenus en raison des contraintes opérationnelles. – Dépenses d'investissement pour remédier aux limites de puissance.	• Élaborer des stratégies d'approvisionnement en énergie spécifiques à chaque site. • Élaborer des stratégies pour réduire au minimum l'exposition à la volatilité du marché de l'énergie, notamment en étudiant les options de remplacement pour l'approvisionnement en énergie, comme l'autoproduction et les accords d'achat d'énergie. • Participer aux coalitions de l'industrie pour relever les défis régionaux. • Élargir et diversifier les stratégies d'approvisionnement en énergie. • Renforcer les partenariats avec les principaux fournisseurs. • Infrastructure électrique : – Collaborer avec les FEO et les fournisseurs de services d'électricité pour garantir l'accès à l'infrastructure et la capacité électrique nécessaire au maintien des opérations. – Engagement précoce avec les services et les pouvoirs publics pour la modernisation des systèmes. – Intégrer des considérations relatives à la capacité électrique dans le processus de conception. – Évaluer les besoins en capacité dès le début de la phase de planification des nouveaux projets d'expansion.
Réputation	• Hausse des préoccupations ou des perceptions négatives des parties prenantes au sein des communautés concernant l'insuffisance des efforts d'atténuation des changements climatiques. • Problèmes d'attraction et de rétention des talents en raison de valeurs mal alignées. • Perte de confiance des investisseurs dans les marchés axés sur la durabilité.	• Augmentation des coûts opérationnels liés à l'engagement communautaire et aux mesures de transition climatique. • Pertes de productivité découlant des perturbations opérationnelles liées aux problèmes de ressources humaines. • Difficultés de financement et baisse de la disponibilité des capitaux.	• Mobiliser les parties prenantes clés, y compris les communautés, pour comprendre les préoccupations liées au climat. • Élaborer une communication détaillée sur les initiatives, les progrès et les réalisations en matière de décarbonation. • Collaborer avec les organisations de l'industrie pour prendre des mesures responsables.

Énergie et climat (suite)

Occasions

Dans le cadre de notre évaluation, nous avons également repéré plusieurs occasions importantes susceptibles de générer des avantages environnementaux, opérationnels et financiers. Ces occasions couvrent diverses catégories, notamment la baisse des coûts de l'énergie grâce au passage à des sources d'énergie à faibles émissions de carbone, l'amélioration de l'efficacité opérationnelle grâce à la prise de décisions fondées sur des données, la mise à profit du financement vert et le renforcement des relations avec nos parties prenantes. Chaque nouvelle occasion potentielle nous permet de rapprocher nos pratiques d'entreprise de nos objectifs plus larges en matière de durabilité.

Catégorie d'occasion	Occasions potentielles
Coûts de l'énergie	• Réduire les coûts d'exploitation et l'exposition à la variabilité des prix en passant des combustibles fossiles à l'électricité et en incorporant l'efficacité énergétique. • Réduire les coûts de conformité réglementaire grâce à l'adoption de sources d'énergie à faibles émissions de carbone.
Efficacité opérationnelle	• Améliorer la prise de décisions grâce à un meilleur accès à la consommation énergétique et aux données d'exploitation. • Mieux comprendre l'incidence des décisions stratégiques et opérationnelles sur les coûts de l'énergie. • Améliorer l'efficacité opérationnelle grâce aux efforts déployés pour réduire la consommation énergétique.
Accès au capital	• Tirer parti des subventions et des incitations gouvernementales conçues pour appuyer les efforts de décarbonation. • Débloquer l'accès aux possibilités de financement vert des investisseurs axés sur la durabilité.
Réputation	• Renforcer l'acceptation sociale des activités et des initiatives de développement en obtenant des résultats en matière de décarbonation et en les montrant. • Améliorer les relations avec les parties prenantes, notamment les pouvoirs publics, les communautés et les investisseurs, en montrant notre engagement en faveur de la durabilité.
Différenciation des produits	• Étendre la clientèle en proposant de l'or affichant une empreinte carbone plus faible. • Explorer les possibilités d'obtenir de nos clients attachés aux produits durables et faibles en carbone qu'ils acceptent des prix plus élevés.



Usine de Côté Gold

Énergie et climat (suite)

Consommation énergétique et émissions de
GES en 2024

Nos exploitations consomment de l'énergie pour pouvoir mener une variété d'activités minières :

- Dans l'exploration pour découvrir des gisements ;
- Dans la construction pour bâtir des mines ;
- Dans le processus minier pour extraire le minerai et retirer les stériles ;
- Dans le processus d'usinage pour concasser et broyer le minerai ;
- Dans diverses autres activités, y compris l'alimentation en électricité de nos bureaux, de nos camps d'exploration et de nos sites d'hébergement.

Notre inventaire de la consommation énergétique et des émissions est limité aux mines en exploitation, aux projets et à certaines activités d'exploration. Nous déclarons la **consommation énergétique et les émissions à la fois réelles** – celles qui se sont produites à l'intérieur du périmètre de déclaration de la société au cours de l'année de déclaration – et **ajustées**, c'est-à-dire recalculées pour correspondre aux entités incluses dans notre année de référence 2021.

En 2023, nous avons vendu la mine Rosebel et le projet aurifère Boto, ce qui a modifié notre périmètre de déclaration et apparaît dans nos chiffres de consommation énergétique et d'émission ajustés.

Notre année de référence 2021 comprend les émissions des mines en exploitation (Essakane et Westwood) ainsi que celles en construction (Côté Gold), qui totalisaient 461 000 tonnes d'équivalent CO₂¹⁹.

Périmètre de l'inventaire des émissions

Émissions réelles de 2021

Exploitations

Westwood	Essakane	Rosebel
----------	----------	---------

Construction

Côté Gold

Base de référence ajustée de 2021

Exploitations

Westwood	Essakane
----------	----------

Construction

Côté Gold

Inventaire des émissions de 2024

Exploitations

Côté Gold	Westwood	Essakane
-----------	----------	----------

Exploration et administratif

Activités d'exploration	Bureaux (partiel)
-------------------------	-------------------

¹⁹ Nous avons ajusté notre année de référence 2021 en fonction de nos nouveaux critères de rajustement des données de référence, c'est-à-dire lorsque des changements entraînent un ajustement cumulatif de +/- > 5 % de l'année de référence des émissions par champ d'application. Les modifications de nos données historiques sont attribuables à une reclassification de l'électricité achetée pour Essakane, auparavant déclarée comme renouvelable.

Énergie et climat (suite)

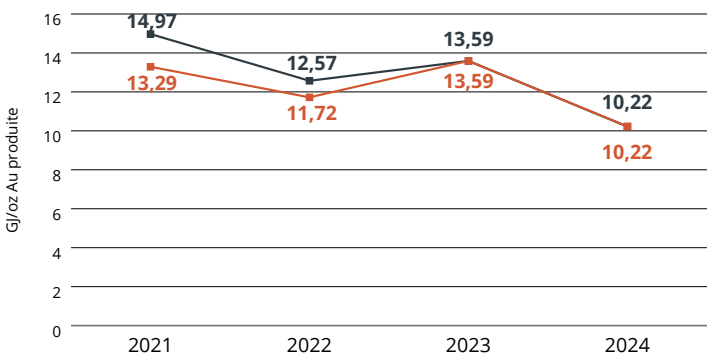
Consommation énergétique réelle

En 2024, nos sources d'énergie principales provenaient des combustibles fossiles à base de pétrole, comme le carburant diesel, le mazout lourd, le gaz naturel et le propane, ainsi que de l'électricité achetée. Notre consommation totale d'énergie s'est élevée à plus de 8 millions de gigajoules (GJ), ce qui est plus élevé qu'en 2023. L'intensité énergétique totale en 2024 s'est élevée à 10,22 gigajoules par once d'or produite (GJ/oz Au produite), en baisse par rapport à l'année précédente. L'augmentation de la consommation d'énergie est principalement attribuable au début de la production à Côté Gold. L'intensité énergétique a toutefois diminué, car l'utilisation d'énergie supplémentaire a été compensée par une augmentation de la production totale d'or.

	2024	2023	2022 ²⁰	2021 ²⁰
Consommation énergétique réelle (GJ)	8 046 295	6 875 802	10 047 327	10 181 467

Intensité énergétique réelle et ajustée

- Intensité énergétique réelle des champs d'application 1 et 2 (GJ/oz Au produite)
- Intensité énergétique ajustée des champs d'application 1 et 2 (GJ/oz Au produite)

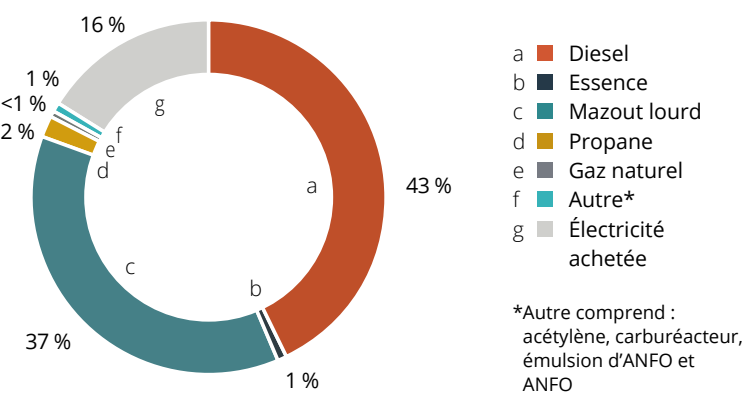


Consommation énergétique ajustée (ajustée en fonction des données de référence)

Notre consommation énergétique ajustée nous permet de mieux comparer et suivre notre rendement par rapport à notre année de référence 2021. En 2024, notre consommation énergétique ajustée était plus élevée que celle de notre année de référence, principalement en raison du début de la production à Côté Gold. La baisse de l'intensité énergétique est principalement attribuable au début de la production à Côté Gold.

	2024	2023	2022	2021
Consommation énergétique ajustée (GJ)	8 046 295	6 875 802	6 411 750	6 538 352

Bouquet énergétique en 2024



20 Les données pour 2021 et 2022 comprennent Rosebel et Boto.



Camion à Essakane

Énergie et climat (suite)

Émissions réelles

Les émissions réelles représentent les émissions qui se sont produites à l'intérieur du périmètre de déclaration de la société au cours de l'année de déclaration. En 2024, nos émissions des champs d'application 1 et 2 totalisaient 501 804 tonnes d'équivalent CO₂, soit une hausse d'environ 11 % par rapport à l'année précédente. L'intensité réelle des émissions était de 0,64 tonne d'équivalent CO₂/oz Au produit, ce qui est inférieur à l'année précédente. Cette augmentation des émissions absolues est principalement attribuable au début de la production à Côté Gold en 2024 et à l'augmentation de la production à Essakane. La diminution de l'intensité des émissions est principalement liée à l'entrée en production de Côté Gold. Remarque : Les données historiques des années 2021 à 2023 ont été rajustées à la suite d'un reclassement des données sur l'électricité achetée à Essakane.

	2024	2023	2022	2021
Émissions directes réelles – champ d'application 1 (tonnes d'équivalent CO ₂)	483 348	439 243	638 412	648 089
Émissions indirectes réelles – champ d'application 2 (tonnes d'équivalent CO ₂)	18 456	13 794 ²¹	13 344 ²¹	14 166 ²¹
Total	501 804	453 038 ²¹	651 756 ²¹	662 254 ²¹

L'arrondissement des données peut causer un écart dans la valeur totale.

Émissions ajustées (ajustées en fonction de l'année de référence)

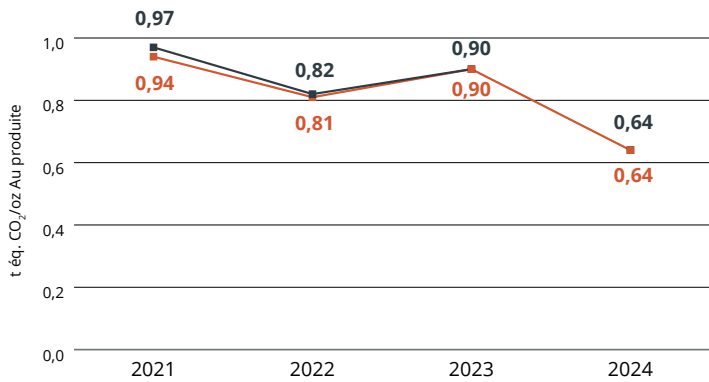
Le tableau ci-dessous présente les émissions ajustées d'Essakane, de Westwood, de Côté Gold et des sites d'exploration à des fins de comparaison et de suivi de notre rendement par rapport à notre année de référence 2021. En 2024, nos émissions ajustées des champs d'application 1 et 2 ont été supérieures d'environ 11 % à celles de notre année de référence. L'intensité ajustée des émissions des champs d'application 1 et 2 en 2024 a été inférieure à celle de l'année 2023 et de notre année de référence.

	2024	2023	2022	2021
Émissions directes ajustées – champ d'application 1 (tonnes d'équivalent CO ₂)	483 348	439 243	431 190	447 087
Émissions indirectes ajustées – champ d'application 2 (tonnes d'équivalent CO ₂)	18 456	13 794 ²¹	13 344 ²¹	14 166 ²¹
Total	501 804	453 038 ²¹	444 535 ²¹	461 252 ²¹

L'arrondissement des données peut causer un écart dans la valeur totale.

Intensité réelle et ajustée des émissions de champs d'application 1 et 2

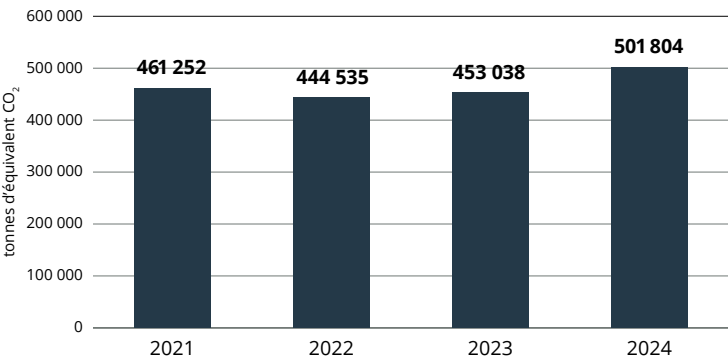
- Intensité énergétique réelle des champs d'application 1 et 2 (t éq. CO₂/oz Au produite)
- Intensité énergétique ajustée des champs d'application 1 et 2 (t éq. CO₂/oz Au produite)



21 Les données des années 2021, 2022 et 2023 ont été rajustées en raison d'un reclassement des données sur l'électricité achetée à Essakane. Cet ajustement a modifié les émissions de champ d'application 2, les émissions totales des champs d'application 1 et 2 et l'intensité des émissions. Les données corrigées sur les émissions de 2023 reflètent les changements vérifiés des émissions de champ d'application 2 d'Essakane (voir notre [Déclaration de vérification indépendante de 2023](#)). Les données reclassées de 2021 concernant l'électricité achetée par Essakane sont en cours de vérification externe par un tiers.

Énergie et climat (suite)

Total des émissions ajustées des champs d'application 1 et 2



Inventaire des émissions du champ d'application 3

En 2024, nous avons effectué une analyse documentaire de nos émissions de GES du champ d'application 3 pour 2023, disponible sur notre site Web. Les émissions du champ d'application 3 sont toutes des émissions indirectes (non incluses dans le champ d'application 2) qui se produisent dans la chaîne de valeur d'IAMGOLD et comprennent les émissions en amont et en aval. Par exemple, dans l'industrie aurifère, les émissions de champ d'application 3 comprennent les émissions en amont, qui vont de la production de carburant à la fabrication d'équipement en passant par les déplacements d'affaires ; et les émissions en aval, qui vont du traitement au transport de l'or vendu. La mesure de nos émissions de champ d'application 3 représente une étape importante pour comprendre les émissions de notre chaîne de valeur et déterminer où les émissions sont les plus élevées.

En 2023, notre inventaire du champ d'application 3 portait sur les émissions provenant de nos sites miniers en exploitation et de certains bureaux de l'entreprise et a totalisé environ 548 000 tonnes d'équivalent CO₂. Sur ce nombre, environ 534 000 tonnes d'équivalent CO₂ ont été attribuées à des sites miniers, tandis qu'environ 24 000 tonnes d'équivalent CO₂ provenaient d'activités du siège social. Sur les 15 catégories définies par le Protocole des GES, 11 ont été évaluées comme étant importantes. Les catégories les plus importantes de nos émissions de champ d'application 3 étaient la catégorie 1 (biens et services achetés), la catégorie 3 (activités liées au carburant et à l'énergie non incluses dans les champs d'application 1 et 2) et la catégorie 4 (transport et distribution en amont).

Ces travaux préliminaires de mesure de nos émissions de champ d'application 3 nous aideront à concentrer nos efforts sur les émissions les plus importantes de notre chaîne de valeur et à façonner notre approche de gestion de ces émissions au fil du temps. Cela s'ajoute à nos efforts continus de décarbonation de nos émissions des champs d'application 1 et 2 dans le cadre de notre stratégie plus vaste de décarbonation.

En raison de la complexité du calcul de nos émissions du champ d'application 3, nous ambitionnons de publier notre inventaire des émissions de GES du champ d'application 3 pour 2024 dans un rapport distinct plus tard en 2025.



Camions de transport autonomes à Côté Gold

Énergie et climat (suite)

Nos initiatives en matière de décarbonation et d'énergie

Nos sites font progresser les initiatives de décarbonation visant à réduire la consommation énergétique et les émissions de GES. En 2024, tous les sites ont entrepris de nombreuses initiatives. En voici quelques faits saillants :

Côté Gold

- Obtention d'un budget pour une évaluation de la décarbonation qui devrait être achevée en 2025.
- Lancement du plan de mise en œuvre du système d'information sur la gestion de l'énergie.
- Intégration et obtention du financement de divers programmes gouvernementaux pour appuyer des initiatives en matière de décarbonation et d'énergie, notamment pour l'amélioration de l'efficacité électrique et l'électrification de l'équipement.
- Nomination d'un directeur de l'énergie au site.
- Lancement du processus de participation au Programme des normes de rendement à l'égard des émissions mis en place par l'Ontario.
- Achèvement du processus d'assurance raisonnable concernant des émissions de GES des champs d'application 1 et 2 de 2023 en vertu de la norme ISO 14064-3, conformément aux exigences réglementaires.

Westwood

- Achèvement de la conception et obtention d'un budget et de subventions pour un projet de ventilation sur demande, qui réduira considérablement la consommation d'électricité et de gaz naturel. Ces travaux devraient être terminés en 2025.
- Obtention d'un budget pour une évaluation de la décarbonation et un plan de mise en œuvre du système d'information sur la gestion de l'énergie, à terminer en 2025.
- Intégration et obtention du financement de divers programmes et organismes gouvernementaux pour appuyer des initiatives en matière de décarbonation et d'énergie.
- Participation au programme de gestion de la pointe de la demande de puissance d'Hydro-Québec.
- Commande de deux plateformes élévatrices à ciseaux électriques pour les activités d'exploitation souterraines.
- Lancement d'une analyse des options de récupération de chaleur pour préchauffer l'air pour les activités d'exploitation souterraines (le projet réduirait la consommation de gaz naturel).
- Dans le cadre de l'assurance limitée des émissions de l'entreprise, les émissions des champs d'application 1 et 2 de Westwood pour 2023 ont été vérifiées.

Essakane

- Lancement du plan de mise en œuvre du système d'information sur la gestion de l'énergie.
- Lancement d'une évaluation de la décarbonation.
- Lancement de divers projets énergétiques, notamment :
 - Optimisation de la consommation énergétique liée à l'éclairage et à la climatisation.
 - Amélioration de la gestion et de la surveillance de la distribution du diesel.
 - Lancement d'un projet de distillation sur place pour convertir les huiles usées en diesel.
 - Réduction du poids des camions de transport pour optimiser la consommation de carburant.
 - Évaluation de diverses technologies pour améliorer la consommation de carburant des camions de transport, notamment l'aide à la conduite par l'IA.
- Renforcement de la capacité générale et des connaissances sur les sites en matière de consommation énergétique et d'émissions.
- Dans le cadre de l'assurance limitée des émissions de l'entreprise, les émissions des champs d'application 1 et 2 d'Essakane pour 2023 ont été vérifiées.

Énergie et climat (suite)

Gestion de la qualité de l’air et de la poussière

Si les émissions atmosphériques de l'exploitation minière ne sont pas bien contrôlées, elles peuvent causer des nuisances ou des préjudices à la santé et à l'environnement. Les émissions de particules en suspension, surtout les poussières engendrées par la fragmentation de la roche dans la fosse et le transport, représentent le problème le plus important lié à la qualité de l'air dans l'exploitation minière. Nos sites disposent de plans de gestion de la qualité de l'air et de la poussière, décrivant l'approche du site pour surveiller et gérer des émissions et particules en suspension spécifiques.

En plus des inspections visuelles, la qualité de l'air est surveillée par divers dispositifs, comme des échantillonneurs fixes en continu, des échantillonneurs à volume élevé et un échantillonnage axé sur l'hygiène du travail. En outre, certains de nos sites, comme Côté Gold, utilisent des appareils de contrôle continu qui envoient des données en temps réel au Service de durabilité. Nos sites mettent en œuvre des mesures de lutte contre les poussières, comprenant l'application d'eau, des agents liants, des systèmes de gicleurs et des limites de vitesse.

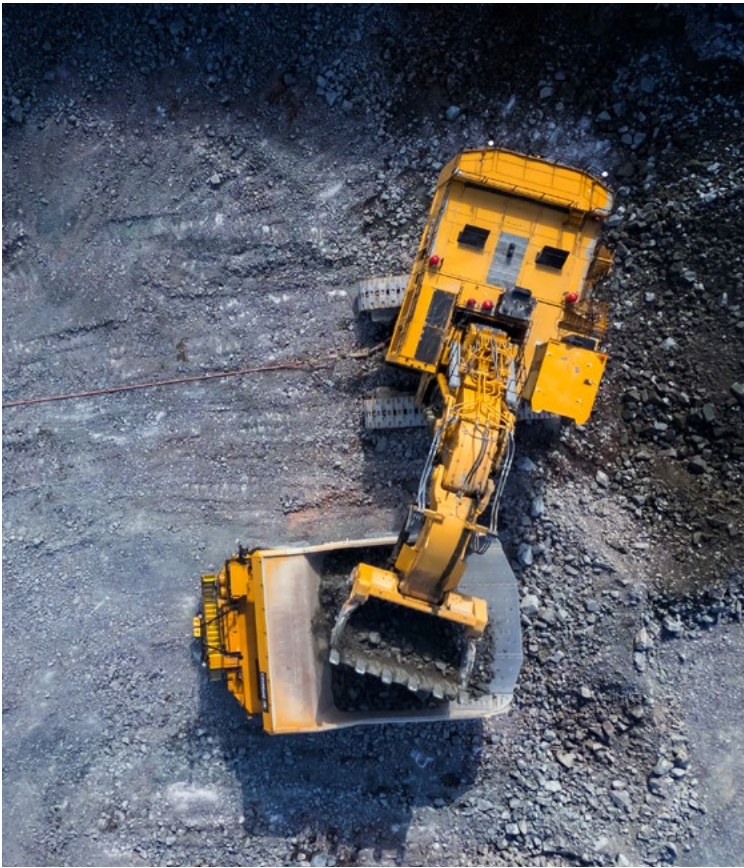
Tous les ans, les sites canadiens d'IAMGOLD doivent déclarer diverses émissions atmosphériques à l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP) du Canada. Les déclarations sont basées sur des seuils, de sorte que les installations qui n'atteignent pas les seuils ne sont pas tenues de déclarer cette information. Étant située au Burkina Faso, Essakane n'est pas tenue de déclarer ses émissions auprès de l'INRP. Les méthodes de déclaration varient entre le Canada et le Burkina Faso en fonction des permis, des réglementations et des normes internationales. Par exemple, Côté Gold et Westwood déclarent des émissions atmosphériques provenant de sources fixes et mobiles, tandis qu'Essakane ne déclare que celles provenant de sources fixes. De plus, Essakane est tenue de déclarer certaines émissions atmosphériques (NOx, SOx, CO et COV pour certains équipements) pour les permis et réglementations, ou de se conformer à la norme de performance de l'IFC.

Les exploitations minières à ciel ouvert entraînent habituellement des émissions atmosphériques plus élevées en raison de l'utilisation intensive de machinerie lourde et d'activités de surface, comme le sautage et la manutention du minerai. En revanche, les exploitations minières

souterraines produisent généralement moins d'émissions, car elles sont plus confinées, fonctionnent avec un équipement plus petit et sont dotées de systèmes de gestion contrôlée de la poussière. En 2024, la majorité des émissions atmosphériques sont attribuables à Essakane et à Côté Gold.

En 2024, les émissions totales de PM10 et de PM2,5 ont augmenté, car les émissions de Côté Gold pour 2023 n'avaient pas été déclarées en raison de l'indisponibilité des données. De plus, en 2024, Côté Gold a révisé sa méthodologie pour inclure les données liées au sautage et au forage, ce qui a entraîné une augmentation des émissions de SOx et de CO par rapport à 2023.

Émissions atmosphériques (kg) ²²	2024	2023	2022
Oxydes d'azote (NOx)	5 921 597	5 459 674	4 241 890
Oxydes de soufre (SOx)	1 746 854	2 253 871	1 996 868
Monoxyde de carbone (CO)	846 940	692 608	238 873
Composés organiques volatils (COV) ²³	42 339	40 839	159
Particules en suspension (PM10)	475 796	54 563	61 532
Particules en suspension (PM2,5) ²⁴	87 194	5 636	6 641



Activités d'exploitation à Côté Gold

22 Tous les ans, IAMGOLD déclare diverses émissions atmosphériques à l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP) du Canada, y compris les émissions de SOx, de NOx, de COV et de particules en suspension. L'INRP a fixé un seuil de déclaration de chaque émission atmosphérique. Si une installation n'atteint pas le seuil, elle n'est pas tenue de déclarer cette information. Les sites non canadiens (Essakane) ne sont pas tenus par les autorités réglementaires fédérales de déclarer leurs émissions à l'INRP. Les facteurs d'émission sont tirés de l'INRP ou des réglementations locales. Les données représentent les émissions atmosphériques estimées.

23 Essakane ne fait pas le suivi des COV.

24 Essakane ne fait pas le suivi des PM2,5.

Biodiversité et utilisation des terres

La biodiversité désigne la vie dans toute sa variété dans un écosystème, y compris les plantes, les animaux et les organismes. La protection de la biodiversité est vitale pour assurer le maintien de la vie sur Terre et renforcer la résilience des écosystèmes dans le contexte de changements environnementaux. Puisque les activités minières peuvent causer des modifications, une fragmentation ou une dégradation des habitats, il est important de mettre en application une planification de l'utilisation des terres, une réhabilitation progressive, des projets de compensation et une gouvernance environnementale à toutes les phases de la vie d'une mine pour réduire au minimum les effets nuisibles.

Guidés par notre politique de gestion de la biodiversité, nous intégrons la gestion et la conservation de la biodiversité à nos activités pour atténuer les préjudices causés à la biodiversité et réhabiliter les écosystèmes perturbés. Nous nous engageons à restreindre les activités minières dans les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO. Nous surveillons et gérons les aspects de biodiversité liés à nos exploitations et à nos sites d'exploration primaire ou avancée²⁵.

Nous menons des études de référence de la biodiversité au début de chaque projet, dans le cadre de nos études d'impact environnemental et social. Dans les premières étapes de la planification d'un projet, nous évaluons les incidences que le projet pourrait avoir sur les espèces aquatiques et terrestres et établissons des mesures pour réduire au minimum ces incidences, incluses dans les plans de gestion du site. Les rapports récents, comme l'évaluation environnementale (EE) de Côté Gold, sont accessibles sur notre [site Web](#).

Nous faisons un suivi des effets environnementaux pendant toutes les phases des activités minières. De plus, nous prenons en considération la biodiversité dans la planification et les activités liées à la fermeture d'une mine et à la réhabilitation. Toutes nos mines ont des plans de gestion de la biodiversité en place.

En 2024, nous avons entrepris un effort d'un an pour approfondir notre compréhension des risques, des occasions, des dépendances et des impacts liés à la biodiversité dans l'ensemble de nos opérations en nous appuyant sur l'évaluation initiale de la biodiversité menée à la fin de 2022, afin d'éclairer l'élaboration d'une cible et d'une feuille de route.

Nous avons fondé notre travail au niveau des écosystèmes/habitats, qui sont définis comme un lieu ou type de site dans lequel un organisme ou une population existe à l'état naturel. Les évaluations mises à jour comprenaient un processus initial de définition de la portée dans l'ensemble de nos opérations afin d'acquérir une compréhension claire des contextes propres à chaque site. Nous avons analysé notre empreinte en détail, notamment en établissant une cartographie spatiale de chaque site, en comparant les répercussions actuelles aux scénarios de référence (2020 et avant l'exploitation minière) afin de comprendre les impacts de chaque site. Nous nous sommes appuyés sur les directives du Conseil international des mines et métaux et du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives à la nature. Nous avons également procédé à une analyse des dépendances, des impacts, des risques et des occasions liés à la biodiversité afin de déterminer les principaux domaines à privilégier. Pour peaufiner notre approche, nous avons organisé des ateliers avec les équipes des sites afin de réfléchir à des cibles conceptuelles et à des stratégies de compensation en fonction de la hiérarchie d'atténuation, ce qui encourage les contributions et l'harmonisation à tous les niveaux.

À la lumière de ces travaux et d'une meilleure compréhension des complexités de la comptabilité de la biodiversité, nous retirons notre engagement antérieur d'incidence nette positive sur la biodiversité d'ici 2050. Bien que nous n'ayons pas de cible officielle en matière de biodiversité, nous effectuerons d'autres évaluations internes pour déterminer les possibilités de réhabilitation supplémentaire nécessaires pour améliorer la biodiversité au-delà des plans de réhabilitation prévus ou au moyen de mesures de compensation. Nous continuerons d'explorer des cadres reconnus à l'échelle internationale, comme le cadre défini par le Conseil international des mines et métaux pour assurer l'« absence de perte nette » après les fermetures.

🔗 **Plus de détails sur le site Web d'IAMGOLD :**

[Politique de durabilité](#) | [Politique de gestion de la biodiversité](#)

²⁵ Les aspects de biodiversité des anciens sites fermés ne sont pas inclus dans le présent rapport.

Biodiversité et utilisation des terres (suite)

Incidences des sites sur la biodiversité

IAMGOLD exerce ses activités dans une variété d'écosystèmes différents, allant des forêts boréales dans des conditions froides à l'environnement semi-aride de l'Afrique de l'Ouest. Chacun de ces écosystèmes abrite une flore et une faune uniques à la région et à nos sites. Nous reconnaissons que l'incidence sur la biodiversité ne se limite pas à nos terres. En collaborant avec les autorités et les communautés locales dans la planification de l'utilisation des terres, nous pouvons identifier et protéger des habitats et des espèces vitaux et ainsi promouvoir la durabilité des écosystèmes.

Côté Gold : Nous avons effectué une étude d'impact sur l'environnement en 2015. Des études sur la faune ont identifié des espèces d'oiseaux, de reptiles, d'amphibiens et de mammifères ainsi que des espèces à risque. La zone présente une diversité relativement élevée d'espèces d'oiseaux et de mammifères, qui reflète la diversité des habitats présents (forêts, terres humides, zones arbustives et clairières). Côté Gold a établi un plan de contrôles et actions environnementaux afin de préserver tout aspect comportant une importance scientifique, économique, sociale ou culturelle. Côté Gold surveille les oiseaux migratoires et nicheurs sur le site, effectue des études sur les oiseaux et établit des zones tampons pour protéger ou réduire au minimum l'incidence sur les oiseaux nicheurs dans les zones de construction. Une surveillance régulière permet d'identifier les espèces à risque. Si une telle espèce est identifiée, les activités de construction sont modifiées.



Côté Gold

	Principales incidences sur la nature	Principales dépendances à la nature	Risques importants liés à la nature	Occasions potentielles
Côté Gold	- Utilisation des écosystèmes terrestres - Interférences/altérations biologiques - Émissions de GES - Émissions hors GES - Déchets (minéraux et solides) - Perturbations (pollution lumineuse et sonore, activité sismique)	- Stabilisation des masses et contrôle de l'érosion - Qualité du sol - Régulation du climat - Entretien du débit des eaux souterraines et de surface	Risques réputationnels et réglementaires : - Perte de biodiversité - Fragmentation des habitats, perturbation des migrations - Émissions de GES élevées - Incapacité à respecter les exigences relatives à la qualité de l'eau des effluents - Gestion inadéquate des eaux de surface et des eaux souterraines Risques physiques : - Instabilité et érosion des pentes et des sols - Qualité du sol faible et dégradée - Gestion inadéquate des eaux de surface et des eaux souterraines - Phénomènes météorologiques extrêmes Risques opérationnels : - Faible approvisionnement en eau souterraine et en eau de surface	- Compensations - Réduire les émissions de GES et les émissions hors GES grâce à des crédits carbone, à l'efficacité énergétique et à l'énergie renouvelable - Réduire la pollution lumineuse et sonore - Réduire les risques de dommages physiques et de perturbation de l'exploitation dus aux phénomènes météorologiques extrêmes, aux problèmes de stabilité des pentes et du sol, à l'érosion et à la dégradation de la qualité du sol - Mettre en œuvre des programmes de suivi et de surveillance de la biodiversité

Biodiversité et utilisation des terres (suite)

Westwood : Westwood comprend deux propriétés : Doyon-Westwood et Fayolle. La mine souterraine Westwood et la fosse à ciel ouvert Grand Duc, collectivement appelées complexe Westwood, se trouvent sur la propriété minière existante de Doyon, qui découle d’une transaction antérieure avec Cambior. Cambior a mené une étude d’impact environnemental sur le complexe Westwood en 1979.

Depuis, IAMGOLD a mené d’autres études environnementales dans le cadre des exigences liées aux permis. Notamment, des études environnementales ont été réalisées sur Grand Duc entre 2019 et 2024, axées sur l’habitat humide adjacent à la zone minière. Des études environnementales de référence ont également été réalisées pour la mine Fayolle, située à environ 40 km au nord-ouest de la mine Westwood, portant sur la flore, la faune, l’air, le sol et l’eau. Comme l’exige la réglementation (Loi sur les pêches), nous surveillons et mesurons également les effets de nos effluents sur l’environnement tous les trois ans.



Westwood

	Principales incidences sur la nature	Principales dépendances à la nature	Risques importants liés à la nature	Occasions potentielles
Westwood	- Utilisation des écosystèmes terrestres - Utilisation des écosystèmes d’eau douce - Émissions hors GES - Déchets/polluants du sol/ polluants de l’eau - Perturbations (pollution lumineuse et sonore, activité sismique)	- Stabilisation des masses et contrôle de l’érosion - Qualité du sol - Régulation du climat - Entretien du débit des eaux souterraines et de surface - Qualité de l’eau	Risques réputationnels et réglementaires : - Contamination des eaux de surface liée à des parcs à résidus non adaptés et à des pratiques opérationnelles de traitement des eaux inadéquates - Contamination des eaux de surface et/ou souterraines liée à des pratiques de gestion de l’eau inadéquates - Émissions hors GES élevées - Incapacité à respecter les exigences relatives à la qualité de l’eau des effluents - Déversements accidentels d’hydrocarbures et infiltration d’eau acide dans le sol - Phénomènes météorologiques extrêmes - Faible approvisionnement en eau souterraine et en eau de surface Risques physiques : - Instabilité et érosion des pentes et des sols - Qualité du sol faible et dégradée	- Réduire les émissions de GES et les émissions hors GES grâce à des crédits carbone, à l’efficacité énergétique et à l’énergie renouvelable - Réduire la pollution lumineuse et sonore - Réduire les risques de dommages physiques et de perturbation de l’exploitation dus aux phénomènes météorologiques extrêmes, aux problèmes de stabilité des pentes et du sol, à l’érosion et à la dégradation de la qualité du sol

Biodiversité et utilisation des terres (suite)

Essakane : La mine se trouve dans une zone éloignée mais relativement peuplée du Sahel, une région semi-aride de l’Afrique de l’Ouest. La concession minière est située à l’intérieur de la Réserve sylvo-pastorale et Réserve partielle de faune du Sahel, qui s’étend sur 1 600 000 ha. C’est une zone désignée principalement en raison des lacs temporaires (Mare d’Oursi, Mare de Yomboli, Mare de Kissi), qui sont importants pour les oiseaux migrateurs. L’exploitation minière est permise dans ce secteur et il est important de noter que des centaines de villes et villages se trouvent dans cette réserve, qui compte une population de plus de 100 000 personnes et qui comprend des activités commerciales, industrielles et agricoles dans l’ensemble du territoire. La Mare d’Oursi est située à 67 km du site, et la zone de Falagountou sert de voie migratoire aux oiseaux du Sahel. Un plan de gestion de la biodiversité en place fournit des informations sur l’évaluation de référence, les incidences potentielles, la surveillance et la conformité, les mesures d’atténuation et l’engagement des parties prenantes. Les incidences du site d’Essakane sur la flore et la faune sont difficile à délimiter dans la région du Sahel, surtout dans la commune de Falagountou, en raison de l’ampleur de l’activité humaine, du braconnage et de la dégradation des habitats découlant d’activités telles que l’exploitation minière artisanale et la déforestation.



Essakane

	Principales incidences sur la nature	Principales dépendances à la nature	Risques importants liés à la nature	Occasions potentielles
Essakane	- Utilisation des écosystèmes terrestres - Utilisation des écosystèmes d’eau douce - Émissions de GES - Déchets - Émissions hors GES	- Stabilisation des masses et contrôle de l’érosion - Protection contre les inondations et les tempêtes - Régulation du climat - Entretien du débit des eaux souterraines et de surface - Qualité de l’eau	Risques réputationnels et réglementaires : - Perte de biodiversité et dégradation de l’habitat pendant l’exploitation - Contamination des eaux de surface et souterraines liée à la génération importante de polluants de l’eau et du total des solides en suspension pendant l’exploitation - Niveaux élevés d’extraction et de consommation d’eau dans des zones de stress hydrique élevé pendant l’exploitation - Émissions élevées de GES et hors GES, polluants atmosphériques et fumée - Production de déchets dangereux et déversements accidentels d’hydrocarbures Risques physiques : - Instabilité et érosion des pentes et des sols - Faible protection contre les inondations - Phénomènes météorologiques extrêmes - Faible approvisionnement en eau de surface	- Réduire les émissions de GES et les émissions hors GES grâce à des crédits carbone, à l’efficacité énergétique et à l’énergie renouvelable - Réduire la pollution lumineuse et sonore - Réduire les risques de dommages physiques et de perturbation de l’exploitation dus aux phénomènes météorologiques extrêmes, aux problèmes de stabilité des pentes et du sol, à l’érosion et à la dégradation de la qualité du sol

Biodiversité et utilisation des terres (suite)

Rendement en matière de biodiversité en 2024

Fin 2024, l’empreinte totale d’IAMGOLD était de 4 623 hectares, dont 62 hectares représentent le total des terres réhabilitées, y compris celles des années précédentes. En 2024, il n’y a eu aucun incident important lié à la biodiversité²⁶.

Terres perturbées et réhabilitées en 2024 (hectares)		
Terres perturbées durant l’année	Terres réhabilitées durant l’année	
169	15	
Superficie totale des terres non encore réhabilitées	Superficie totale des terres réhabilitées, y compris les années antérieures	Empreinte totale ²⁷
4 561	62	4 623

26 Nous définissons les incidents importants comme étant ceux de niveau 4 ou 5 sur notre matrice des risques ou occasionnant des amendes de plus de 100 000 dollars américains. Notre matrice des risques comprend une matrice des conséquences permettant de déterminer la gravité des incidents sur le plan de l’environnement, de la santé et de la sécurité ainsi que sur les aspects sociaux et financiers.

27 L’empreinte totale désigne la somme de la superficie totale des terres non encore réhabilitées et de la superficie totale des terres réhabilitées. L’arrondissement des données peut causer un écart dans la valeur totale.

Faits saillants de 2024

Côté Gold

Achèvement d’un rapport de référence sur la biodiversité, qui résume les résultats de la surveillance de la biodiversité depuis 2012 jusqu’à la construction.

Construction du projet de compensation pour la pêche – Extension du lac Middle Three Duck lancée par Earthworks Group.

Dans le cadre d’une initiative de durabilité à l’échelle du site, plantation d’entre 600 et 800 boutures d’aulnes et de trembles sur l’empilement de morts-terrains pour contrôler naturellement l’érosion et les sédiments.

Westwood

Poursuite de l’ensemencement hydraulique à Fayolle pour prévenir l’érosion et réduire les problèmes de traitement de l’eau.

Achèvement d’un projet d’hibernation pour les serpents.

Installation de plusieurs nichoirs pour les hirondelles.

Développement d’une façade de sablière pour encourager la colonisation par l’hirondelle de rivage.

Essakane

Tenue d’un atelier d’échanges sur la biodiversité et la réhabilitation avec les parties prenantes pour discuter de notre approche et des mesures pratiques prises sur le site pour préserver la biodiversité locale.

Plantation de plus de 28 000 semis dans le cadre de la réhabilitation progressive en 2024.

Soutien aux personnes et aux communautés

Santé, sécurité et mieux-être	51
Notre main-d'œuvre	54
Équité, diversité et inclusion	58
Relations avec les communautés	61
Relations avec les Autochtones	68

Santé, sécurité et mieux-être

La santé et la sécurité sont au cœur de notre vision Zéro Incident®. La politique de santé et sécurité d'IAMGOLD décrit nos engagements et exigences en santé et sécurité à l'échelle de la société et s'applique à tout le personnel, les entrepreneurs et les tiers. Notre approche proactive consiste à cerner, à évaluer et à atténuer les risques afin de protéger la sécurité de tous les membres du personnel, les entrepreneurs et les personnes en visite. De plus, nous accordons la priorité au bien-être global de notre équipe en faisant la promotion de la santé physique et psychologique et en maintenant l'intégrité des actifs sur tous nos sites. Il est essentiel que tout le monde puisse rentrer sain et sauf après chaque jour de travail.

En 2024, nous avons élaboré une nouvelle stratégie triennale de santé et de sécurité (2024–2026) pour soutenir notre ambition d'être l'une des sociétés minières les plus sûres là où nous exerçons nos activités. Pour ce faire, nous avons déterminé les domaines prioritaires suivants :

1. **Améliorer** l'efficacité et l'efficience de notre principal système de gestion de la santé et de la sécurité
2. **Gérer** activement nos risques critiques
3. **Créer** une solide culture de la sécurité axée sur les personnes
4. **Renforcer** la santé, le mieux-être et l'hygiène
5. **Améliorer** la gouvernance et la vérification en matière de santé et de sécurité

Pour chaque domaine prioritaire, nous avons élaboré des initiatives stratégiques visant à stimuler le progrès, comportant des indicateurs de performance clés (IPC) ciblés en vue de mesurer la réussite.

Système de gestion de la santé et sécurité

En tant que société basée au Canada, IAMGOLD se conforme à la Loi sur la santé et la sécurité au travail de l'Ontario, qui accorde trois droits fondamentaux à tous les membres du personnel : le droit d'être informé des questions de santé et de sécurité, le droit de participer aux décisions qui pourraient avoir une incidence sur leur santé et leur sécurité, et le droit de refuser un travail qui pourrait nuire à leur santé et à leur sécurité ainsi qu'à celles d'autrui. Nous suivons les lois et réglementations locales en santé et sécurité, y compris la *Loi n° 23/94/ADP portant Code de la Santé publique et la Convention (n° 174) sur la prévention des accidents industriels majeurs* du Burkina Faso, ainsi que la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* (chapitre S-2.1) du Québec. Nos systèmes de gestion de la santé et sécurité s'appliquent aux membres du personnel et aux entrepreneurs. Le système de santé et sécurité d'Essakane est certifié ISO 45001 et

fait l'objet d'un audit externe annuel. Les systèmes de santé et sécurité de Westwood et de Côté Gold sont alignés sur le protocole de santé et sécurité de l'initiative VDMD. Leurs systèmes internes sont également guidés par les exigences de la norme ISO 45001, mais ne font pas l'objet de certifications ou d'audits externes.

Tous nos risques importants pour la santé et la sécurité sont consignés dans des registres de risques pour chacun de nos sites. Notre approche du risque fait appel à plusieurs méthodologies différentes, comme les évaluations des risques sur le terrain, l'analyse nœud papillon et les simulations structurées pour cerner les dangers et évaluer les risques et les mesures de contrôle associées. Tous les ans, chaque site met à jour ses registres des risques pour la santé et la sécurité. Ces mises à jour sont ensuite intégrées dans le registre de gestion des risques de l'entreprise, qui est sous la supervision de notre équipe d'audit interne.



Réunion de membres du personnel à Essakane

Les sites entament les journées de travail par un quart d'heure sécurité qui comprend des échanges sur la sécurité, des discussions sur les dangers, des affectations de tâches et/ou des étirements. Au cours de ces réunions, les membres du personnel discutent directement avec leur supervision pour renforcer leur préparation à accomplir leurs tâches en toute sécurité.

Nous organisons des réunions sur la sécurité, des inspections, des tournées de la direction et des formations sur les risques critiques. Nos équipes de santé et sécurité du siège social et des sites, ainsi que nos équipes de durabilité des sites, se réunissent tous les trimestres afin de discuter des initiatives en matière de sécurité, des résultats et des leçons tirées. En outre, chaque site dispose d'un comité paritaire de santé et sécurité, un groupe consultatif formé de membres de la direction et du personnel qui se réunit régulièrement pour discuter de préoccupations en santé et sécurité, formuler des recommandations et faire un suivi de la progression.

➤ Plus de détails sur le site Web d'IAMGOLD : [Politique de durabilité](#) | [Politique de santé et sécurité](#)

Santé, sécurité et mieux-être (suite)

Évaluation de la culture de santé et de
sécurité à Westwood

En décembre 2024, Westwood s’est associée à une société externe pour réaliser une enquête sur la culture de santé et de sécurité afin de l’aider à faire progresser la gestion de la santé et de la sécurité sur le site. Au cours de l’évaluation, environ 230 entretiens ont été menés auprès de membres du personnel, de gestionnaires et d’entrepreneurs. Les conclusions ont fait état de quatre grands enjeux :

- Tolérance au risque et gestion du profil de risque
- Excellence grâce aux compétences et à l’expertise de la main-d’œuvre
- Transparence et communication
- Leadership

Pour aborder ces enjeux, Westwood a formé quatre groupes de travail pluridisciplinaires composés de membres du personnel, de gestionnaires de différents services et de membres du comité de santé et de sécurité de Westwood. Chaque groupe s’est concentré sur l’un des enjeux identifiés pour lui trouver des solutions possibles qui ont ensuite été présentées à tous les groupes de travail. Un atelier a également été organisé à l’intention de l’équipe de direction pour donner suite aux conclusions du rapport.

Par la suite, les recommandations des groupes de travail seront regroupées et tous les membres du personnel seront informés des résultats de ce travail. Des comités seront également mis sur pied au sein de chaque service pour élaborer des plans d’action à partir des recommandations. Grâce à cette approche, Westwood vise à faire participer tous les membres du personnel à l’amélioration continue de leur culture de santé et de sécurité.

Programmes de santé et sécurité

Nous disposons de plusieurs programmes de surveillance et de prévention afin de repérer et de gérer les risques. Nous mettons en place des contrôles pour prévenir ou réduire les risques qui ne peuvent pas être éliminés. Nous réalisons périodiquement des audits et des inspections qui confirment que ces contrôles sont bien maintenus et qu’ils fonctionnent efficacement. Nos programmes comprennent :

- **Programme de gestion des risques critiques** : Nous avons élaboré un programme de gestion des risques critiques qui vise à prévenir les incidents critiques et les décès en améliorant notre culture de santé et sécurité et en l’intégrant à nos pratiques de sécurité. En 2024, nous avons terminé l’élaboration de dix protocoles sur les risques critiques. Tout au long de ce processus, nous avons activement mobilisé la main-d’œuvre au moyen de discussions et d’une formation des équipes de supervision. De plus, une enquête réalisée à l’échelle du site a recueilli plus de 400 réponses qui ont enrichi l’approche de la culture de santé et de sécurité d’IAMGOLD tout en offrant aux membres du personnel l’occasion de façonner les protocoles grâce à leurs commentaires. En 2025, nous nous concentrerons sur la réalisation d’une évaluation des lacunes par rapport aux protocoles, l’élaboration de plans d’action pour les sites et l’établissement d’indicateurs de rendement clés et de processus de vérification pour une mise en œuvre efficace.
- **Programme de prévention et de gestion de la fatigue** : L’objectif de ce programme est de s’assurer que toute notre main-d’œuvre reste apte à travailler. Des formations et des séances de sensibilisation sont données concernant les tâches critiques de sécurité, comme l’utilisation d’équipement mobile et lourd ainsi que sur les bonnes habitudes en matière d’alimentation, de sommeil et d’exercice physique. Chaque site gère son propre programme.
- **Programme de santé et d’hygiène du travail (SHT)** : Tous les sites ont mis en place des programmes de santé et d’hygiène du travail à différents stades de maturité, qui se concentrent sur la surveillance systématique et périodique des aires de travail et du personnel pour veiller à ce que les dangers pour la santé au travail soient bien cernés et que des mesures correctives soient rapidement mises en place pour atténuer les risques. Selon les sites, ces programmes peuvent comprendre le contrôle de la silice, de la poussière, du plomb et du bruit, conformément aux lois.
- **Plans de gestion de crises et d’intervention en cas d’urgence** : En 2024, nous avons mis à jour le plan de gestion de crise d’IAMGOLD et organisé des formations pour le personnel clé ainsi qu’un exercice de simulation.

Nous avons mis en place des programmes de services de santé et de mieux-être pour les membres du personnel dans les bureaux de la société et sur nos sites en exploitation afin d’assurer leur santé et de leur offrir l’accès à des soins médicaux. Notre programme d’aide aux employés et à la famille offre des ressources professionnelles en santé et mieux-être, notamment un soutien psychologique, nutritionnel et financier aux membres du personnel canadiens à temps plein et à leur famille. À Essakane, une clinique comptant du personnel infirmier et un médecin disponible sur appel prodigue des soins médicaux et des campagnes de sensibilisation à l’intention des membres du personnel sont organisées. Westwood dispose d’une infirmière sur place quatre jours par semaine, tandis que Côté Gold offre des soins 24 heures sur 24, sept jours sur sept, avec quatre auxiliaires médicaux travaillant en rotation.

Tous nos bureaux et sites disposent d’un programme et de mesures de mieux-être visant à promouvoir la santé et le bien-être des membres du personnel, y compris leur santé et sécurité psychologique. Notre but est d’établir des exigences qui uniformisent notre approche en matière de programmes de mieux-être du personnel.

Nous nous efforçons d’adopter une approche holistique du mieux-être et de soutenir les membres du personnel dans tous les aspects de leur vie. Pour ce faire, nous offrons une variété de ressources et de programmes conçus pour promouvoir le mieux-être. En 2024, nos initiatives en matière de mieux-être comprenaient des webinaires sur divers sujets, notamment la santé, la ménopause et la planification financière. Conscients que le mieux-être est un parcours permanent, nous nous efforçons d’améliorer nos programmes de mieux-être en effectuant des évaluations indépendantes du mieux-être afin de cerner les possibilités d’amélioration et d’élaborer des programmes qui répondent aux besoins changeants de notre main-d’œuvre.

Des programmes de formation sont élaborés sur les sites pour sensibiliser les personnes et les informer de nos contrôles de santé et sécurité. Nous offrons aussi des formations additionnelles sur une grande variété de sujets, y compris la conduite prudente de véhicules, la gestion d’activités à risque élevé, l’utilisation d’équipements de protection individuels, nos systèmes de permis de travail, l’aptitude au travail, le système d’information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT 2015) et la gestion et la prévention de la fatigue.

Santé, sécurité et mieux-être (suite)

Suivi et rapports en matière de santé et de sécurité

Le rendement en matière de santé et de sécurité fait l'objet de rapports hebdomadaires, mensuels et trimestriels. À titre d'exemple, nos sites préparent des rapports hebdomadaires et mensuels sur divers sujets, comme la santé et la sécurité. Nous avons de nombreux mécanismes en place pour suivre et réviser nos activités en santé et sécurité. Notre processus de rapport d'incident important (RII) porte sur les incidents de santé et de sécurité potentiels et réels des niveaux 4 et 5, comme les décès, les incidences sur la santé modifiant définitivement le mode de vie, les blessures ou les maladies causant des jours d'absence du travail, et les invalidités temporaires. Nous utilisons des outils comme la Méthode d'analyse des causes d'incident (Incident Cause Analysis Method [ICAM]) et les évaluations des risques (p. ex., la méthode nœud papillon) pour cerner et évaluer les risques et mettre en œuvre des mesures correctives efficaces systématiquement appliquées dans l'ensemble de la société pour atténuer ces risques. Les équipes de direction des sites font un suivi des commentaires partagés durant les réunions de RII et mettent en application les mesures correctives. En 2025, à partir des commentaires reçus, nous continuerons d'améliorer les signalements au titre des RII et nos processus ICAM. En 2024, il y a eu au total 14 RII, dont 12 concernaient des risques critiques, soit les espaces clos (un), l'isolement des sources d'énergie (cinq), les éboulements de terrain (un), les matières dangereuses (deux), le travail à chaud (un), l'équipement mobile (un), les grues et les appareils de levage (un), et deux concernaient des chutes d'objets.

IAMGOLD suit des indicateurs de prévention et des indicateurs de résultats. À l'aide du logiciel de déclaration Intalex, nous suivons les enquêtes sur les incidents, les observations sur la sécurité sur le terrain et les inspections. En 2024, nous avons établi de nouveaux indicateurs de prévention pour faire progresser nos pratiques en matière de santé et de sécurité et mieux les harmoniser avec les objectifs de la société. Par ailleurs, nos programmes d'hygiène industrielle sur les sites identifient et abordent les activités à risque élevé, établissent des programmes de prévention et transmettent des rapports à la direction générale des sites, à l'équipe de la haute direction et à certains membres du siège social.

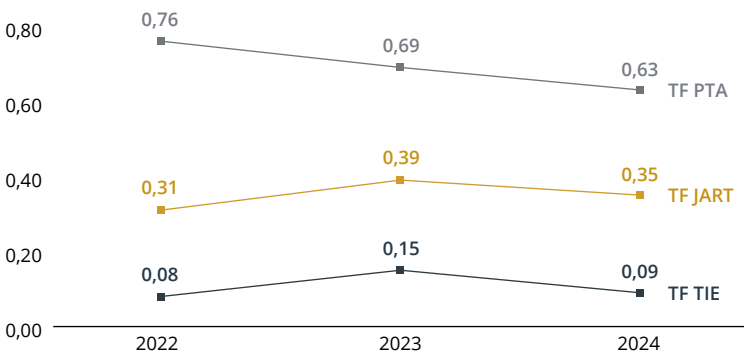
28 Les données comprennent Rosebel et Boto.
29 Par 200 000 heures travaillées. Pour en savoir plus sur la façon dont les taux en matière de santé et de sécurité sont calculés, consultez le rapport [2024 ESG Data Performance](#) (en anglais seulement).

Rendement 2024 en matière de santé et de sécurité

En 2024, le taux de fréquence total des incidents enregistrables (TF TIE) d'IAMGOLD s'est établi à 0,63, soit mieux que notre cible de 0,65, tandis que notre taux de fréquence JART (jours d'absence, restrictions, transferts) (TF JART) a été ramené à 0,35. De plus, notre taux de fréquence des pertes de temps en raison d'accident (TF PTA) est passé à 0,09, ce qui reflète nos efforts pour maintenir un milieu de travail sain et sécuritaire. Essakane est parvenue à réduire son TF PTA et son TF JART entre 2023 et 2024. Bien que les activités souterraines de Westwood présentent des défis uniques en matière de santé et de sécurité par rapport à celles d'Essakane et de Côté Gold, le site a sensiblement réduit ses TF TIE, TF JART et TF PTA en 2024 par rapport à 2023. À Côté Gold, le début de la production commerciale en 2024 a entraîné une réduction de près de 50 % des heures travaillées par rapport à 2023. Bien que le nombre total d'incidents ait bel et bien diminué entre 2023 et 2024, cette baisse importante du nombre d'heures a contribué en partie aux progrès en matière de TF TIE, de TF JART et de TF PTA.

Indicateurs de résultats	Définition	2024	2023 ²⁸	2022 ²⁸
Décès	Décès liés au travail.	0	0	1
Pertes de temps en raison d'accidents	Blessures ou maladies liées au travail occasionnant au moins une absence du travail pendant au moins une journée civile, mis à part le jour de l'événement.	7	15	10
Blessures occasionnant des jours d'absence, restrictions ou transferts	Blessures ou maladies liées au travail occasionnant des jours d'absence, des restrictions ou le transfert à un autre travail.	27	38	37
Total d'incidents enregistrables	Blessures ou maladies liées au travail occasionnant : un décès, des jours d'absence, des restrictions ou le transfert à un autre travail, un traitement médical allant au-delà des premiers soins ou une perte de connaissance.	49	67	90

Rendement en matière de sécurité²⁹



Site	Faits saillants
Côté Gold	- Mise en œuvre de plusieurs initiatives visant à améliorer la gestion des entrepreneurs, notamment un nouveau système de gestion des entrepreneurs, des réunions de gestion bimensuelles avec les entrepreneurs et une restructuration des équipes afin de mettre davantage l'accent sur la sécurité et la conformité des entrepreneurs. - Lancement de réunions de sécurité des équipes de supervision deux fois par mois pour aborder les questions de sécurité, examiner les incidents en détail et faciliter la communication ouverte avec nos équipes dirigeantes de première ligne.
Westwood	- Nette amélioration du rendement en matière de TF TIE grâce à la révision de l'initiative Mind Body Achievement (MBA), à la mise en œuvre du Programme de gestion des risques critiques, à la présence accrue des gestionnaires sur le terrain et à l'amélioration de la gestion des incidents. - Participation à un exercice de sauvetage en contexte minier en Colombie.
Essakane	- Organisation des Journées Santé Sécurité et Environnement (SSE) 2024 sur le site et à Ouagadougou en décembre sur le thème « Leadership en Santé Sécurité Environnement : inspirer par l'exemple ». - Promotion nationale de la sécurité routière avec la campagne « un employé, un casque ».
Siège social	Participation de tous les sites et du siège à un atelier sur la santé et la sécurité qui abordait divers sujets, dont la gestion des risques critiques, la classification des blessures et les processus RII et ICAM.

Notre main-d'œuvre

Nos équipes sont essentielles à notre réussite, et nous nous efforçons de favoriser un milieu de travail qui attire, qui perfectionne et qui retient les meilleurs talents. Notre stratégie d'adaptation des talents nous permet d'entretenir les compétences techniques et essentielles nécessaires pour répondre aux besoins changeants de notre entreprise. En accordant la priorité à l'attraction, à l'engagement et au perfectionnement des talents, nous visons à être un employeur de choix, qui offre des possibilités de carrière intéressantes, qui favorise un milieu de travail inclusif et diversifié et qui nourrit l'évolution des membres du personnel. Notre approche comprend une rémunération globale compétitive et un perfectionnement axé sur le rendement, ce qui permet d'équiper notre main-d'œuvre pour l'avenir.

Nos équipes des RH au siège social et sur les sites travaillent ensemble pour faire progresser les objectifs communs en matière de talents, maintenant une cohérence à l'échelle de l'entreprise tout en répondant aux besoins propres à chaque site. Les RH du siège social fournissent une supervision stratégique et une expertise fonctionnelle dans des domaines clés, comme l'acquisition et le perfectionnement des talents, l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI), la mobilité mondiale, la rémunération globale et la technologie en matière de RH. Les équipes des RH des sites jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de ces stratégies sur le terrain, en soutenant les membres du personnel et en adaptant les initiatives aux réalités opérationnelles.

Attraction des talents

Nous savons qu'attirer, recruter et sélectionner les bons talents est essentiel à la réussite de la société. Chez IAMGOLD, nous disposons d'un ensemble de politiques, de normes, de codes et de plans qui communiquent les attentes minimales de l'entreprise en matière de gestion du personnel. La norme en matière d'acquisition et de sélection des talents définit les normes minimales nécessaires pour recruter les talents les meilleurs et les plus qualifiés pour toutes les possibilités

d'emploi offertes selon un processus de recrutement impartial et non discriminatoire. En 2024, nous avons mis à jour nos politiques et processus relatifs à la main-d'œuvre, notamment en ce qui concerne l'acquisition de talents, afin de mieux intégrer les principes de l'ÉDI, en mettant particulièrement l'accent sur l'inclusion. Ce travail se poursuivra jusqu'en 2025, ce qui nous permettra de renforcer l'accent sur ces principes et de les harmoniser avec nos valeurs et nos objectifs organisationnels.

Attirer les talents émergents

L'industrie minière fait face à des défis uniques pour attirer des talents, en particulier dans les communautés où nos mines sont exploitées. Pour répondre aux évolutions démographiques et à nos besoins continus en matière de recrutement, nous nous efforçons de bâtir une main-d'œuvre inclusive et de soutenir le perfectionnement des talents en devenir.

Nos initiatives sont axées sur l'amélioration des compétences et de la préparation de la main-d'œuvre, notamment par la formation en milieu de travail des candidats et candidates à la profession d'ingénieur ou ingénieure (CPI), le recrutement sur les campus, les stages et les emplois d'été. Nous faisons activement la promotion des carrières dans l'industrie minière grâce à des programmes comme Jill of All Trades, qui présente à des filles du secondaire des possibilités de carrières dans les métiers spécialisés et les technologies, et nous versons une contribution au Fonds de bourses d'études Young Mining Professionals (YMP), qui apporte un soutien financier à des étudiants et étudiantes d'exception pour poursuivre leurs études dans des domaines liés à l'exploitation minière. Nous commanditons également des événements comme les Jeux miniers canadiens qui offrent aux étudiants et étudiantes une plateforme pour montrer leurs compétences. Ces programmes et ces partenariats soulignent nos efforts pour former la prochaine génération de professionnels de l'industrie minière.



Membres du personnel à Côté Gold

🔗 **Plus de détails sur le site Web d'IAMGOLD :**
[Politique de durabilité](#) | [Politique de diversité](#)

Notre main-d’œuvre (suite)

Rétention et perfectionnement des talents

Gestion du rendement

Notre programme de gestion du rendement (PGR) annuel vise à promouvoir le développement et la croissance du personnel, à soutenir les objectifs de la société et à encourager un rendement fort. Les membres du personnel et les gestionnaires discutent et établissent conjointement des objectifs harmonisés avec les objectifs des services et les objectifs organisationnels. Outre l’évaluation annuelle, nous mettons l’accent sur les discussions continues sur le rendement, en encourageant une rétroaction régulière pour maintenir les progrès sur la bonne voie tout au long de l’année. De plus, le PGR jette les bases des évaluations du potentiel des talents et des processus officiels de la planification de la relève. Des ressources exhaustives de soutien et de formation sont offertes pour les gestionnaires et les employés et employées à chaque étape du cycle du PGR.

Des plans de développement individuel (PDI) numériques ont été lancés en 2024 et permettent aux membres du personnel de prendre en charge leur perfectionnement professionnel tout en offrant à la direction et à la fonction des ressources humaines d’IAMGOLD une visibilité et des rapports sur les progrès réalisés. Intégrés au programme de planification de la relève, les PDI sont créés pour les talents à fort potentiel et sont examinés lors des réunions d’évaluation des talents afin de soutenir leur perfectionnement continu et l’harmonisation avec les objectifs organisationnels.

Rémunération et avantages sociaux du personnel

Nous valorisons les contributions du personnel à la réussite d’IAMGOLD : nous offrons une rémunération concurrentielle, un vaste éventail d’avantages sociaux ainsi que d’autres avantages sociaux facultatifs, au choix du personnel. Nos programmes de rémunération globale sont conçus pour être équitables et conformes au marché afin de soutenir, d’engager, de récompenser et de retenir les talents dans chaque région. Nos programmes sont conçus de sorte à soutenir la santé physique, financière et mentale des membres du personnel et de leur famille. De façon générale, nous offrons une assurance-maladie, une assurance-vie, une assurance invalidité, des congés parentaux,

un régime d’actionnariat et un régime de retraite ; toutefois, les programmes spécifiques peuvent varier selon l’emplacement et le groupe de membres du personnel. IAMGOLD fournit également une variété de services aux membres du personnel pour faciliter leur réorientation professionnelle au moment de la retraite ou d’une fin d’emploi. Nous passons en revue notre approche de la rémunération et des avantages sociaux annuellement.

Nous offrons aux membres du personnel deux jours de congé supplémentaires à leur convenance, un congé mobile ainsi qu’un congé appelé Ma journée qui peut être utilisé pour faire du bénévolat ou se ressourcer. Un compte Mieux-être, qui peut servir pour aider aux besoins de la famille ou du foyer, peut être utilisé pour couvrir : des cours de conditionnement physique, un abonnement à un centre d’entraînement ou un gym, une adhésion à une équipe sportive, l’achat d’équipement d’activités physiques (p. ex., bicyclette, équipement de sport, etc.), un camp, des activités en famille, l’entretien de la maison, des services de préparation des repas, et bien plus encore. En 2024, nous avons étendu ce programme de compte personnel pour le rendre encore plus souple quant aux dépenses admissibles.

Apprentissage et perfectionnement

Nous promovons le développement du personnel et l’avancement professionnel à toutes les étapes de la carrière d’une personne, qu’elle soit un leader chevronné ou une nouvelle recrue. IAMGOLD fournit des formations sur place ainsi qu’un soutien au développement de carrière au moyen d’apprentissages actifs, de projets spéciaux, de rotations de travail, d’affiliations professionnelles et de conférences. Nous offrons une aide financière pour les cours pertinents pour le rôle actuel d’un membre du personnel et nous remboursons jusqu’à 100 % des coûts pour les postes techniques. Nos initiatives principales pour soutenir les compétences et les capacités de nos membres du personnel et de nos leaders comprennent :

- **Plateforme d’apprentissage en ligne** : Cette plateforme numérique offre plus de 1 000 cours adaptés dans diverses langues et fournit aux membres du personnel du siège social et aux gestionnaires des sites miniers un accès à du contenu d’apprentissage aligné sur leurs objectifs personnels, sur les priorités d’apprentissage d’IAMGOLD et sur les changements dans l’industrie. En 2024, nous avons étendu l’accès à notre plateforme d’apprentissage en ligne à plus de 500 gestionnaires sur nos sites internationaux.
- **Séances d’apprentissage « Grandir ensemble » en personne ou en ligne** : Les gestionnaires sont encouragés à se joindre à nos séances personnalisées de développement du leadership, qui abordent l’autoleadership, le leadership d’équipe et le leadership organisationnel. Les sujets abordés cette année comprenaient les meilleures pratiques pour diriger des équipes dans un contexte de travail hybride, l’accompagnement professionnel pour obtenir un rendement élevé, les commentaires et les formations sur les PDI ainsi que les conversations sur la carrière.
- **Mentorat** : Conscients que le mentorat et le parrainage jouent des rôles cruciaux dans le développement du leadership, nous aidons nos leaders à acquérir les compétences nécessaires pour devenir de bons mentors et bien parrainer par le moyen de divers cours et webinaires. Nous encourageons le mentorat informel dans les équipes et, dans la mesure du possible, offrons des occasions de mentorat formel dans le cadre de partenariats dans l’industrie (par exemple, International Women in Mining [IWIM]).
- **Accompagnement** : En 2024, nous avons lancé un programme pilote de plateforme virtuelle d’accompagnement pour faciliter l’accès des membres du personnel à des accompagnateurs et accompagnatrices accrédités. En 2025, nous étendrons le programme à d’autres cohortes de participants, notamment des groupes de gestionnaires du siège social et des sites miniers et des membres du personnel à fort potentiel identifiés dans le cadre de notre programme mondial de planification de la relève.

Notre main-d’œuvre (suite)

Engagement des membres du personnel

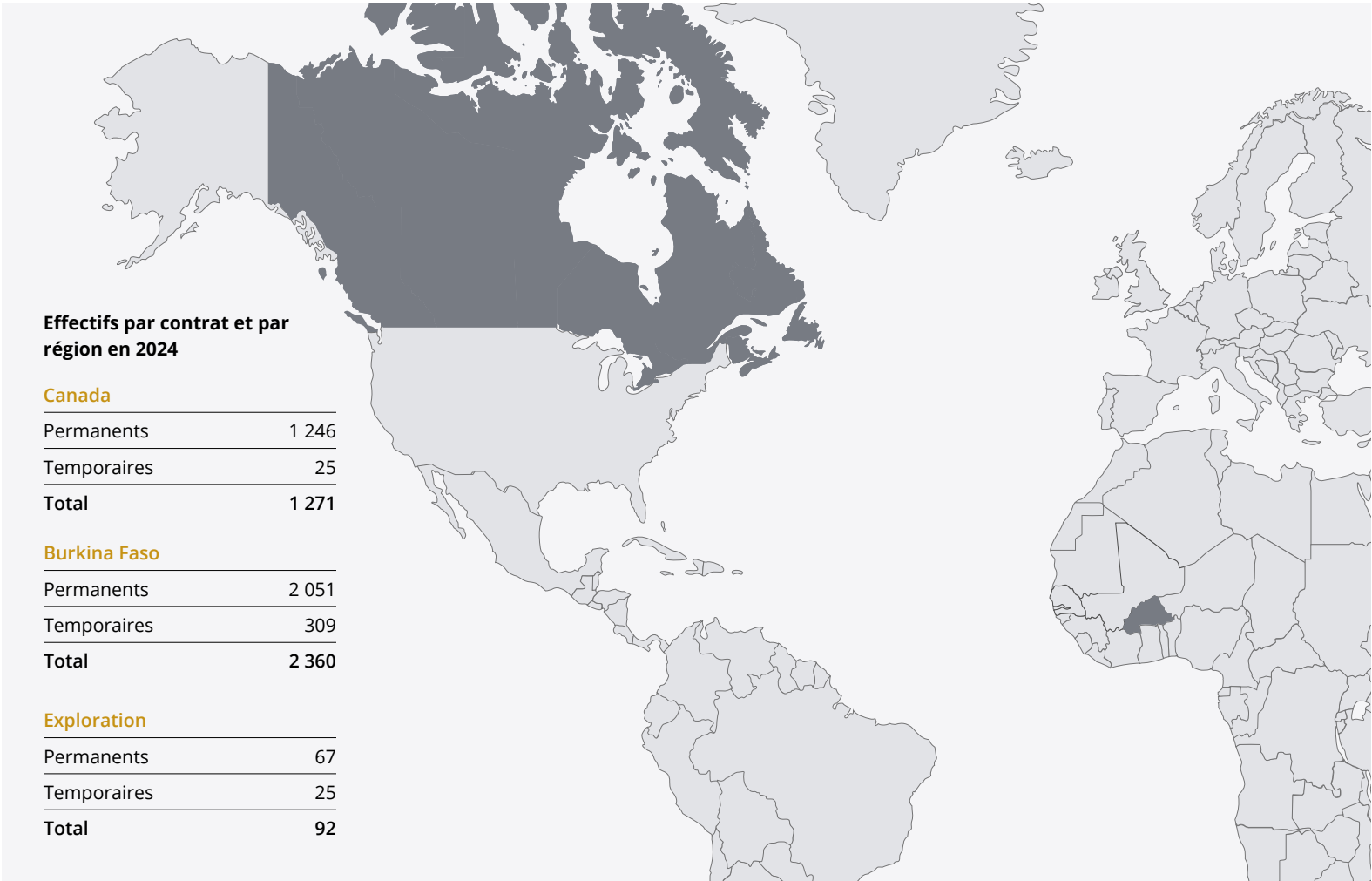
L’engagement des membres du personnel est un élément essentiel du succès de notre société, car il stimule la productivité, la satisfaction et la culture d’entreprise dans son ensemble. Nous tenons régulièrement des réunions générales à l’échelle de la société lors desquelles l’équipe de la haute direction aborde les dernières nouvelles et les membres du personnel ont l’occasion de poser des questions, de faire part de leurs commentaires et de dialoguer de manière ouverte. Pour encourager une culture de collaboration et d’inclusion, nous avons mis sur pied un comité d’engagement des membres du personnel à notre siège social pour promouvoir et soutenir activement les initiatives d’engagement des membres du personnel, comme la tenue de déjeuners mensuels pour célébrer les nouveaux arrivants, les anniversaires et les événements spéciaux.

En 2025, nous renforcerons nos efforts pour favoriser une culture et un engagement d’entreprise solides en réalisant une enquête de satisfaction auprès des membres du personnel, qui nous permettra de cerner les points à améliorer concernant leur expérience au travail.

Profil global de la main-d’œuvre

En 2024, la main-d’œuvre d’IAMGOLD comptait environ 5 300 membres du personnel et entrepreneurs, et notre taux de rotation était de 7,9 %.

	2024	2023	2022
Nombre de membres du personnel	3 723	3 632	5 065
Nombre d’entrepreneurs	1 565	1 683	1 887
Main-d’œuvre totale	5 288	5 315	6 952
Taux de rotation du personnel (%)	7,9	7,3	7,2



Notre main-d’œuvre (suite)

Relations de travail

Toutes les exploitations d'IAMGOLD sont tenues de respecter les codes du travail locaux et de se conformer à la législation nationale, le cas échéant, ainsi qu'aux normes du travail essentielles de l'Organisation internationale du Travail. Les conditions de travail et autres avantages sociaux négociés sont aussi définis dans les conventions collectives. À Essakane, en 2024, 98 % des membres du personnel étaient visés par une convention collective, contre 64 % à Westwood. À Côté Gold, notre main-d’œuvre n’est pas syndiquée. À Essakane, des négociations sur la convention collective ont eu lieu en 2024 et ont abouti à une convention de trois ans. La prochaine négociation est prévue en 2027. À Westwood, une nouvelle convention collective a été convenue avec la main-d’œuvre en décembre 2022 et restera en vigueur pendant trois ans, soit jusqu'en novembre 2025.

À Westwood, les membres du personnel et leurs représentants et représentantes sont informés deux semaines à l'avance de toute mise en œuvre de modifications opérationnelles majeures susceptibles d'avoir des effets significatifs. Le préavis est de quatre semaines à Essakane. En 2024, il n’y a eu aucune grève et aucun lock-out de plus d’une semaine. Il n’y a eu aucun arrangement lié aux relations de travail en 2024.



Étudiants et étudiantes en génie minier de l'Université Laurentienne en visite à Côté Gold

Faits saillants

Côté Gold

Accueil d'étudiants et étudiantes en génie minier de l'Université Laurentienne et d'éducateurs et éducatrices de l'Ontario pour leur faire visiter le site, offrant ainsi un apprentissage pratique sur les processus miniers et les possibilités de carrière dans cette industrie.

Annnonce d'une nouvelle série de bénéficiaires pour les bourses d'études Bâtir un avenir meilleur d'Indspire. Dans le cadre du partenariat continu d'IAMGOLD avec Indspire, le programme aidera 24 étudiants et étudiantes de niveau postsecondaire de communautés autochtones à atteindre leurs objectifs en matière d'éducation sur une période de trois ans.

Essakane

Parrainage du Café RH, un événement clé pour les professionnels des ressources humaines au Burkina Faso, avec la coordonnatrice principale, Acquisition de talents d'IAMGOLD pour présider la séance d'ouverture.

Octroi de huit bourses d'études à des enfants de membres du personnel ; ces bourses couvrent cinq années de formation post-baccalauréat afin de favoriser le développement des talents au Burkina Faso.

Westwood

Lancement d'une campagne de recrutement axée sur les mécaniciennes, visant à briser les stéréotypes et à attirer plus de femmes vers des carrières dans l'industrie minière et l'entretien des machines lourdes.

Participation à la Semaine minière du Québec, qui met en valeur l'industrie minière par des activités, des expositions et des événements interactifs pour tous les âges.

Siège social

Participation des membres du personnel à des séances de formation qui ont permis de mieux faire connaître des enjeux cruciaux, de promouvoir le perfectionnement des membres du personnel et de créer une culture d'inclusion. Les séances comprenaient un atelier Vérité et réconciliation et un atelier à l'intention des femmes portant sur la présence en tant que leader.

Compte tenu du succès de notre projet pilote, nous élargissons notre partenariat avec CoachHub pour offrir un accompagnement aux gestionnaires du siège social et aux membres du personnel à fort potentiel, avec le lancement de nouvelles cohortes en 2025.

Équité, diversité et inclusion

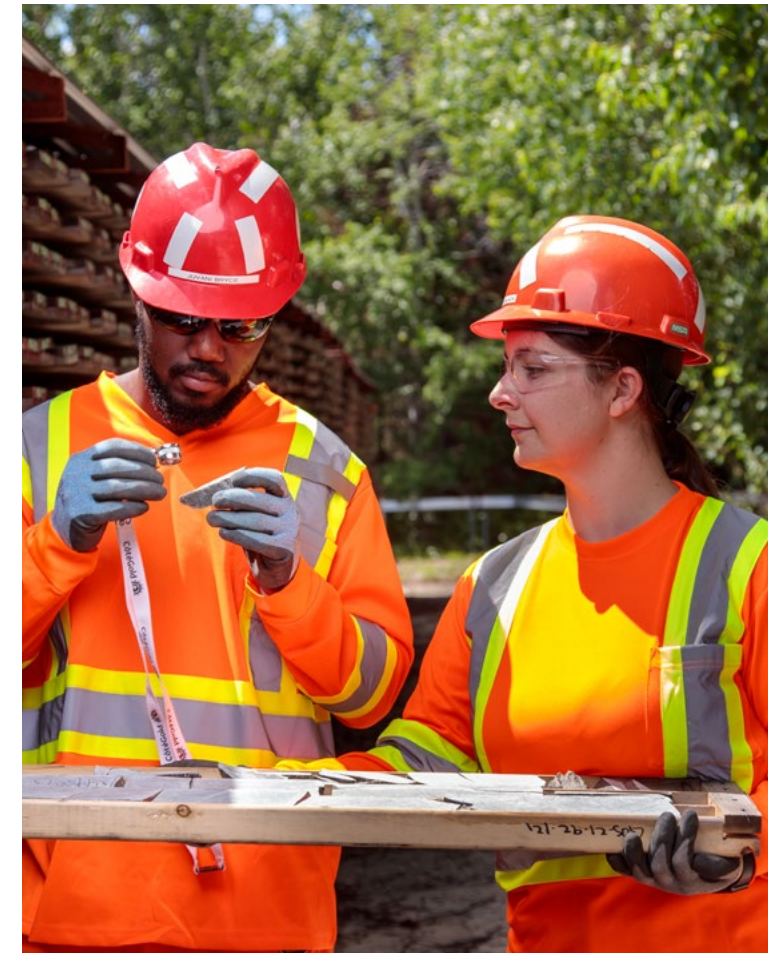
Guidés par notre principe de nous comporter de façon respectueuse et de valoriser la diversité, nous continuons de soutenir l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI) et de faire participer, de donner le pouvoir d'agir et de soutenir notre personnel ainsi que nos partenaires des communautés où nous exerçons nos activités. Nous reconnaissons que la diversité se retrouve dans plusieurs dimensions et expériences vécues et qu'une main-d'œuvre diversifiée et une culture de travail inclusive peuvent inspirer la créativité et l'innovation, promouvoir une prise de décisions efficace et mener à de meilleurs résultats d'entreprise.

Notre comité d'orientation sur l'ÉDI, composé de membres de la haute direction, de cadres et de spécialistes fonctionnels, veille à ce que les efforts que nous déployons en matière de diversité soient alignés sur notre stratégie d'affaires. En 2024, nous avons restructuré le comité en y nommant de nouveaux membres, dont le chef de la direction en tant que parrain, le chef de l'exploitation et la vice-présidente principale, Ressources humaines. Le comité compte également des membres de l'équipe des RH et des cadres de nos sites en rotation.

Notre cadre général en matière de diversité est le fondement de notre approche de l'emploi, axée sur le long terme et la carrière. Il englobe le Code de déontologie et d'éthique d'IAMGOLD, la politique et la norme en matière de diversité et d'autres politiques et normes internes. Le Code incarne notre ambition de respecter le droit de tous les membres du personnel à être traités avec respect, dignité et équité et à bénéficier de l'égalité des chances et d'un milieu de travail exempt

de discrimination et de harcèlement. Notre politique de diversité – et la norme associée – codifie l'importance de préserver et de respecter les droits individuels et de valoriser les différences de notre main-d'œuvre diversifiée. Notre norme en matière de discrimination, de harcèlement et de violence au travail définit les exigences pour prévenir et lutter contre la discrimination et la violence au travail. Tout membre du personnel, entrepreneur ou représentant ou représentante dont le comportement est discriminatoire, harcelant ou violent s'expose à des mesures disciplinaires. Nous avons un programme pour prévenir la violence en milieu de travail, qui accompagne cette norme. Il comprend des mesures pour protéger le personnel et pour obtenir une aide immédiate ainsi qu'un processus pour signaler des incidents ou exprimer des préoccupations. Tous les membres du personnel et de l'équipe de supervision reçoivent des informations et suivent des formations sur la norme et le programme. Chaque personne est responsable de maintenir un milieu de travail exempt de discrimination et de harcèlement.

Depuis la présentation en 2022 du mandat que nous nous sommes donné en matière d'ÉDI, nous continuons de fixer des objectifs annuels pour favoriser les progrès dans ces domaines clés. Ces objectifs sont intégrés à l'indicateur ESG de notre fiche de rendement de la société, ce qui nous permet de suivre nos progrès. IAMGOLD est également signataire de l'engagement de l'Association minière du Canada de prendre des mesures pour éliminer la discrimination, le racisme et le sexisme.



Géologues en exploration à Côté Gold examinant des carottes

🔗 Plus de détails sur le site Web d'IAMGOLD :

[Code de déontologie et d'éthique](#) | [Politique de diversité](#)

Équité, diversité et inclusion (suite)

Représentation des femmes

IAMGOLD s’efforce de faire en sorte que les femmes soient bien représentées à tous les niveaux de l’entreprise, que ce soit au conseil d’administration, à la haute direction, sur nos sites ou au sein de nos équipes à l’échelle mondiale. Nous nous efforçons d’augmenter le nombre d’employées locales dans nos bureaux régionaux, sur nos sites d’exploitation et dans nos projets, de façon à créer des perspectives d’emploi pour la population des pays hôtes.

Pour améliorer notre rendement dans ce domaine, nous comptons sur le recrutement et la rétention des femmes et sur la création de partenariats avec des organisations externes en vue de provoquer des changements. Nous continuons d’appuyer nos principaux parrainages, notamment International Women in Mining (IWIM) et les antennes de Women in Mining à Toronto et à Sudbury. Grâce à ces initiatives, nous cherchons à appuyer les occasions de réseautage et de mentorat pour les femmes. En outre, nous collaborons activement avec le Conseil des ressources humaines de l’industrie minière du (Conseil RHIM) Canada et nous siégeons à son sous-comité d’inclusion et de diversité.

En 2024, la représentation des femmes dans notre main-d’œuvre mondiale a diminué, passant de 14,3 % en 2023 à 13,5 %, principalement en raison de la fermeture de notre bureau de Brossard et d’une baisse globale des recrutements par rapport à l’année précédente. Toutefois, environ 18,9 % des personnes embauchées dans le monde en 2024 étaient des femmes.

En 2024, nous avons passé en revue nos partenaires mondiaux en matière de recrutement dans le secteur minier afin d’évaluer leur capacité à trouver et à présenter des talents de diverses identités de genre à tous les niveaux organisationnels pour le siège social et les activités d’exploitation. L’exercice a permis de trouver des partenaires susceptibles de donner une meilleure visibilité aux candidates aux métiers de la mine afin qu’elles soient prises en considération pour les possibilités actuelles et gardées à l’esprit pour les possibilités futures.

Dans le contexte actuel, où l’industrie minière continue de subir les effets d’une pénurie de talents en raison d’une main-d’œuvre globalement vieillissante et d’un plus petit bassin de talents, nous explorerons des moyens de recruter des talents dans des bassins de main-d’œuvre inexploités, ou dans lesquels l’industrie minière peine à recruter comparativement à toutes les autres industries, afin d’accroître considérablement la représentation féminine.

Chez IAMGOLD, nous nous efforçons de favoriser un milieu de travail inclusif en fournissant des ressources qui soutiennent les besoins divers des membres de notre personnel. En septembre 2024, nous avons lancé avec une grande fierté notre partenariat avec Noojimo Health, le premier cercle entièrement autochtone de cliniciens et cliniciennes en santé mentale au Canada. Cette initiative offre un soutien au mieux-être mental adapté à la culture des membres du personnel d’IAMGOLD et aux membres de leur foyer qui s’identifient comme Autochtones. Grâce à Noojimo Health, les membres du personnel peuvent accéder à des séances de consultation virtuelles confidentielles avec des praticiens et praticiennes autochtones qui combinent des thérapies occidentales et des pratiques autochtones traditionnelles. Ce partenariat complète notre programme d’aide aux employés et à la famille, nous permettant d’offrir un soutien holistique en matière de bien-être mental.

Représentation des femmes (%)	2024	2023	2022
Conseil d’administration (tous les membres) ³⁰	44,4	50,0	42,9
Conseil d’administration (administrateurs et administratrices indépendants) ³⁰	50,0	57,1	50,0
Équipe de la haute direction	16,7	12,5	33,3
Direction (postes de vice-présidence, direction, gestion)	21,4	20,5	20,1
Tous les échelons	13,5	14,3	12,5

Dans le cadre de notre programme de prévention contre le harcèlement et la discrimination, certains de nos sites ont organisé une formation sur la civilité portant sur les concepts de civilité, de harcèlement psychologique et sexuel et de prévention de la violence au travail. En 2024, un incident de discrimination a été signalé à Essakane. Après enquête, un plan de mesures correctives a été mis en œuvre et l’incident a été résolu.

En 2024, nous avons commencé à mettre en œuvre le protocole de l’initiative Vers le développement minier durable (VDMD) en matière d’ÉDI en procédant à des autoévaluations sur nos sites et au siège social. À partir de ces évaluations, nous sommes en train d’élaborer des plans d’action ciblés pour traiter les points à améliorer.



Arpenteuses travaillant sous terre à Westwood

30 Le pourcentage de diversité a été calculé à partir du 31 décembre, pour chaque période de déclaration.

2024 RAPPORT SUR LA DURABILITÉ

Équité, diversité et inclusion (suite)

Fait saillants

Côté Gold

Journée internationale de la fille : Côté Gold a soutenu avec une grande fierté l'initiative de Compétences Ontario, qui présente à des filles de septième et de huitième année des possibilités de carrière dans des secteurs non traditionnels, notamment l'exploitation minière.

Comité d'engagement du personnel de Côté Gold : Ce nouveau comité a été créé pour améliorer l'expérience des membres du personnel du site et des bureaux de Sudbury en renforçant l'alignement entre les comportements et les actions des membres du personnel et les valeurs d'IAMGOLD.

Équipement de protection individuel (ÉPI) pour les femmes : Côté Gold a présenté l'ÉPI pour les femmes, renforçant ainsi notre engagement en faveur de l'inclusion et du sentiment d'appartenance. Cette initiative permet à tous les membres de l'équipe d'avoir accès à un équipement de sécurité bien ajusté, favorisant un milieu de travail où chaque personne se sent valorisée et protégée.

Essakane

Congé de maternité : Pour améliorer l'équilibre vie professionnelle-vie personnelle et mieux tenir compte des situations familiales, Essakane a introduit une prestation de congé de maternité bonifié en reconnaissance de la difficulté unique qu'est l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle pour les femmes.

Journée internationale des droits des femmes : L'équipe d'Essakane a célébré la Journée internationale des droits des femmes avec une série d'événements qui se sont étendus sur un mois, notamment le parrainage d'une marche communautaire à Ouagadougou et l'organisation d'un exercice de groupe présidé par la ministre de la Solidarité du Burkina. Par ailleurs, 120 filles des communautés hôtes dans le nord-est du Burkina Faso ont reçu des bourses pour couvrir les fournitures scolaires et les repas de la nouvelle année scolaire.

Autonomisation des femmes par la formation professionnelle : Offre de programmes de formation spécialisés pour les femmes, portant notamment sur le leadership, la gestion de projet et l'agriculture hydroponique en prévision de la fin de vie de la mine, et projet de programme de formation sur le commerce électronique.

Westwood

Formation sur les préjugés inconscients et sur l'inclusivité au travail : Dans le but de réduire les préjugés et de créer un milieu de travail plus inclusif, l'équipe de direction de Westwood a participé à un atelier pour approfondir sa compréhension des préjugés inconscients et comprendre leurs effets sur l'inclusion des femmes.

Espaces de stationnement réservés pour les employées enceintes : Pour favoriser le confort et le bien-être des membres de nos équipes qui sont enceintes, nous avons créé des espaces de stationnement réservés près de l'entrée du bureau de la mine, réduisant ainsi la distance de marche et leur offrant une plus grande commodité.

Siège social

Conversations courageuses : L'initiative Conversations courageuses a accueilli une série de discussions mondiales et régionales tout au long de 2024, offrant aux membres du personnel une plateforme pour discuter de manière ouverte de sujets, comme la promotion des femmes dans l'industrie minière, le soutien à la réconciliation, et l'approfondissement de la compréhension de la culture autochtone et de l'alliance inclusive.

Ateliers pour les membres du personnel : Organisation de deux ateliers percutants pour soutenir les employées, l'un axé sur la ménopause et l'autre, intitulé Leading with Presence, qui visait à donner aux femmes de notre bureau de Toronto les moyens de surmonter leurs doutes et d'adopter leur propre style de leadership.



Discussion au siège social dans le cadre des conversations courageuses

Relations avec les communautés

Nous croyons que notre présence devrait avoir des retombées durables sur les communautés où nous exerçons nos activités, de la mise en valeur et l'exploitation jusqu'à la fermeture et au-delà. Pour ce faire, nous misons sur la consultation et les partenariats actifs, le respect mutuel et les investissements communautaires. Nous nous efforçons de contribuer de façon significative au mieux-être social et économique des communautés hôtes tout en échangeant de manière ouverte, en partageant les retombées et en réduisant au minimum les impacts environnementaux.

Nous nous efforçons de tisser et d'entretenir des relations spéciales avec les communautés hôtes et de gagner leur confiance grâce à :

- Une collaboration et un engagement actif avec les communautés touchées, les communautés hôtes et les autres communautés concernées afin d'assurer un équilibre entre le développement des sites et le soutien au bien-être des générations futures.
- Des programmes de développement communautaire axés sur les intérêts et les besoins spécifiques de la communauté, par exemple par le renforcement des compétences locales, la croissance économique, les contributions à la santé et à l'éducation, la gouvernance environnementale et les moyens de subsistance durables. Chaque site met en place des programmes formels et consulte les communautés locales pour discuter de leurs priorités.
- Des investissements communautaires conformes à notre nouvelle norme d'investissement communautaire. Chaque site dispose de son propre budget d'investissement communautaire et d'un comité qui évalue les propositions, fait un suivi des résultats et effectue des analyses de risques, si nécessaire, afin de prévenir les conflits d'intérêts et autres problèmes.

Nous adoptons une approche partenariale dans nos relations avec les communautés. Nous communiquons de façon proactive avec une grande variété de parties prenantes et de titulaires de droits et nous consultons directement les communautés hôtes afin de les aider à comprendre les bienfaits de l'exploitation minière à l'échelle locale. Nous collaborons activement avec des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux pour promouvoir un développement communautaire efficace et durable.

Nous nous efforçons de promouvoir auprès des membres du personnel et des entrepreneurs le respect des communautés locales, et de réduire au minimum les répercussions négatives de nos activités sur ces communautés. Notre société intègre les lignes directrices et normes suivantes à son approche des relations avec les communautés : l'initiative Vers le développement minier durable (VDMD) de l'Association minière du Canada, les Principes permettant une exploitation minière aurifère responsable du World Gold Council et les principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (PVSDH), selon les cas. La gouvernance des programmes d'engagement et de développement des parties prenantes, comme les communautés touchées par nos exploitations, est guidée par notre politique de durabilité, notre politique en matière de droits de la personne et notre politique d'engagement avec les Autochtones.

En 2024, IAMGOLD a élaboré une norme d'investissement communautaire qui définit ses attentes en matière de rendement pour les investissements sociaux au niveau des sites et du siège social. Puisant dans la nouvelle initiative de Norme consolidée relative à l'exploitation minière pilotée par The Copper Mark, le Conseil international des mines et métaux, l'initiative Vers le développement minier durable et le World Gold Council, la nouvelle norme d'investissement communautaire d'IAMGOLD exige qu'au

moins 75 % du budget annuel d'investissement social soit affecté à des initiatives alignées sur les priorités de la société, notamment :

- Biodiversité
- Gouvernance de l'eau
- Gestion des résidus
- Réduction des émissions
- Fermeture (environnementale et sociale)
- Perfectionnement de la main-d'œuvre au sein des communautés d'intérêts
- Réconciliation avec les peuples autochtones
- Soutien aux communautés d'intérêts pour atteindre la parité socioéconomique (p. ex., éducation, santé, mieux-être de la communauté, infrastructure)

Pour assurer la conformité à cette norme, chaque site doit établir un comité d'investissement communautaire interne chargé de fournir des conseils sur le choix des investissements. Tous les ans, chaque comité présentera un plan d'investissement communautaire à notre siège social. Bien que chaque site gère son propre budget de relations et de développement communautaires, cette approche structurée aidera à harmoniser les investissements avec les priorités de l'entreprise et les besoins des communautés.

Les équipes des relations avec les communautés de nos sites s'efforcent de développer la confiance, le respect et la transparence par des dialogues en continu avec les communautés locales. Chaque site a sa propre approche de l'engagement, qui varie en fréquence et en intensité selon le contexte local, régional et national, ainsi que les activités opérationnelles.

🔗 [Plus de détails sur le site Web d'IAMGOLD :](#)

[Politique de durabilité](#) | [Politique de santé et sécurité](#) | [Politique en matière de droits de la personne](#) | [Politique d'engagement avec les Autochtones](#)

Relations avec les communautés (suite)

Pour obtenir plus de détails sur notre approche collaborative avec les peuples autochtones, consulter la section [Relations avec les Autochtones](#) du présent rapport.

Nous promouvons l'inclusion en identifiant et en faisant participer des groupes de parties prenantes vulnérables qui sont souvent oubliés dans les méthodes traditionnelles d'engagement, comme les femmes et les jeunes. La schématisation et l'analyse des parties prenantes sont des processus constants qui comportent des milliers d'engagements chaque année avec des parties prenantes locales, régionales et nationales et des peuples autochtones dans nos pays hôtes. Tous les sites disposent de mécanismes officiels de gestion des plaintes pour permettre aux parties prenantes et aux communautés de transmettre leurs plaintes et leurs préoccupations. Tout problème établi est résolu rapidement, et nous fournissons des détails au sujet de la plainte et la façon dont elle a été résolue.

En 2024, le comité de suivi des parties prenantes de Westwood a passé en revue le mécanisme de gestion des plaintes des parties prenantes de la mine, et la mine prévoit de le réexaminer tous les ans avec le comité.

Gestion des incidences sur les communautés

Les exploitations et les activités d'IAMGOLD pourraient engendrer des effets positifs et ou négatifs sur les communautés locales. Les investissements communautaires, l'embauche et les occasions d'affaires peuvent accroître les retombées socioéconomiques.

Nous réalisons des études d'impact environnemental et social (EIES) dans le cadre de l'approbation et de la mise en œuvre des projets, qui comportent de vastes consultations et négociations avec les communautés locales et les parties prenantes. Ces études nous permettent de comprendre les incidences potentielles de nos activités et d'élaborer des stratégies de gestion des effets négatifs et positifs.

Tout au long de la durée de vie de nos mines, nous nous efforçons d'écouter attentivement les communautés hôtes, les parties prenantes et les titulaires de droits pour comprendre leurs questions, préoccupations, besoins et priorités afin d'adapter nos stratégies de gestion et d'atténuation. Nous utilisons diverses méthodes de consultation en

personne et virtuelles, comme des réunions générales, des groupes de discussion, des rencontres, des courriels et plus encore.

De plus, chacun de nos sites a mis en place un comité de surveillance. Le but de ces comités est de faire un suivi et d'intervenir en ce qui concerne les effets directs et indirects des mines sur des domaines d'intérêt communs, comme les conditions sociales, économiques et culturelles qui ont une influence sur la vie des membres de la communauté. Ces comités servent de forum pour des discussions ouvertes entre notre société et les communautés.

Essakane comporte plusieurs comités permanents, consultatifs, de communication et de surveillance. Le site dispose aussi d'un comité de suivi de la réinstallation qui surveille les programmes de réinstallation des communautés. Bien qu'il n'y ait pas de communautés autochtones reconnues par l'État sur le site d'Essakane ou à proximité, IAMGOLD a initialement effectué la réinstallation de deux villages (selon les plans d'action de réinstallation, ou PAR 1 et PAR 2). Des maisons de remplacement ont été construites, et un fonds a été créé pour soutenir les programmes de moyens de subsistance. Ces mesures ont été mises en place à la suite d'un processus de négociation avec les communautés locales. Nous continuons de corriger des problèmes liés au PAR 1, liés à des défauts de construction lors du PAR d'origine, il y a environ 15 ans. Au 31 décembre 2024, 585 maisons avaient été reconstruites, et il en restait 1 554 autres à reconstruire. Dans le cadre de la nouvelle stratégie mise en place pour la reconstruction des maisons du PAR 1 (fourniture de matériaux de construction, construction en lots), les maisons sont livrées dans un délai maximum de trois mois et l'aide au relogement est accordée conformément aux engagements pris lors de la réunion du comité consacrée à la réinstallation, à laquelle ont assisté les autorités administratives, des responsables de la communauté et des représentants et représentantes des propriétaires des maisons du PAR 1.

Le complexe Westwood avait deux comités de suivi distincts : un pour la mine Westwood (y compris Grand Duc), qui se réunissait une fois par an, et l'autre pour le gisement Fayolle, qui se réunissait trois fois par an. En consultation avec les membres des comités, ces deux comités de surveillance ont été fusionnés fin 2024 et fonctionneront comme un comité unique à l'avenir. Au sein du comité, la communauté de la Première Nation Abitibiwinini de Pikogan est représentée.

À Côté Gold, deux comités de gestion et de suivi socioéconomiques ont été formés avant la construction pour surveiller et gérer de façon collaborative les effets potentiels du projet sur la Première Nation de Mattagami, la Première Nation Flying Post et Gogama pendant toute la durée de vie de la mine. Un comité de gestion environnementale formé de membres de la Première Nation de Mattagami, de la Première Nation Flying Post et d'IAMGOLD est en place depuis 2018. En outre, un comité de mise en place de l'ERA a été mis sur pied en 2021 avec la Métis Nation of Ontario, Région 3. Côté Gold organise régulièrement des réunions communautaires avec les Premières Nations de Mattagami et Flying Post pour faire le point sur le projet et les pratiques environnementales.



Inauguration d'un terrain de basketball de Giants of Africa au Burkina Faso

Relations avec les communautés (suite)

	Incidences potentielles et réelles, et préoccupations soulevées	Comités de suivi des parties prenantes	Principaux sujets de discussion en 2024
Côté Gold	• Bruit • Poussière • Accès aux terres pour la chasse, le piégeage et la récolte des appâts • Eau	• Deux comités de gestion et de suivi socioéconomiques (d’une part, Gogama, d’autre part, Flying Post et Mattagami) • Deux comités de mise en place des ERA	• Actualités de la mine et des communautés • Progrès de la première année d’application des engagements opérationnels au titre de l’ERA • Permis et conformité • Initiatives en matière d’emploi et de formation • Passation de marchés et approvisionnement
Westwood	• Bruit • Poussière • Événements sismiques • Infrastructure • Transport • Résidus	• Comité de suivi des parties prenantes de Westwood	• Initiatives VDMD • Pratiques de gestion du site, notamment concernant l’eau et la santé, la sécurité et le mieux-être • Parrainages et dons • Principaux risques auxquels font face les communautés et stratégies d’atténuation • Répercussions économiques sur les communautés locales • Mécanismes de gestion des plaintes et réclamations communautaires
Essakane	• Bruit • Poussière • Eau • Perturbation des terres	• Comité de communication • Comité de suivi de la réinstallation	• Vulnérabilité et résilience des communautés • Insécurité et son incidence sur la communauté • Exploitations minières artisanales • Reconstruction du PAR 1 et communication des progrès • Possibilités d’emploi et perfectionnement de la main-d’œuvre • Programmes de stages et leur rôle dans le développement des compétences locales • Approvisionnement local

Engagement communautaire

En plus de l’engagement relatif à la gestion des incidences, nos sites maintiennent diverses formes de dialogue avec les communautés d’intérêts.

Côté Gold : Pendant la phase de construction, la stratégie de relations communautaires de Côté Gold a mis l’accent sur l’élargissement de notre engagement, l’établissement de processus et de comités liés aux ERA et le maintien d’un engagement constant et cohérent avec les principales parties prenantes. Maintenant que la mine est en production, nous nous efforçons de faire de Côté Gold un chef de file régional en matière de partenariats et de durabilité, de faire progresser les initiatives environnementales et d’explorer des façons de mieux faire participer nos comités de surveillance.

Westwood : La stratégie de la mine met l’accent sur l’amélioration du comité de surveillance grâce à une collaboration accrue, au renforcement de la représentation des Premières Nations et à l’amélioration du processus d’information des communautés par des voies de communication plus accessibles et des délais de réponse plus rapides, tout en travaillant à la conclusion d’une entente de partenariat avec une communauté des Premières Nations.

Essakane : Le Burkina Faso demeure un lieu où il est difficile d’exercer des activités en raison des risques géopolitiques et des préoccupations de sûreté. Malgré les difficultés de sûreté, notre équipe de Relations avec les communautés discute toujours avec les communautés locales par divers moyens de communication, y compris les appels téléphoniques, les courriels, les textos et les réunions de points de contrôle de projet avec des membres des communautés. Essakane est en train de refondre sa stratégie de relations avec les communautés pour mettre l’accent sur la préparation de la fermeture, notamment concernant l’amélioration de la surveillance et de l’évaluation des répercussions, la transition des investissements communautaires en vue de préparer les parties prenantes à la fermeture, la finalisation de la réinstallation et la collaboration avec les principales parties prenantes pour redéfinir le plan de fermeture afin d’assurer un accès des communautés en toute sécurité.

Relations avec les communautés (suite)

Incidents et plaintes des communautés

Notre équipe de Relations avec les communautés entretient un dialogue constant avec les communautés locales, les parties prenantes et les titulaires de droits afin de promouvoir la confiance, le respect et la transparence. Tous les sites disposent de mécanismes de gestion des plaintes pour permettre aux parties prenantes et aux communautés de transmettre leurs plaintes et leurs préoccupations. Tout problème établi est résolu rapidement, et nous fournissons des détails au sujet de la plainte et la façon dont elle a été résolue.

En 2024, les principaux sujets et préoccupations soulevés dans le cadre de nos mécanismes de gestion des plaintes portaient principalement sur l'accès aux terres, la passation de marchés et l'approvisionnement, les engagements communautaires, les communications et les pratiques minières. Au total, 11 des plaintes des communautés enregistrées ont fait l'objet d'une enquête et seule une n'est pas encore résolue. Aucun incident relatif à des violations concernant les droits des peuples autochtones n'a été relevé. Sur tous nos sites, il n'y a eu aucun incident communautaire de niveau 3, 4 ou 5³¹.

Plaintes
en 2024

Nombre de plaintes
reçues

11

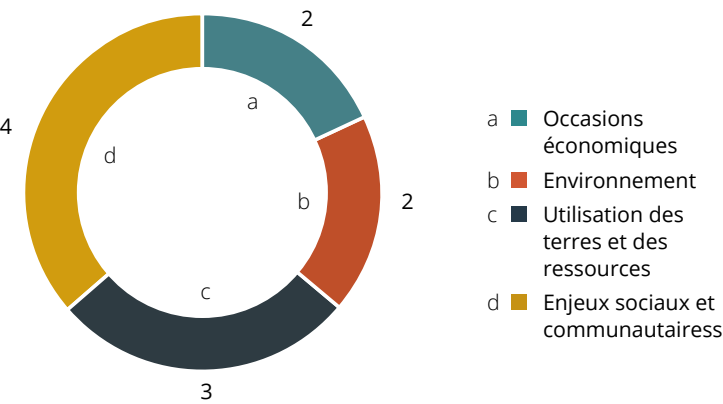
Nombre de plaintes ayant
fait l'objet d'une enquête

11

Nombre de plaintes ayant
fait l'objet d'enquêtes et
ayant été résolues

10

Plaintes reçues en 2024, par catégorie



Programmes de développement communautaire

Essakane collabore avec un certain nombre de partenaires sur trois programmes pluriannuels de développement communautaire axés sur la santé, la biodiversité, l'agriculture, l'eau et la croissance économique durable, et la capacité socioéconomique et de gouvernance. Ces projets visent le renforcement de la résilience communautaire dans le cadre du contexte sécuritaire et humanitaire au Burkina Faso. Au niveau national, Essakane contribue à hauteur de 1 % de ses revenus annuels au Fonds minier de développement local (FMDL), conformément à un accord conclu en 2020 avec le gouvernement du Burkina Faso. Des représentants et représentantes de la société siègent au comité consultatif, ainsi que des communautés d'intérêts à Essakane et aux alentours. Le comité a le pouvoir de sélectionner et d'approuver le financement de projets par le Fonds communautaire burkinabè au profit des communautés d'intérêts à Essakane et aux alentours. Côté Gold et Westwood ont établi des programmes de bénéfices/ investissements communautaires qui comprennent des parrainages, des dons et des financements pour les communautés locales.

Investissements communautaires

En 2024, nous avons continué de soutenir les communautés : nos contributions totalisaient plus de 12 millions de dollars. Nos investissements communautaires comprennent des contributions obligatoires et des contributions volontaires. Au Burkina Faso, nous sommes tenus de contribuer au FMDL à hauteur de 1 % des revenus annuels de la mine Essakane. Dans l'ensemble, 91 % de nos contributions totales à l'investissement communautaire étaient obligatoires.

	2024	2023	2022
Investissements communautaires (dollars)	12 856 907	8 708 323	15 008 935

31 Nous définissons les incidents importants comme étant ceux de niveau 4 ou 5 sur notre matrice des risques ou occasionnant des amendes de plus de 100 000 dollars américains. Notre matrice des risques comprend une matrice des conséquences permettant de déterminer la gravité des incidents sur le plan de l'environnement, de la santé et de la sécurité ainsi que sur les aspects sociaux et financiers.

Relations avec les communautés (suite)

Gros plan sur les investissements communautaires

Les investissements communautaires de **Côté Gold** étaient axés sur la biodiversité et la conservation de la faune, le développement des compétences régionales, l'éducation, les femmes dans l'industrie minière et d'autres initiatives philanthropiques. En 2024, Côté Gold a versé plus de 80 000 dollars d'investissements communautaires. À mesure que la production commerciale progresse, le montant des investissements devrait augmenter.

Visites de mines par les étudiants et étudiantes de l'université pour promouvoir l'apprentissage en direct – Dans le cadre de notre engagement en faveur de l'éducation et de l'avenir de l'exploitation minière, Côté Gold a organisé plusieurs visites éducatives tout au long de 2024 pour les étudiants et étudiantes et le corps professoral de l'Université McGill, du Collège Northern et de l'Université Laurentienne. Ces visites ont permis aux personnes participantes d'observer de près les activités minières et de mieux comprendre divers aspects de l'exploitation minière moderne, comme les salles de contrôle, les garages miniers et la gestion des résidus. En établissant des liens directs avec les futurs professionnels et professionnelles de l'industrie minière, Côté Gold vise à inspirer la prochaine génération de responsables de file de l'industrie et à renforcer ses partenariats avec les établissements d'enseignement.



Visite éducative à Côté Gold

Promotion de l'esprit communautaire de Gogama – Côté Gold a soutenu diverses initiatives avec Gogama pour favoriser la fierté et le bien-être à l'échelle locale. Ces initiatives portaient notamment sur l'amélioration de la bibliothèque communautaire de Gogama, la promotion du tourisme et de la fierté communautaire grâce à un nouveau panneau « Gogama » et le soutien à des célébrations locales, comme le barbecue et les feux d'artifice organisés par le service d'incendie pour la fête du Canada. Par ces efforts, nous souhaitons favoriser la prospérité à long terme et renforcer les liens communautaires.

Westwood a soutenu plusieurs initiatives communautaires, en particulier des initiatives de santé et de mieux-être, de soutien à l'éducation et de parrainage d'initiatives culturelles. En 2024, Westwood a versé plus de 400 000 dollars d'investissements communautaires.

Partenariat entre Westwood et le Parc national d'Aiguebelle – Westwood s'est associée au Parc national d'Aiguebelle, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, au Québec, pour soutenir des initiatives environnementales locales. Grâce à cette collaboration, Westwood a alloué des ressources au développement des infrastructures du parc et à la réduction de la pollution lumineuse.

Partenariat visant le développement de solutions environnementales innovantes – IAMGOLD collabore avec l'Institut de recherche en mines et environnement (IRME) UQAT– Polytechnique en Abitibi, au Québec, depuis 2013. L'entente actuelle s'échelonne sur les années 2020 à 2026 et renouvelle notre contribution annuelle de 300 000 dollars canadiens en soutien au programme de recherches de l'IRME axé sur la création de solutions environnementales durables pendant tout le cycle de vie d'une mine. Ce partenariat permet aux recherches de l'IRME de progresser et de prendre de l'ampleur.



Événement en collaboration avec le parc national d'Aiguebelle

Relations avec les communautés (suite)

Gros plan sur les investissements communautaires

Essakane – En 2024, Essakane a contribué au total à hauteur de plus de 11 millions de dollars d'investissements communautaires obligatoires par l'entremise du FMDL et de plus d'un million de dollars d'investissements communautaires volontaires, notamment pour l'avancement de trois projets phares de développement communautaire décrits ci-dessous.

Le projet Épanouissement socioéconomique des populations vulnérables au Sahel (EPASEC/ ESEPV) – Il s'agit d'une initiative s'étalant sur six ans menée en collaboration avec Affaires mondiales Canada, le gouvernement du Burkina Faso, Cowater International et la fondation One Drop. Se servant du projet Triangle d'eau comme tremplin, cette initiative vise l'amélioration des conditions socioéconomiques dans la région du Sahel, plus particulièrement à Dori, à Falagountou et à Gorom-Gorom. Ses objectifs comprennent le renforcement de la gouvernance locale et de la gestion du territoire de trois communes, l'amélioration de l'accès aux services essentiels grâce à des projets d'approvisionnement en eau, d'hygiène et d'assainissement, et le pouvoir d'agir aux femmes par le développement des compétences et la création d'un environnement socioéconomique solidaire. Cette initiative comporte une contribution d'IAMGOLD d'environ 3 millions de dollars ainsi qu'un soutien en nature.

Le projet Femmes et jeunes en Action pour des Écosystèmes Durables (FAED) – Le FAED est une initiative de 84 mois réalisée en collaboration avec Affaires mondiales Canada et SOCODEVI. Le projet cherche à améliorer la résilience des femmes et des jeunes vulnérables et de leurs communautés dans la région du Sahel face aux changements climatiques. Les incidences du FAED comprennent la conservation de la biodiversité, l'amélioration des sols dégradés par les activités agricoles et minières, le renforcement de la biodiversité végétale et animale, le captage et le stockage du carbone, et la préservation des ressources hydriques. Ce projet devrait avoir des retombées pour plus de 40 000 personnes dans plus de 12 communautés. IAMGOLD verse des fonds et offre un soutien en nature pour le transport ainsi que l'expertise logistique de l'équipe d'Essakane.

Terrain de basketball Giants of Africa – En partenariat avec Giants of Africa, IAMGOLD a récemment inauguré un nouveau terrain de basketball sur le campus de l'Université de Ouagadougou, au Burkina Faso. Ce terrain marque la fin d'une initiative de quatre ans qui comprenait la construction de quatre terrains au Burkina Faso et au Sénégal, ainsi que l'organisation de divers camps de plusieurs jours sur le basketball et les compétences de vie pour les jeunes. Le projet reflète les efforts déployés par IAMGOLD pour appuyer le développement des jeunes dans ses communautés hôtes grâce aux sports, avec à la clé des effets durables pour les étudiants et étudiantes.

Soutien au projet d'infrastructure universitaire au Burkina Faso – Essakane a soutenu la modernisation de l'École nationale d'administration et de magistrature (ENAM) à Ouagadougou en contribuant à hauteur de plus de 195 000 dollars à la construction d'une nouvelle façade. L'ENAM joue un rôle vital dans la formation des fonctionnaires et des membres de l'administration et de la magistrature, renforçant ainsi le secteur public du pays. Une fois terminée, la construction comprendra une guérite principale, deux guérites secondaires, une clôture, une stèle et une esplanade qui amélioreront l'infrastructure et l'accessibilité de l'établissement.

Le projet FAMAGODO avec le PNUD – Le projet FAMAGODO est le résultat d'un partenariat entre IAMGOLD Essakane SA et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), qui représente un total de 2,5 millions de dollars (environ 1,5 milliard de FCFA) sur une période de deux ans (2023-2024). Le projet est axé sur les communes de Falagountou, Markoye, Gorom-Gorom et Dori dans la région du Sahel et vise à promouvoir l'emploi des jeunes, à réduire la pauvreté et à renforcer l'accès aux infrastructures de base afin d'offrir aux communautés d'autres voies pouvant contribuer à la stabilisation du Burkina Faso.

Le siège social a versé plus de 215 000 dollars d'investissements communautaires en 2024.

Initiative de bénévolat avec Deuxième Récolte – Notre équipe de Toronto s'est associée à Deuxième Récolte, le plus grand organisme de récupération de surplus alimentaires au Canada, pour aider à trier et à ensacher plus de 550 kg de betteraves. En plus de ces efforts bénévoles, IAMGOLD a également fait un don pour soutenir la mission de Deuxième Récolte. Cette initiative a contribué à soutenir les efforts de Deuxième Récolte pour réduire le gaspillage alimentaire tout en redirigeant les surplus alimentaires vers des associations et des organismes à but non lucratif locaux, contribuant ainsi à remédier à l'insécurité alimentaire dans les communautés où nous exerçons nos activités.

Bénévolat avec l'association Don't Mess with the Don – L'équipe de Toronto a collaboré avec l'association Don't Mess with the Don pour aider à nettoyer les espaces verts de Toronto et à éliminer les espèces envahissantes, renforçant ainsi notre engagement en faveur de la durabilité environnementale et de l'engagement communautaire.

Bourse d'études de la Fondation de l'industrie minière canadienne pour l'éducation – IAMGOLD a contribué à la bourse de la Fondation de l'industrie minière canadienne pour l'éducation, qui offre des bourses d'études à des étudiants et étudiantes inscrits dans des programmes comme la géologie, la mine, la métallurgie et d'autres disciplines liées à l'exploitation minière.



Bénévolat de l'équipe de Toronto avec Deuxième Récolte

Relations avec les communautés (suite)

Nos contributions aux sociétés

Nous soutenons les sociétés grâce aux salaires et aux avantages sociaux du personnel, aux occasions de marchés et d'approvisionnement, aux investissements communautaires, aux dividendes aux actionnaires et aux impôts sur le résultat payés.

Rendement économique en 2024 (millions de dollars)

	Valeur économique générée	Valeur économique distribuée							
		Paie­ments aux fournisseurs		Salaires et avantages sociaux du personnel ³⁵		Paie­ments aux fournisseurs de capitaux ³⁶	Impôts sur le résultat ³⁷	Total	
Pays	Produits ³²	Coûts d'exploitation ³³	Coûts en immobilisations ³⁴	Dépensés	Incorporés				
Canada									
Côté Gold ³⁹	457,2	257,3	437,9	42,0	28,3	4,9	0,0	770,4	-313,2
Westwood	323,0	84,4	60,8	67,2	6,3	0,1	5,3	224,1	98,9
Siège social ⁴⁰	-58,7	10,6	1,6	35,8	0,0	87,9	9,5	145,4	-204,1
Burkina Faso									
Essakane	1 083,2	445,3	56,8	91,8	20,7	18,8	28,1	661,5	421,7
Autre									
Autre ⁴¹	1,2	2,5	0,0	0,2	0,0	0,0	12,5	15,2	-14,0
Total	1 805,9	800,1	557,1	237,0	55,3	111,7	55,4	1 816,6	-10,7

32 Les produits sont présentés selon la méthode de comptabilité d'exercice.

33 Les coûts d'exploitation comprennent le coût des ventes, les frais généraux et administratifs, les dépenses d'exploration, les investissements communautaires, les redevances et les autres charges. Exception faite de la dépréciation, des dépréciations/provisions de la VNR hors trésorerie, de l'amortissement et des salaires et avantages sociaux des membres du personnel.

34 Les coûts en immobilisations comprennent l'achat d'immobilisations corporelles.

35 Les salaires et avantages sociaux sont les montants totaux versés au personnel en salaires et en avantages sociaux, y compris les cotisations sociales.

36 Les paiements aux fournisseurs de capitaux comprennent les dividendes aux participations ne donnant pas le contrôle, les intérêts payés sur les contrats de location, les billets de premier rang, les prêts à terme, les prêts pour équipement, les intérêts sur la facilité de crédit, et autres.

37 Les impôts sur le résultat comprennent les montants payés durant l'année (à l'exclusion des cotisations sociales, qui sont incluses dans les salaires et avantages sociaux du personnel).

38 La valeur économique mise en réserve correspond à la valeur économique générée moins la valeur économique distribuée.

39 Comprend Côté Gold sur une base de 100 %.

40 Comprend l'incidence sur les produits de la livraison d'onces dans le cadre d'accords de paiement anticipé sur la vente d'or.

41 Comprend les personnes morales à la Barbade et en France.

Relations avec les Autochtones

Nous croyons que le respect et la défense des droits des Autochtones reposent sur des relations qui favorisent la confiance, la transparence et le respect mutuel. Nous sommes convaincus que nous pouvons contribuer de manière significative au développement social et économique des peuples autochtones touchés par nos activités grâce à un engagement communautaire proactif, au partage des bénéfices et à l'atténuation de notre impact sur l'environnement.

Nous nous efforçons de construire des partenariats durables et de respecter le patrimoine et les traditions culturelles des communautés locales et autochtones. Nous voulons travailler avec les titulaires de droits dans le respect du principe d'autodétermination et des droits des peuples autochtones au consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause. Nous officialisons ces engagements par le moyen d'ententes sur les répercussions et les avantages (ERA).

Nous reconnaissons que nos activités ont le potentiel d'avoir des incidences positives ou néfastes sur l'économie, l'environnement et les gens. Nous nous efforçons de gérer nos incidences au moyen de stratégies d'atténuation et de gestion visant à réduire au minimum les effets néfastes potentiels tout en améliorant les résultats positifs lorsque c'est possible. Nous collaborons avec les peuples autochtones afin de trouver des occasions de partager les avantages que procurent nos activités en matière d'emploi, de formation, d'occasions d'affaires et autres projets de développement des capacités.

L'engagement auprès des Autochtones s'appuie sur la Convention n° 169 de l'Organisation internationale du Travail (OIT), la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et divers cadres de l'industrie, comme l'initiative Vers le développement minier durable (VDMD), les

Principes permettant une exploitation minière aurifère responsable ainsi que les politiques et normes de la Société financière internationale (IFI). Notre politique d'engagement avec les Autochtones décrit notre engagement en faveur de ces principes. Elle détaille nos engagements, axés sur l'établissement de partenariats durables avec les peuples autochtones et les communautés associées à nos exploitations, et repose sur le respect de la dignité humaine. L'engagement de faire respecter les droits des Autochtones est une responsabilité qui incombe à tous les membres de notre personnel, nos entrepreneurs et nos fournisseurs. En outre, nous respectons et honorons les principes convenus dans les ententes négociées avec les groupes autochtones. Notre approche basée sur les relations valorise les protocoles communautaires, encourage les sites d'IAMGOLD à apprécier les traditions autochtones et tend à réduire le racisme et les biais dans nos cultures organisationnelles. Nos équipes de relations avec les communautés entretiennent un dialogue continu avec les communautés autochtones afin de promouvoir la confiance et la transparence, et nos sites ont mis en place des mécanismes de gestion des plaintes pour résoudre rapidement les problèmes soulevés. Nous négocions des accommodements, s'il y a lieu, pour nos activités qui ont des répercussions sur les droits inhérents des Autochtones, notamment les droits territoriaux. Pour Côté Gold, nous avons conclu deux ERA.

En 2024, nous avons continué de prendre des mesures concrètes en faveur de la réconciliation et nous avons commencé à planifier l'élaboration d'une stratégie d'entreprise et d'un plan d'action. Les travaux d'élaboration d'une feuille de route vers la réconciliation se poursuivront tout au long de 2025.

Cérémonie au lac Oshki

En septembre 2024, Côté Gold a été l'hôte de la cérémonie de l'eau au lac Oshki, un événement qui a marqué une étape importante dans notre engagement en faveur de la gouvernance environnementale et de la réconciliation. La cérémonie, dirigée par des Aînés autochtones, visait à reconnaître l'importance culturelle et spirituelle de l'eau pour ces communautés et à baptiser officiellement le lac Oshki, en hommage au patrimoine traditionnel de la terre. Cet événement a souligné notre engagement en faveur de la réconciliation et nos efforts continus pour favoriser des relations significatives avec les communautés autochtones locales.



Cérémonie de l'eau à Côté Gold pour le lac Oshki

🔗 [Plus de détails sur le site Web d'IAMGOLD :](#)

[Politique de durabilité](#) | [Politique d'engagement avec les Autochtones](#)

Relations avec les Autochtones (suite)

Exploitations situées dans des communautés autochtones ou à proximité

Côté Gold est située sur un territoire visé par le Traité n° 9, soit les terres traditionnelles des Premières Nations de Matagami et Flying Post, ainsi que dans la zone de récolte traditionnelle de la Abitibi Inland Métis Community (Métis Nation of Ontario, Région 3). La mine Westwood est située sur le territoire traditionnel de la Première Nation Abitibiwinni, une communauté anichinabée algonquine, signataire du Traité n° 9. Essakane n'est pas située sur un territoire autochtone ou à proximité.

En 2024, aucun incident de violations des droits des peuples autochtones n'a été relevé.

Ententes sur les répercussions et les avantages : Une entente sur les répercussions et les avantages (ERA) est une entente confidentielle qui reconnaît les incidences du développement industriel et qui décrit les avantages et l'indemnisation pour les incidences sur les terres et le mode de vie des signataires des communautés autochtones. Les ERA fournissent des outils en vue d'une participation active dans la gestion environnementale et les occasions d'avantages, y compris la participation au processus d'embauche et à la formation, les occasions d'affaires et le partage des revenus tirés de l'exploitation des ressources.

Nous concentrons nos efforts pour mettre en œuvre efficacement les ERA et maintenir de bonnes relations avec nos partenaires d'ERA. Nous avons signé des ententes pour nous assurer que les communautés autochtones bénéficient des retombées des projets. À Côté Gold, une ERA conjointe avec la Première Nation de Mattagami et la Première Nation Flying Post a été conclue en 2019 ; une ERA avec la Abitibi Inland Métis Community a été signée en 2021 ; et une entente d'exploration a été conclue avec la Première Nation de Mattagami et la Première Nation Flying Post.

**Écloserie de la Première Nation de Mattagami**

IAMGOLD est fière de soutenir l'écloserie de poissons de la Première Nation de Mattagami, une initiative de durabilité dirigée par la communauté et conçue afin de protéger la population de poissons du lac Mattagami. L'écloserie a été conçue par des membres de la communauté de la Première Nation de Mattagami, le Chef et le conseil, qui ont identifié le besoin de protéger la population de dorés jaunes à la fois pour la communauté et les pêcheurs de la zone. Depuis sa création en 2011, l'écloserie a joué un rôle important dans le rétablissement des stocks de doré jaune, produisant environ un million d'alevins par année, ce qui a profité à la fois à la communauté et à la pêche dans la région.

Au cours du processus de mise en valeur de Côté Gold, nous avons appris lors de discussions avec la Première Nation de Mattagami que l'eau, plus particulièrement le lac Mattagami, était importante pour les membres de la communauté, car c'est une ressource vitale pour leur bien-être, puisque la pêche est essentielle à leur culture, à leur identité et à leur économie. Consciente de l'incidence potentielle du

projet Côté Gold sur les habitats des poissons locaux, IAMGOLD a compris qu'il était crucial d'y remédier pour maintenir une relation solide avec la Première Nation de Mattagami. Nous avons donc intégré des mesures de compensation de l'habitat, dont l'écloserie, dans le plan de compensation du poisson de Côté Gold.

L'écloserie permet d'accroître la population des dorés jaunes en augmentant la survie des œufs et en libérant les alevins vivants dans un habitat adéquat. Grâce au soutien de Côté Gold et à la collaboration avec d'autres spécialistes, le projet combine les connaissances locales et l'expertise scientifique pour accroître le succès de l'écloserie et relever les défis à mesure qu'ils se présentent. De plus, ce projet a permis aux membres de l'équipe de Côté Gold d'en apprendre plus sur les activités de l'écloserie et d'y contribuer. Pour l'avenir, nous comptons continuer à combiner les savoirs traditionnels de la Première Nation de Mattagami aux meilleures pratiques du ministère des Richesses naturelles afin de contribuer à la gestion durable de l'écloserie du lac Mattagami.

Gouvernance et transparence

Supervision du conseil d'administration	71
Supervision de la direction	73
Déontologie et intégrité	74
Gestion des risques	75
Chaîne d'approvisionnement	76
Droits de la personne et sûreté	78
Confidentialité des données et cybersécurité	81

Supervision du conseil d'administration

Gouvernance en matière de durabilité

La gouvernance en matière de durabilité relève d'abord de notre conseil d'administration, puis est intégrée à tous les niveaux de l'entreprise. IAMGOLD suit de près les derniers développements concernant les exigences en matière de gouvernance d'entreprise, les grandes tendances en ce qui a trait aux facteurs ESG ainsi que les meilleures pratiques, et ajuste son approche selon les besoins pour soutenir la résilience de l'entreprise, préserver sa réputation et renforcer sa conformité.

Conseil d'administration

Responsable de la gouvernance de l'entreprise. Le conseil d'administration et ses comités assurent la supervision de la stratégie, de la gestion des risques et du rendement de la société.

Équipe de la haute direction

Fixe l'orientation, la stratégie et les cibles de l'entreprise. Assume les responsabilités fonctionnelles en termes de : finance, exploitations, gouvernance d'entreprise, santé et sécurité, environnement, communautés, relations humaines, équité, diversité et inclusion, sûreté et cybersécurité.

Effectue des visites des sites tous les trimestres, qui comprennent des examens de la durabilité. Produit des rapports mensuels et trimestriels à l'intention du conseil d'administration et de ses comités.

Équipes du siège social et des sites

Responsables de la mise en œuvre et du maintien des politiques, des stratégies et des plans. Produisent des rapports hebdomadaires, mensuels et trimestriels sur les risques et le rendement, notamment concernant les facteurs ESG.

Le conseil d'administration assure la gouvernance de la société et supervise la gestion de ses activités et de ses affaires, générant de la valeur à long terme pour les actionnaires tout en tenant compte des intérêts des parties prenantes, qu'il s'agisse des membres du personnel, de la clientèle ou des communautés. Par l'entremise du chef de la direction, le conseil d'administration établit les normes de conduite de l'ensemble de la société. Le conseil d'administration apporte son expertise dans les domaines suivants (entre autres) : la haute direction, l'exploitation minière, la gouvernance d'entreprise, les questions financières et juridiques, les ressources humaines et les facteurs ESG.

Pour le conseil d'administration, les facteurs ESG sont au cœur même de la stratégie d'entreprise et constituent un facteur important qui influence le rendement d'IAMGOLD. Le conseil d'administration d'IAMGOLD, par l'intermédiaire de ses cinq comités permanents (comité d'audit et des finances, comité des ressources humaines et de rémunération, comité de nomination et de gouvernance d'entreprise, comité de développement durable et comité technique), supervise et surveille l'approche de l'entreprise en matière de développement durable les politiques et les priorités et les pratiques relatives aux facteurs ESG de l'entreprise. Le comité de durabilité du conseil d'administration est responsable de la supervision des politiques, du rendement, des initiatives et des objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Tous les comités permanents du conseil sont entièrement composés d'administrateurs et administratrices externes indépendants d'IAMGOLD :

- **Comité d'audit et des finances** : Évalue l'intégrité du processus de communication de l'information financière, l'intégrité des états financiers de la société, le système de contrôles internes et la gestion des risques financiers, le rendement de la fonction d'audit interne de la société, les qualifications, l'indépendance et le rendement des auditeurs externes, les politiques financières, ainsi que la nature et la structure des principaux engagements de la stratégie financière.
- **Comité des ressources humaines et de rémunération** : Formule des recommandations au conseil d'administration au sujet de la rémunération du conseil, du chef de la direction et, selon les recommandations du chef de la direction et les autres membres de la haute direction, concernant les autres

membres de la haute direction. Responsable de l'évaluation des pratiques de gestion des talents et de la planification de la relève des cadres et supervise les politiques et les pratiques afin de promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion.

- **Comité de nomination et de gouvernance d'entreprise** : Responsable de guider le conseil sur l'évolution des meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise, d'évaluer sur une base annuelle le rendement du conseil, de ses comités et de leurs présidents et présidentes, et de l'apport des membres individuels du conseil, et de recommander des candidatures pour élection au conseil.
- **Comité de durabilité** : Examine et surveille la santé de l'entreprise, sa sécurité, l'environnement, les communautés, sa sûreté, ses politiques liées aux facteurs ESG, son rendement, ses initiatives, ses objectifs ainsi que sa conformité aux lois applicables, y compris celles portant sur les émissions de carbone et l'incidence des activités d'IAMGOLD sur le climat.
- **Comité technique** : Responsable d'aider le conseil d'administration dans la supervision de la gestion de l'exploration, de la production et d'autres questions techniques, y compris l'évaluation et la surveillance, et de prendre connaissance de rapports périodiques soumis par la direction. Responsable de l'estimation et de la communication des réserves et des ressources.

Le conseil d'administration et ses comités sont informés des activités et des risques de la société sur une base mensuelle, trimestrielle et annuelle ou à une plus grande fréquence dans le cas d'enjeux importants, y compris liés aux facteurs ESG. En 2024, le conseil d'administration a été tenu informé des enjeux ESG, notamment l'informatique et la cybersécurité, les risques géopolitiques, l'engagement des Autochtones, la décarbonation, le projet de loi C-59 et l'écoblanchiment, les nouvelles réglementations en matière d'ESG et les tendances en matière de rémunération de la direction. Le conseil d'administration se réunit au moins tous les trimestres et organise des réunions supplémentaires selon les besoins ou lorsque c'est approprié pour discuter d'autres sujets. Pour obtenir plus d'informations sur la fréquence et la portée des réunions des comités, consulter [la circulaire d'information 2025](#) (en anglais seulement).

🔗 [Plus de détails sur le site Web d'IAMGOLD :](#)

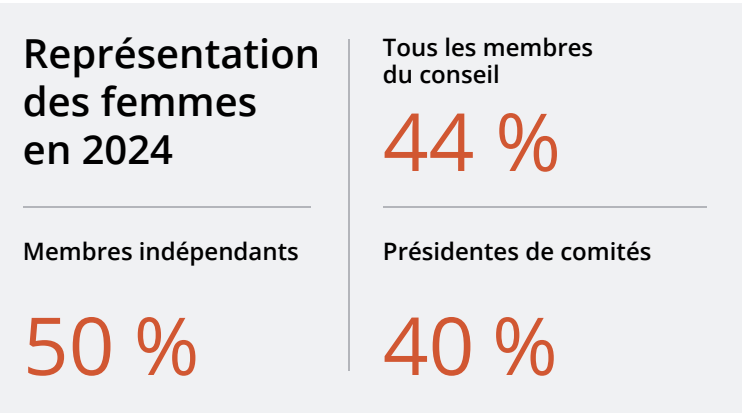
[Mandats des comités du conseil d'administration](#) | [Composition des comités du conseil d'administration](#) | [Informations sur les membres du conseil d'administration](#) | [La circulaire d'information 2025](#)

Supervision du conseil d’administration (suite)

Composition du conseil d’administration

Le conseil d’administration est composé de neuf membres. Tous les membres du conseil d’administration sont considérés comme indépendants⁴², sauf Renaud Adams, qui occupe le poste de président et chef de la direction d’IAMGOLD.

Au 31 décembre 2024, la part des femmes au conseil d’administration était d’environ 44 %, ou 50 % des membres indépendants, une proportion supérieure à celle prévue dans la politique de diversité de la société, fixée à un pourcentage minimum ciblé de 30 % de représentation des femmes.



Conflits d’intérêts

Notre Code de déontologie et d’éthique reflète notre engagement d’exercer nos activités conformément à des normes éthiques élevées. Le Code s’applique au conseil d’administration, aux membres du personnel, aux entrepreneurs et aux représentants et représentantes partout où IAMGOLD exerce ses activités dans le monde. Il est aligné sur nos valeurs fondamentales et il encourage l’intégrité et décourage l’inconduite ; il exige d’éviter les conflits d’intérêts de façon à protéger les actifs et les occasions de l’entreprise et d’assurer qu’ils sont utilisés uniquement pour son bénéfice ; de maintenir la confidentialité des renseignements non publics ; et de demeurer conforme aux lois applicables. Les membres du conseil d’administration doivent bien connaître le Code de déontologie et d’éthique et sont tenus de déclarer tous les ans qu’ils s’y conforment. Si un membre du conseil d’administration ou de la haute direction a un intérêt dans une entente liée à une société à l’étude par le conseil, il doit divulguer cet intérêt et se retirer de toute discussion ou décision la concernant. Le conseil d’administration surveille la conformité au Code par l’intermédiaire du comité d’audit et des finances et reçoit des rapports trimestriels.

42 Selon la définition des politiques des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM).

Supervision de la direction

Structure de la direction

Chaque membre de l'équipe de la haute direction, y compris le chef de la direction, joue un rôle important dans la gestion de notre rendement en matière de facteurs ESG, et sa rémunération est liée à ce rendement. Les membres de l'équipe de la haute direction assument des responsabilités centrales en matière de facteurs ESG :

- **Chef de la direction** : Il assure la surveillance stratégique du rendement financier, des activités d'exploitation et des initiatives de durabilité de la société afin de veiller à leur bonne harmonisation avec les objectifs de la société et les exigences réglementaires.
- **Chef de l'exploitation** : Il supervise toutes les activités d'exploitations et de mise en valeur de projets, est responsable du rendement en matière de sécurité et d'environnement et est le dirigeant responsable de la gestion des résidus et de l'eau. Il est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques et de pratiques en matière de durabilité, qui incluent la santé et la sécurité, l'environnement et les relations avec les communautés.
- **Chef de la direction financière** : Il supervise les politiques et les pratiques liées à la finance, à la gestion du risque, aux audits internes et à la cybersécurité.
- **Vice-présidente principale (VPP), Ressources humaines** : Elle supervise la mise en œuvre de notre stratégie en ressources humaines et le rendement en équité, diversité et inclusion.

Le chef de l'exploitation a la responsabilité de faire la promotion de la durabilité. Il remet au comité de durabilité du conseil d'administration des rapports trimestriels qui couvrent les risques liés aux facteurs ESG, des mises à jour sur le rendement ainsi que la conformité aux initiatives externes, comme l'initiative VDMD et les Principes permettant l'exploitation minière aurifère responsable.

Pour répondre aux préoccupations critiques, l'équipe de la haute direction a la responsabilité de communiquer toutes les préoccupations qui pourraient survenir et de faire état du rendement trimestriel au conseil d'administration et à ses comités. Les communications à tous les niveaux peuvent augmenter selon la nature de l'enjeu. IAMGOLD possède une matrice de gestion des risques pour déterminer la gravité des incidents,

qui comporte une évaluation qualitative et quantitative des facteurs environnementaux, sociaux, financiers et de santé et sécurité. IAMGOLD communique avec les organes de gouvernance pour les incidents de santé et sécurité, environnement et communauté évalués au niveau 3, 4 ou 5. Chaque site possède sa propre équipe de santé et sécurité, environnement et communauté (SSEC), dirigée par un ou une gestionnaire de la durabilité, qui relève de la direction générale du site. L'équipe de durabilité du siège social est régulièrement en communication avec les directions générales et les équipes de SSEC des sites par le moyen de visites et de discussions virtuelles, à qui elle offre une supervision et un soutien.

Depuis la fin de 2024, la société a apporté des changements à son équipe de direction en remaniant la structure de la société, en rationalisant les fonctions et en élargissant les rôles⁴³.

Composition de la direction

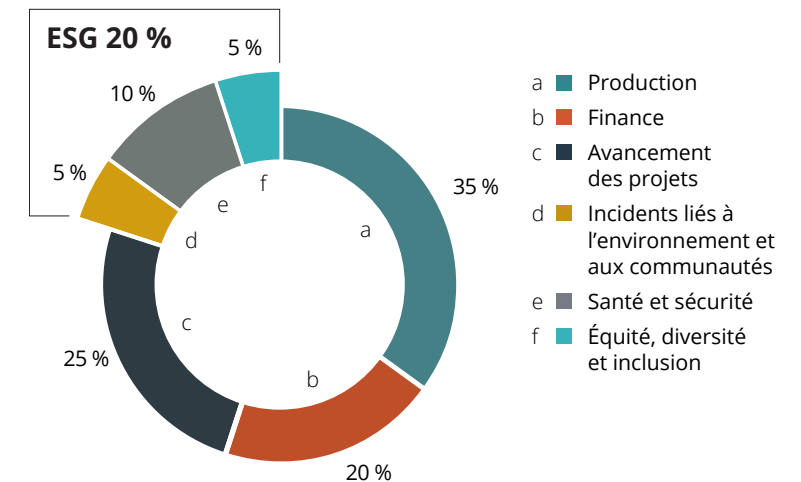
Nous reconnaissons les bénéfices d'une diversité de points de vue dans la haute direction. Nous avons adopté une cible de représentation des femmes dans notre main-d'œuvre et dans une structure de direction, visant 20 % de femmes d'ici 2030. Au 31 décembre 2024, les femmes représentaient 17 % de l'équipe de la haute direction, soit une légère augmentation par rapport à l'année précédente.

Rémunération de la direction

Notre approche de la rémunération de la direction cherche à motiver et à récompenser les cadres pour la création et la conservation de la valeur actionnariale à long terme, tout en servant les intérêts des parties prenantes d'IAMGOLD. Nous croyons que les incitatifs à long terme servent à orienter les cadres et les actionnaires et nous sommes fiers que nos programmes de rémunération de la direction correspondent étroitement à notre philosophie de rémunération en fonction du rendement.

Pour souligner l'importance des facteurs ESG, nous associons directement une variété de mesures (dont l'ÉDI, l'environnement et la sécurité) à la rémunération. En 2024, les facteurs ESG représentaient 20 % de la fiche de rendement de la société. Pour plus d'informations, consulter [la circulaire d'information 2025](#) (en anglais seulement).

Fiche de rendement de la société pour 2024



⁴³ Au début de 2025, la société a accueilli une nouvelle chef des affaires juridiques et de la stratégie et a nommé la vice-présidente principale, Ressources humaines, au poste de chef des ressources humaines.

Déontologie et intégrité

La déontologie et l'intégrité sont au centre de notre culture d'exploitation minière responsable. Nous nous efforçons de mener nos activités de manière transparente, juste, honnête, intègre et respectueuse. Notre objectif est de donner la possibilité à tout le monde – membres du personnel, entrepreneurs, représentants et représentantes et membres du public – de dénoncer des écarts de conduite sans risque de représailles.

Notre approche est guidée par le Code de déontologie et d'éthique, la norme anticorruption, la norme en matière de dénonciation et le code de déontologie et d'éthique à l'intention des fournisseurs d'IAMGOLD. Ces politiques et normes portant sur les comportements éthiques sont approuvées par le président du conseil d'administration et le chef de la direction et s'appliquent à tous les sites et à toutes les étapes de la mise en valeur des projets. Chaque année, les membres du personnel doivent réaliser une formation sur notre Code de déontologie et notre politique anticorruption et attester les avoir lus et compris. De plus, tous nos fournisseurs sont tenus de se conformer au code de déontologie et d'éthique à l'intention des fournisseurs, et les nouveaux fournisseurs doivent attester qu'ils en ont pris connaissance et qu'ils s'y conforment.

Nous faisons aussi appel à l'équipe d'audit interne pour appuyer notre conformité aux lois, aux réglementations et aux politiques et normes internes. L'équipe d'audit interne vérifie périodiquement la conformité aux politiques et aux procédures de la société, y compris les exigences réglementaires comme la *Foreign Corrupt Practices Act* (FCPA), et elle vérifie les transactions visées par la FCPA. De plus, elle examine et surveille la FCPA, la *Loi sur la corruption d'agents publics étrangers* ainsi que le Code de déontologie et la politique anticorruption d'IAMGOLD afin de lutter contre les pots-de-vin et la corruption. L'équipe d'audit interne réalise des tests des contrôles internes conformément à l'exigence de certification des chefs de la direction et des chefs de la direction financière de la *Sarbanes-Oxley Act of 2002* afin d'évaluer l'efficacité opérationnelle des politiques et procédures d'IAMGOLD. En outre, l'équipe de gestion des risques de l'entreprise évalue les risques et fait état des résultats au conseil d'administration. Les évaluations des risques réalisées en 2024 ont permis de cerner les principaux risques, notamment les risques juridiques et politiques et les risques liés à la divulgation, et le conseil d'administration a été informé des mesures d'atténuation prises en conséquence, y compris pour ce qui est du suivi et des mesures d'atténuation des risques relevant de la direction. En 2024,

 Plus de détails sur le site Web d'IAMGOLD :

[Code de déontologie et d'éthique](#) | [Politique anticorruption](#) | [Politique en matière de dénonciation](#) | [Code de déontologie et d'éthique à l'intention des fournisseurs](#) | [Rapports annuels préparés en vertu de la Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif \(LMTSE\)](#)

aucun incident de corruption n'a été déclaré et aucune poursuite n'a été engagée relativement à des pratiques anticoncurrentielles.

Processus de dénonciation

IAMGOLD a élaboré des mécanismes accessibles, confidentiels et anonymes pour signaler tout incident de présumés méfaits. Les signalements peuvent être faits directement à la présidence du comité d'audit et des finances ou du comité de nomination et de gouvernance d'entreprise, à la direction, à la ligne d'assistance externe accessible en tout temps par plusieurs moyens (site Web, téléphone, courrier, Skype) et dans plusieurs langues, ou dans les boîtes de plaintes à certains sites. Les dénonciations reçues font l'objet d'une enquête par l'équipe d'audit interne ou par une autre fonction, selon la nature de la plainte. Des recommandations sont transmises à la direction, comprenant un plan d'action de la direction pour soutenir la mise en place de mesures correctives et l'efficacité du programme. Toutes les dénonciations sont signalées au conseil d'administration. En 2024, nous avons reçu 12 dénonciations liées à des comportements contraires à l'éthique, à des conflits d'intérêts et à des problèmes de fournisseurs. Toutes ont fait l'objet d'une enquête et ont été closes.

	2024	2023	2022
Nombre de dénonciations	12	10	30

Politiques publiques et contributions politiques

IAMGOLD enregistre ses lobbyistes internes auprès du Bureau du commissaire à l'intégrité de l'Ontario et du Commissariat au lobbying du Canada et engage une firme externe pour appuyer ses efforts de lobbying selon les besoins. Nos consultants externes sont enregistrés auprès du Bureau du commissaire à l'intégrité de l'Ontario en tant que lobbyistes-conseils pour IAMGOLD.

IAMGOLD adhère à de nombreuses associations sectorielles et autres. Nous reconnaissons l'intérêt de nous engager dans ces associations pour promouvoir les intérêts collectifs, appuyer la recherche, échanger les meilleures pratiques et contribuer à l'amélioration des cadres réglementaires et du rendement

global de l'industrie. Compte tenu de la grande diversité des membres de ces associations, les points de vue peuvent inévitablement diverger, et nous ne serons peut-être pas toujours d'accord avec toutes les positions ou décisions prises par ces organisations. Toutefois, cette diversité favorise des discussions significatives et l'exploration plus approfondie des grands enjeux.

Lorsque les points de vue divergent, nous adoptons une approche proactive, en énonçant clairement notre propre position aux responsables politiques, en collaborant avec les associations pour comprendre les points de vue divergents et en cherchant des points communs. Nous évaluons également notre capacité à influencer l'orientation et les politiques de l'organisation. Au besoin, nous réfléchissons à la pertinence de poursuivre notre participation si l'organisation ne correspond plus à nos valeurs et à nos objectifs.

Conformément à la législation, mais aussi pour des questions de principe et de politique, IAMGOLD ne verse pas de contribution à des partis politiques, à des politiciens et politiciennes ou à des institutions affiliées. En 2024, la société n'a effectué aucune contribution politique, que ce soit financièrement ou en nature, directement et indirectement.

Transparence fiscale

Les attentes et les exigences en matière de transparence fiscale à l'échelle mondiale sont de plus en plus élevées afin de lutter contre la fraude fiscale à l'étranger. Notre stratégie fiscale concorde avec notre stratégie d'affaires, et la fiscalité représente un élément essentiel de notre planification stratégique. Toutes les questions fiscales importantes sont discutées avec le chef de la direction financière dans le contexte des stratégies d'affaires et de durabilité de la société. IAMGOLD se conforme à toutes les législations fiscales régionales et nationales de toutes les juridictions nationales et étrangères dans lesquelles elle exerce des activités.

Chaque année, nous déclarons les produits versés aux gouvernements et aux communautés autochtones afférents à l'extraction des ressources naturelles, conformément à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) et à la *Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif* (LMTSE) du Canada. Ces versements comprennent les impôts, les redevances et d'autres paiements, catégorisés par pays et par projet. Cependant, notre incidence économique ne se limite pas à ces paiements. Pour plus de détails, consulter la section [Relations avec les communautés](#) du présent rapport.

Gestion des risques

La gestion efficace des risques est vitale à la croissance et au succès d'IAMGOLD. Nous nous efforçons de maintenir un système efficace de gestion des risques de l'entreprise (GRE). Notre approche de la gestion des risques est conçue pour évaluer, atténuer et établir les priorités et surveiller les risques importants pour IAMGOLD, y compris ceux liés aux facteurs ESG.

Nous disposons d'un programme de GRE bien établi et aligné sur la vision d'IAMGOLD et les normes de l'industrie. Ce programme nous aide à évaluer, à communiquer et à intervenir efficacement lorsqu'une situation à risque évolue rapidement. La politique et norme de gestion des risques de l'entreprise s'appliquent à tous les membres du personnel, entrepreneurs et représentants à l'échelle mondiale. Elles englobent tous les actifs et les activités de la société, y compris les coentreprises, et établissent les responsabilités de la gestion et la surveillance des risques d'entreprise. La gestion des risques est intégrée dans tous les niveaux de l'entreprise.

Conseil d'administration	Il supervise le processus de GRE et les actions de la direction afin de surveiller et de contrôler toute exposition à des risques. Cette responsabilité comprend la supervision des risques liés aux facteurs ESG dans le registre des risques, ainsi que la délégation de certains aspects à ses comités permanents en fonction de leurs mandats. Des mises à jour sur les principaux risques d'IAMGOLD, y compris les risques liés aux facteurs ESG, figurent dans le rapport trimestriel sur la GRE soumis au conseil.
Équipe de la haute direction	Elle est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre du système de GRE et elle délègue l'autorité et la responsabilité aux différents niveaux hiérarchiques.
Audit interne et risque	Dirigée par le vice-président, Audit interne et gestion du risque, l'équipe transmet un plan annuel pour approbation, tient à jour un registre de risques et soumet des rapports à l'équipe de la haute direction et au conseil d'administration.
Responsables des risques	Dans toute l'entreprise, les responsables des risques sont chargés d'établir, d'évaluer, d'atténuer, de gérer, de surveiller et de signaler les risques dans leur domaine respectif. Ces responsables appuient également l'efficacité des pratiques de gestion des risques et signalent promptement les événements à risque important et les menaces émergentes.

Programme de gestion des risques de l'entreprise

La gestion continue des risques nous permet de prendre des décisions éclairées. Chaque année, nous effectuons une évaluation exhaustive des risques à l'échelle de l'entreprise afin d'établir, d'évaluer et de valider les risques, en collaboration avec les responsables des risques et l'équipe des risques. Les risques sont catégorisés par domaines, comme la stratégie, la conformité, la finance, les activités opérationnelles et les facteurs externes, en cohérence avec notre stratégie à long terme. Nous examinons aussi les risques émergents, c'est-à-dire les nouveaux risques ou les risques en évolution et dont l'ampleur et la nature des incidences sont incertaines. Les risques sont classés selon la gravité des facteurs financiers, environnementaux, sociaux et de santé et sécurité, la probabilité d'occurrence et l'efficacité des contrôles. Selon la nature et l'ampleur du risque, les contrôles et les plans d'action des sites comportent davantage de détails opérationnels. Les résultats de la GRE sont validés auprès des responsables des risques et de l'équipe de la haute direction.

Sur une base trimestrielle, un résumé des principaux risques est présenté au conseil de sorte que la gestion des risques soit alignée sur notre stratégie globale. Le conseil d'administration reçoit des mises à jour périodiques sur les principaux risques, les tendances historiques et futures et les risques dans les registres de risques et cartes thermiques, montrant les risques inhérents et les risques résiduels après les efforts d'atténuation. Chaque trimestre, le conseil d'administration discute des stratégies pour renforcer la résilience de l'entreprise et gérer les risques, en tenant compte des considérations budgétaires. En 2024, nous avons révisé notre processus de GRE afin de mieux saisir les risques et les occasions liés aux facteurs ESG, appuyant ainsi une approche plus exhaustive du processus d'évaluation des risques. Dans le cadre de cette révision, nous avons fourni une liste détaillée de thèmes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), ainsi que des exemples illustratifs des occasions potentielles et des risques associés pour aider les équipes du siège social et des sites à mieux les identifier. Nous n'incluons pas la planification de scénarios lors de la détermination des risques et des occasions ; toutefois, nous effectuons une planification de scénarios dans le cas d'analyses spécifiques, comme l'évaluation des préoccupations sécuritaires au Burkina Faso et l'amélioration de la compréhension des occasions et des risques liés aux changements climatiques. En 2025, nous prévoyons de travailler avec nos sites afin de mieux harmoniser leurs processus d'évaluation des risques et d'assurer une uniformité à l'échelle de l'entreprise.

Audits

Notre processus d'audit englobe des aspects internes et externes. Les audits internes portant sur divers éléments comme la sûreté des sites sont effectués régulièrement. Les audits financiers externes menés par des tiers reconnus sont primordiaux pour examiner la conformité et tester l'efficacité et le caractère adéquat des contrôles internes qui sont sous la responsabilité du chef de la direction et du chef de la direction financière conformément à la *Sarbanes-Oxley Act of 2002* et autres facteurs de risques. Le processus d'audit varie selon les évaluations des risques et exige l'approbation du comité d'audit et des finances pour une liste adaptée d'activités. Chaque audit est unique et dépend de facteurs comme l'emplacement, la direction et le conseil d'administration. La méthodologie employée intègre une expertise technique et fait appel à de l'aide externe au besoin.

En 2024, notre équipe d'audit interne et de gestion des risques a réalisé des audits sur des sujets comme la gouvernance d'entreprise, l'intégrité des affaires et les contrôles financiers, l'approvisionnement, l'analyse des répercussions et des avantages des sites, les services généraux des sites, les dépenses professionnelles des membres du personnel et la production de rapports sur les facteurs ESG.

Chaîne d'approvisionnement

Nous cherchons à développer des partenariats stratégiques avec des fournisseurs qui partagent nos valeurs de transparence, d'équité, d'honnêteté, d'intégrité et de respect. Notre code de déontologie et d'éthique à l'intention des fournisseurs établit le comportement attendu de la part de tous nos fournisseurs et ceux qui souhaitent faire affaire avec nous.

Les fournisseurs sont sélectionnés en tenant compte du code de déontologie et d'éthique à l'intention des fournisseurs, doivent attester qu'ils y adhèrent et s'y conforment, et sont tenus de s'assurer que leurs propres fournisseurs le respectent. De la formation et du développement des compétences sont offerts au besoin pour aider les fournisseurs à répondre à nos attentes.

Les achats de biens et de services sont encadrés par les politiques internes d'IAMGOLD, qui contiennent des directives et des normes supplémentaires pour nous aider à gérer les risques présents dans notre chaîne d'approvisionnement mondiale et à promouvoir le meilleur rapport coût-efficacité, la responsabilisation et les pratiques d'affaires éthiques. Elles établissent aussi la hiérarchie des responsabilités jusqu'à celles de la haute direction, qui est chargée de surveiller l'examen, l'approbation et la communication des exigences principales. Tous les fournisseurs sont tenus de se conformer à nos modalités ; la non-conformité au code de déontologie et d'éthique à l'intention des fournisseurs peut constituer un motif valable pour mettre fin à la relation d'affaires.

IAMGOLD a conclu avec les communautés autochtones touchées des ententes sur les répercussions et les avantages qui aident à encadrer nos relations et à promouvoir les retombées positives des activités et des projets d'IAMGOLD pour ces communautés. IAMGOLD a également confié à ses principaux entrepreneurs le mandat de mettre en place des programmes semblables afin d'accroître le niveau des avantages offerts aux communautés autochtones touchées.

Des programmes officiels d'approvisionnement local et de développement des entreprises sont en élaboration aux sites en vue de maximiser le partage des bénéfices économiques grâce aux pratiques d'approvisionnement local de l'ensemble de la société. Par exemple, à Westwood, nous recherchons des

occasions d'inclure des entreprises de la communauté de Pikogan dans nos activités de passation de marchés, dans le cadre de nos discussions avec la communauté de Pikogan/le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni. Nos équipes d'audit interne et de chaîne d'approvisionnement mondiale procèdent à des audits et des vérifications de l'efficacité de ces programmes sur les sites et au niveau de la société.

En 2024, l'équipe de chaîne d'approvisionnement mondiale a poursuivi ses efforts pour renforcer la gouvernance, les processus et les procédures encadrant les activités de la chaîne d'approvisionnement. Ces efforts ont porté en priorité sur le respect par les fournisseurs de nos politiques et de nos normes. En 2025, nous mettrons l'accent sur l'amélioration des meilleures pratiques en matière d'approvisionnement et de contrôle du matériel en déployant des procédures structurées et des mesures de rendement, plus particulièrement à Côté Gold dont l'exploitation est en cours de stabilisation. Cette démarche sera soutenue par les efforts déployés à l'échelle mondiale pour mettre en place des outils technologiques clés qui permettront d'uniformiser les processus et, ainsi, d'améliorer la prestation des services et la sécurité de l'approvisionnement sur tous les sites d'IAMGOLD, qu'ils soient en activité ou en cours de mise en valeur.

La santé et la sécurité restent en tête de liste des priorités dans notre approche de la chaîne d'approvisionnement, suivie du coût total d'exploitation afin de promouvoir la sécurité, l'efficacité et l'efficacité des différentes équipes de la chaîne d'approvisionnement d'IAMGOLD. Nous sommes sans cesse à la recherche de solutions d'amélioration et d'outils adéquats pour accroître la transparence dans toute notre chaîne d'approvisionnement. À titre d'exemple, nous avons déployé des efforts pour améliorer notre système interne de gestion des contrats et avons amélioré notre efficacité en limitant le nombre de fournisseurs avec lesquels IAMGOLD échange afin de tisser des relations à long terme.

Outre leur caractère essentiel à notre réussite, nos pratiques de chaîne d'approvisionnement et d'approvisionnement ont également une incidence économique significative pour les communautés, les régions et les pays dans lesquels nous exerçons nos activités. Chaque année, grâce à la passation de marchés pour nos besoins en approvisionnement, nous soutenons de nombreuses entreprises, contribuant ainsi à développer les capacités

commerciales locales et à maximiser les bienfaits économiques communs de l'approvisionnement. Notre norme d'entreprise en matière d'achat de biens et de services encourage les sites miniers à privilégier les fournisseurs locaux, à condition qu'ils soient compétitifs ; le terme « compétitif » fait référence au coût total, à la livraison et à la qualité du bien ou du service. À résultats égaux, le fournisseur local l'emporte.

Gestion des risques liés à la chaîne d'approvisionnement

Pour nous aider à gérer les risques inhérents à notre chaîne d'approvisionnement mondiale, nous utilisons un logiciel tiers qui surveille les agences de crédit et toute attention médiatique négative liée à la fraude, à la corruption et aux violations des droits de la personne par nos fournisseurs. Nos équipes de chaîne d'approvisionnement reçoivent des alertes qui les aident à maintenir leur surveillance des fournisseurs approuvés.

L'équipe de chaîne d'approvisionnement mondiale a la responsabilité d'élaborer des politiques, des normes et des stratégies liées à la chaîne d'approvisionnement, de fournir des directives aux sites, de gérer les contrats mondiaux stratégiques et d'analyser les informations commerciales. Les sites d'exploitation ont la responsabilité de surveiller et de gérer les relations avec les fournisseurs locaux.

Dans le contexte de la nouvelle *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* du Canada, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024, nous avons collaboré avec nos sites et nos fournisseurs pour renforcer notre approche de prévention et d'atténuation des risques liés à l'esclavage moderne. Pour obtenir plus d'informations sur notre approche de prévention de l'esclavage moderne, consulter la section [Droits de la personne et sûreté](#) du présent rapport et notre rapport 2024 relatif à la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement*.

🔗 [Plus de détails sur le site Web d'IAMGOLD :](#)

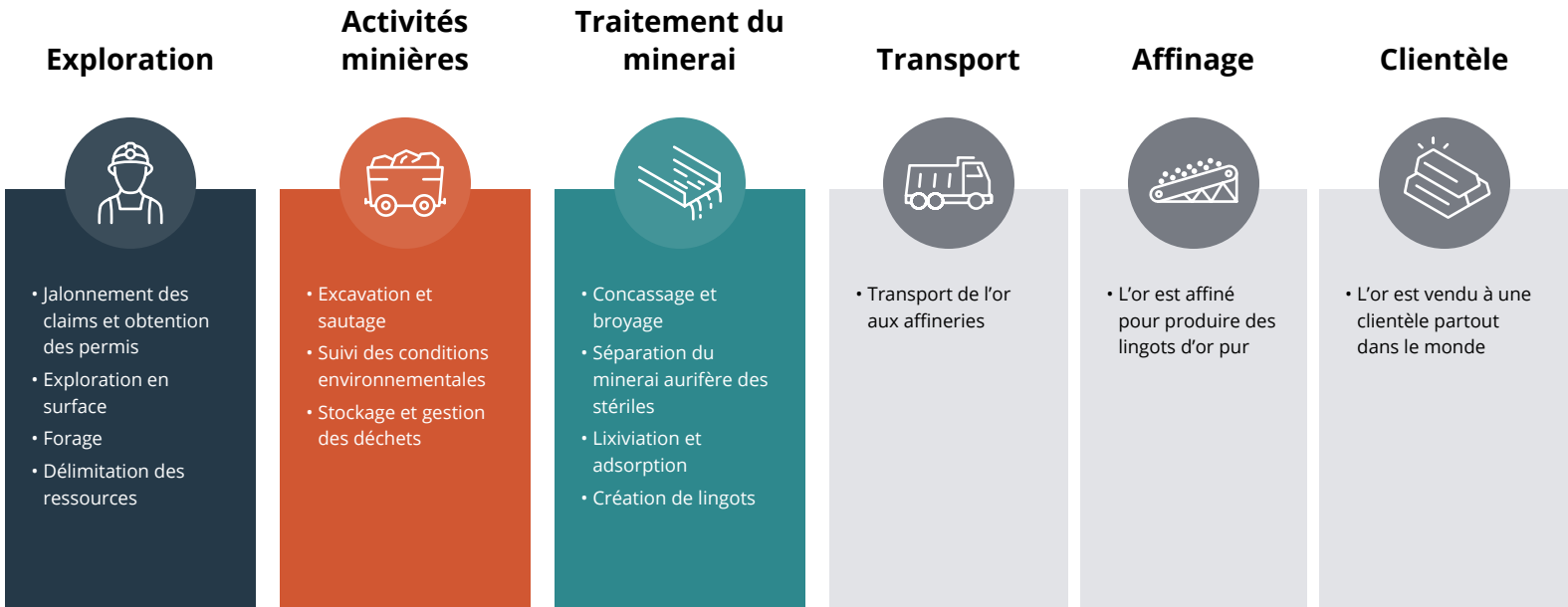
[Code de déontologie et d'éthique à l'intention des fournisseurs](#)

Chaîne d’approvisionnement (suite)

Activités de la chaîne d’approvisionnement

Notre chaîne d’approvisionnement est mondiale, diversifiée et dynamique. Elle s’étend sur plusieurs continents et englobe l’exploration, le traitement, l’expédition et l’affinage. Elle inclut une variété de fournisseurs, de sous-traitants, d’intermédiaires et de parties prenantes participant à chaque étape de la chaîne d’approvisionnement. En 2024, nous avons acheté les produits nécessaires aux activités d’exploitation de nos sites auprès de fournisseurs exerçant des activités dans 46 pays dans le monde.

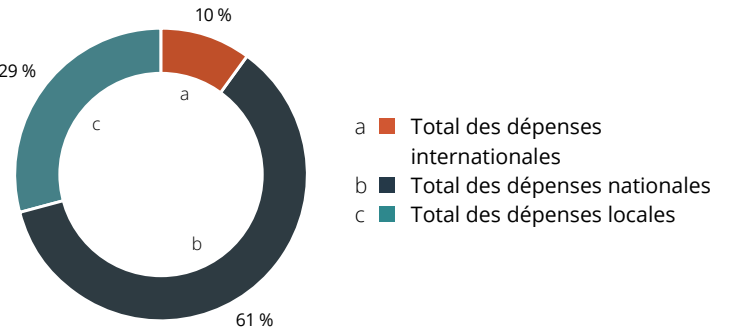
Dépenses en approvisionnement (millions de dollars)	2024	2023	2022
Total des dépenses internationales	121	281	958
Total des dépenses nationales	723	1 260	607
Total des dépenses locales	342	348	101
Total des dépenses en approvisionnement	1 185	1 890	1 666



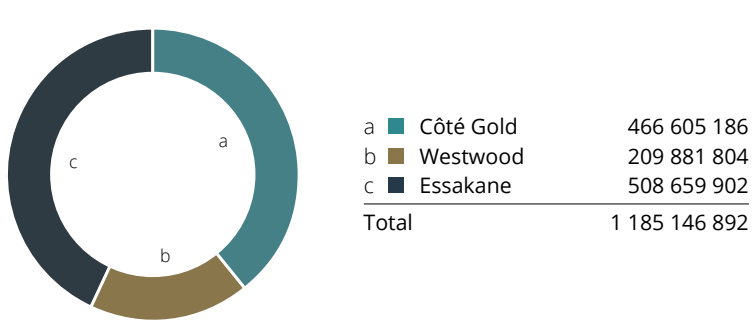
La chaîne de surveillance de l’or par IAMGOLD

L’arrondissement des données peut causer un écart dans la valeur totale.

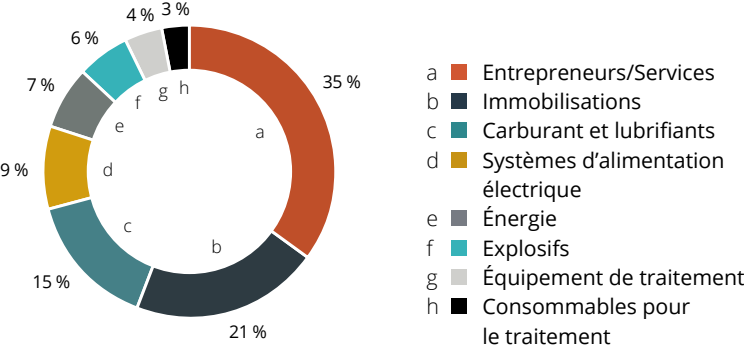
Répartition des fournisseurs en 2024 (%)



Total des dépenses par site en 2024 (dollars)



Total des dépenses par catégorie en 2024 (%)



Droits de la personne et sûreté

Nous nous efforçons de respecter les droits de la personne de toutes les parties prenantes. Nous sommes guidés par les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies et sommes déterminés à respecter les droits de la personne reconnus à l'échelle internationale, tels qu'énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Déclaration de l'Organisation internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail. Nous attendons de tous nos membres du personnel et partenaires d'affaires, y compris les entrepreneurs et les fournisseurs, qu'ils respectent les droits de la personne reconnus à l'échelle internationale.

Afin de prévenir, d'atténuer et de gérer les risques de travail forcé et de travail des enfants au sein de nos activités et tout au long de notre chaîne d'approvisionnement, nous avons établi plusieurs politiques et processus essentiels pour guider notre approche, tels que les documents suivants :

- **Politique en matière de droits de la personne** : Définit notre engagement fondamental à respecter les droits de la personne, tant au Canada qu'à l'échelle internationale.
- **Code de déontologie et d'éthique** : Définit les exigences qui guident nos activités, reflète nos valeurs et sert de référence pour orienter nos décisions.
- **Code de déontologie et d'éthique à l'intention des fournisseurs** : IAMGOLD exige au minimum que ses fournisseurs aient mis en place des politiques qui rendent obligatoire le respect des lois, des normes et des règlements applicables, et interdisent tout recours au travail forcé et au travail des enfants. Chaque nouveau fournisseur doit attester qu'il a pris connaissance du code à l'intention des fournisseurs et qu'il s'y conforme. Des audits et des vérifications de la conformité au code des fournisseurs sont effectués périodiquement sur les sites.
- **Accords d'approvisionnement** : Exigent des fournisseurs qu'ils exercent une diligence raisonnable régulière sur leurs activités et leurs chaînes d'approvisionnement pour confirmer qu'il n'y a pas de cas de travail

forcé ou de travail des enfants et exiger que des mesures correctives soient prises si de tels cas sont découverts. Les fournisseurs sont tenus d'aviser IAMGOLD s'ils détectent des cas de travail forcé ou de travail des enfants.

Pour promouvoir le respect des principes des droits de la personne par nos membres du personnel et nos entrepreneurs à l'échelle mondiale, nous avons déterminé des rôles et des responsabilités clés. L'équipe de la haute direction assume la responsabilité principale de notre approche des droits de la personne et de la sûreté, et est chargée de vérifier que les politiques, les processus et les outils sont en place. Les gestionnaires de la sûreté des sites, le personnel de sûreté et les directions générales sont responsables de la mise en œuvre et de la gestion quotidienne des politiques.

Lutte contre l'esclavage moderne

Afin d'atténuer les risques liés au travail forcé et au travail des enfants au sein de notre entreprise et de nos chaînes d'approvisionnement, nous avons mis sur pied un groupe de travail sur le travail forcé et le travail des enfants, qui rapporte les progrès accomplis au chef de l'exploitation. Le groupe comprend des membres des services de chaîne d'approvisionnement mondiale, d'audit interne et de gestion des risques, des ressources humaines, de santé, sécurité et environnement, du service juridique ainsi que des membres des communautés. Ce groupe de travail pilote des initiatives visant à harmoniser les pratiques de gestion des risques d'IAMGOLD avec la nouvelle *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (communément appelée *Loi sur l'esclavage moderne*).

En 2023, nous avons adopté une approche fondée sur le risque pour évaluer les fournisseurs de notre chaîne d'approvisionnement. En procédant à un examen documentaire préliminaire, nous avons déterminé que nos activités minières au Burkina Faso étaient un point de risque géographique clé. Ensuite, en février 2024, nous avons effectué notre

première évaluation des risques sur un échantillon de fournisseurs de niveau 1 parmi nos dépenses d'approvisionnement de 2023. Cette évaluation des risques inhérents portait sur les fournisseurs de produits et de services à risque élevé exerçant des activités dans des pays eux-mêmes à risque élevé, soit 196 fournisseurs directs de niveau 1 dans 22 pays représentant 937 millions de dollars canadiens de dépenses d'approvisionnement. L'évaluation des risques inhérents aide les entreprises à identifier où les risques de travail forcé ou de travail des enfants sont les plus élevés. Ainsi, les entreprises peuvent cerner des points de risque spécifiques, puis orienter le temps et l'investissement financier sur les sites et les fournisseurs qui présentent le risque inhérent le plus élevé. Toutefois, il est important de noter qu'identifier un risque inhérent ne signifie pas nécessairement que des pratiques de travail forcé ou de travail des enfants sont en cours.

À partir de ces travaux, à la fin de 2024, avec l'aide d'une tierce partie, nous avons entrepris une évaluation élargie des risques inhérents pour plus de 500 fournisseurs directs de niveau 1 exerçant des activités dans 17 pays, ainsi qu'une évaluation des risques résiduels pour un sous-ensemble des fournisseurs évalués en 2023. En 2025, nous échangerons directement avec 25 fournisseurs sélectionnés. À l'aide de l'outil de gestion des risques ESG de la société externe, nous distribuerons une enquête à ces fournisseurs afin d'évaluer leurs facteurs de risque et les contrôles existants, puis d'évaluer l'efficacité de ces contrôles. En évaluant les risques résiduels, nous pouvons mieux comprendre où d'autres mesures pourraient être nécessaires pour réduire au minimum le risque de travail forcé ou de travail des enfants dans notre chaîne d'approvisionnement.

En 2025, nous prévoyons d'accélérer nos efforts en attribuant des responsabilités précises pour des initiatives clés, comme l'amélioration de nos processus d'approvisionnement et de gestion des entrepreneurs, la formation des membres du personnel concernés, et l'élaboration d'un cadre de mesures correctives et d'un plan d'action pour les fournisseurs fondé sur l'évaluation des risques résiduels. En 2024, nous n'avons reçu aucune dénonciation concernant le travail forcé ou le travail des enfants.

📄 Plus de détails sur le site Web d'IAMGOLD :

[Code de déontologie et d'éthique à l'intention des fournisseurs](#) | [Code de déontologie et d'éthique](#) | [Politique de durabilité](#) | [Politique en matière de droits de la personne](#) | [Rapport 2024 relatif à la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement](#)

Droits de la personne et sûreté (suite)

Application des principes volontaires
sur la sécurité et les droits de l'homme
(PVSDH)

Bien qu'IAMGOLD ne soit pas un signataire officiel des PVSDH, nous appliquons ces principes dans notre travail et les intégrons dans nos pratiques de sécurité à la mine Essakane au Burkina Faso, qui est située dans une zone de conflit. La mise en œuvre de pratiques responsables de sûreté et de droits de la personne dans des zones touchées par un conflit présente des difficultés uniques, mais nous nous efforçons de respecter les droits de la personne tout en assurant la sécurité de notre main-d'œuvre, des membres des communautés et des entrepreneurs.

Lorsqu'Essakane retient les services d'un fournisseur ou d'un groupe des forces de sécurité publique pour assurer la sécurité, le contrat doit inclure le respect des PVSDH. Cette règle s'applique aux fournisseurs privés de services de sûreté, aux sous-traitants et aux contrats avec les forces de sécurité publique. Avant de mener à terme un contrat de services de sûreté, nous effectuons habituellement une évaluation des risques afin de déterminer tout risque lié aux PVSDH. Si de tels risques existent, nous exerçons une diligence raisonnable, également à l'égard des sous-traitants désignés par l'entrepreneur principal pour effectuer les services de sûreté.

Les meilleures pratiques en ce qui a trait à la prestation de services de sûreté reposent sur la notion que les services de sûreté doivent s'inscrire dans le respect des droits de la personne. À Essakane, ces meilleures pratiques se traduisent par la mise en œuvre de politiques et de pratiques qui font en sorte que la prestation de services de sûreté est réalisée de manière responsable et conforme aux lois, et que toute réaction à une menace est proportionnelle à celle-ci.

Le programme de gestion des risques liés aux PVSDH d'Essakane a été conçu pour prévenir ou réduire au minimum les risques pour les prestataires de services de sûreté et les autres parties prenantes. Il est notamment axé sur les éléments suivants :

Évaluation des
risques

Nous évaluons les risques pour aider la direction du site à choisir des mesures de contrôle efficaces. Cette approche comprend l'identification de menaces pour la sûreté, l'évaluation de leur ampleur et de leur incidence, ainsi que la prise en compte des vulnérabilités. Le but est de prévenir les activités non autorisées, la perte d'actifs et les dommages à la réputation. L'évaluation tient aussi compte des risques qu'engendrent les mesures de sûreté pour les communautés et comporte des dispositions et des mesures d'atténuation. Les efforts déployés à la gestion des risques pour la sûreté doivent être proportionnels au niveau de risque du projet.

Recours à des
forces de sécurité
privée

Nous utilisons des prestataires privés de services de sûreté et nous vérifions leurs antécédents de criminalité ou de violations des droits de la personne. Les décisions quant au type, au nombre, à la vérification des antécédents, à l'armement et à la formation des forces de sécurité privées dépendent de l'évaluation des risques pour la sûreté. La relation est gérée par des contrats, des rencontres et des contrôles. La sélection du prestataire de services nécessite l'approbation des autorités du site et du siège social.

Recours à des
forces de sécurité
publique

Nous évaluons et consignons les risques associés au recours à des forces de sécurité publique pour éviter des problèmes légaux, sociaux et réputationnels. Nous cherchons à influencer la sécurité publique par des dispositions dans nos contrats et des efforts de communication.

Mécanismes de
gestion des plaintes

Nous offrons aux parties prenantes locales un mode de communication des plaintes liées à la sûreté. Une procédure officielle est en place pour les allégations crédibles d'inconduite ou de violation des droits de la personne.

Sélection, contrôle
des antécédents et
vérification

Nous effectuons une diligence raisonnable rigoureuse avant le recrutement. Le personnel de sûreté est sélectionné en fonction de l'expérience, de la capacité à gérer des situations et du comportement professionnel. Nous vérifions que ces personnes n'ont pas commis de violations des droits de la personne ou des droits des enfants, ou d'agissements criminels. L'approbation de l'autorité désignée est nécessaire pour embaucher du personnel de sûreté.

Formation

Les membres du personnel de sûreté, y compris les entrepreneurs, suivent une formation conforme à notre norme sur les droits de la personne et les PVSDH. Tous les membres du personnel et entrepreneurs de sûreté sont tenus de respecter les PVSDH. Une formation est aussi donnée à des membres clés de la direction et aux surintendants et surintendantes. Nous effectuons également des audits annuels pour gérer les principaux risques pour la sûreté et maintenir la conformité aux politiques et normes d'entreprise et aux réglementations applicables.

Droits de la personne et sûreté (suite)

Soutenir les pratiques responsables en sûreté et en droits de la personne à la mine Essakane

Dans des zones de conflit, comme à Essakane, nous travaillons fort pour gérer ces difficultés. Les membres du personnel en sûreté au site suivent des formations annuelles sur les PVSDH, et leur participation est consignée. Les contrats avec nos prestataires de services de sûreté comprennent les PVSDH, et les antécédents des prestataires de services et de leur personnel font l'objet d'une vérification. En 2024, 100 % des membres du personnel de sûreté du site ont reçu une formation officielle sur les politiques et procédures de l'entreprise en matière de droits de la personne et leur application en matière de sûreté, et 99,3 % des fournisseurs de services de sûreté, y compris les vigiles communautaires, ont suivi la formation. Essakane élabore un plan pour intégrer les vigiles communautaires dans le programme de formation en sûreté de la mine.

À Essakane, les membres du personnel de sûreté du site sont soumis à une vérification des antécédents des forces de sûreté publiques effectuée par le gouvernement burkinabè ainsi que l'application de la conformité aux PVSDH et à notre politique de santé et sécurité. Nous effectuons aussi une inspection annuelle des registres de formation des prestataires privés de services de sécurité pour vérifier leur conformité aux PVSDH ainsi qu'aux formations générales et aux formations d'appoint. Nous surveillons régulièrement les risques relatifs aux droits de la personne et avons des mécanismes de rétroaction en place. Dans le cadre de l'adhésion d'IAMGOLD au World Gold Council, nous sommes tenus de produire un rapport sur l'exploitation d'or libre de conflit, vérifié à l'externe, qui porte sur les contrôles liés à la sûreté et aux droits de la personne.

Étant donné la situation sécuritaire en évolution au Burkina Faso, nous avons offert de nouvelles façons pour les membres des communautés d'exprimer leurs préoccupations. Essakane travaille également à renforcer les relations entre le personnel de sûreté du site minier et les communautés au moyen de rencontres régulières, de discussions avec la Sûreté pour tenir compte des demandes des communautés, et d'investissements communautaires.

En outre, à Essakane, des dizaines, voire des centaines de personnes se livrent à des activités d'exploitation minière artisanale (EMA). Nous surveillons ces activités, car l'EMA représente une importante source de moyens de subsistance dans la région. Notre norme sur l'EMA guide l'engagement et la gestion, tandis que les ententes à l'échelle mondiale avec les groupes d'EMA prévoient des formations sur les méthodes sécuritaires.

Pour gérer les relations, nous dialoguons avec des associations locales, comme les associations d'orpailleurs de l'Oudalan et de Falagountou et leur comité d'engagement communautaire. En 2024, avec leur participation et celle du comité de vigiles communautaires, Essakane a continué de s'appuyer sur le processus de vigiles communautaires pour surveiller le périmètre du site et atténuer les risques environnementaux, sociaux et de santé liés à l'EMA.

Confidentialité des données et cybersécurité

La cybersécurité est primordiale dans le contexte numérique interconnecté d'aujourd'hui. Notre approche de la cybersécurité, conforme au cadre en cybersécurité du National Institute of Standards and Technology (NIST) des États-Unis, comprend des politiques, des normes et des procédures exhaustives.

Notre politique de sécurité décrit les principes, la stratégie et les procédures employés par IAMGOLD pour protéger nos actifs de technologies de l'information (TI), nos actifs de technologie opérationnelle (TO), et nos données et renseignements sensibles. Elle nous aide à adopter une position résiliente et adaptative en cybersécurité et s'applique à tous les membres du personnel, entrepreneurs, fournisseurs et partenaires qui utilisent ou gèrent les ressources en TI et TO d'IAMGOLD ou qui y ont accès. Dans le cadre de son amélioration continue, IAMGOLD mène des évaluations indépendantes de la maturité en cybersécurité fondées sur le cadre en cybersécurité du NIST. Ces évaluations aident à évaluer le niveau de maturité du programme de cybersécurité, à cerner les lacunes et à améliorer notre posture en matière de sécurité pour rester au fait de l'évolution des menaces.

De plus, notre programme de gestion de la cybersécurité couvre une grande variété d'aspects critiques, y compris la gestion des risques, le contrôle des accès, la protection et la confidentialité des données, l'intervention en cas d'incidents et la gestion des incidents, la sécurité du réseau, la récupération après sinistre et la continuité des activités, la sécurité des tiers et des fournisseurs, la sauvegarde et la rétention des données, la gestion des correctifs ainsi que les politiques d'utilisation des médias sociaux et des courriels. Les formations et sensibilisations régulières à l'intention du personnel font partie intégrante de ce programme en vue de renforcer nos efforts en cybersécurité.

Le comité d'audit et des finances du conseil d'administration a la responsabilité de surveiller les risques relatifs à la cybersécurité ainsi que les risques liés à la sécurité de l'information et aux technologies de l'information et reçoit des rapports périodiques de la direction sur les enjeux importants en cybersécurité. Chaque année, l'équipe de direction d'IAMGOLD fait rapport au comité d'audit et des finances sur la position globale en cybersécurité de l'entreprise, qui comprend des évaluations des risques, des rapports d'incidents, le degré de conformité ainsi que des

recommandations stratégiques pour renforcer les mesures de sécurité. Le chef de la direction financière supervise l'information et la cybersécurité et dirige une équipe de spécialistes en cybersécurité et en TI qui gèrent nos activités en TI, y compris nos processus de gestion des risques et nos mesures de sécurité.

Notre programme de cybersécurité comprend les éléments clés suivants :

- **Évaluation des risques** : Détermination, analyse et priorisation systématiques des menaces en matière de cybersécurité pour gérer et atténuer les risques de manière efficace.
- **Formation et sensibilisation des membres du personnel** : Mise en place d'un programme complet de formation et de sensibilisation en cybersécurité. Ce programme comporte des séances de formation régulières, des évaluations des connaissances, des simulations de tentatives d'hameçonnage et des efforts pour établir une culture encourageant le personnel à signaler les activités suspectes. La formation en cybersécurité est adaptée aux diverses fonctions de l'entreprise.
- **Test des contrôles en cybersécurité** : Des actions de validation de la sécurité, comme l'analyse des vulnérabilités, les tests de pénétration, les simulations de tentatives d'hameçonnage, les tests d'intervention en cas d'incident ainsi que les tests de récupération après sinistre et de continuité des activités, sont effectuées régulièrement pour assurer l'efficacité des contrôles de sécurité et déceler des faiblesses potentielles.
- **Intervention en cas d'incident** : Notre plan d'intervention en cas d'incident de sécurité prévoit des moyens de rapidement cerner l'incident de sécurité, un endiguement efficace du danger et une enquête rigoureuse et s'intègre étroitement au plan de gestion de crise du siège social.
- **Audits** : Des évaluations indépendantes du degré de maturité de la cybersécurité sont effectuées tous les deux ans pour évaluer et renforcer notre cybersécurité afin de maintenir la conformité aux normes de l'industrie et aux meilleures pratiques constamment en évolution.



Travailleur à Côté Gold

La future feuille de route d'IAMGOLD en matière de cybersécurité mettra l'accent sur l'amélioration de la cyberrésilience et de la capacité de récupération à la suite de cyberincidents, le renforcement de la sécurité et de la surveillance dans les réseaux des TO, et l'adoption d'un modèle de sécurité axé sur la confiance zéro et l'intelligence artificielle (IA). Pour obtenir plus d'informations sur notre approche, consulter [la circulaire d'information 2025](#) (en anglais seulement).

La société n'a subi aucune atteinte importante à la sécurité de l'information, y compris en 2024. Nous analysons toutefois périodiquement nos besoins en matière de risques pour la cybersécurité, y compris la cyberassurance.

Annexes

Méthodologie, reformulations et limites	83
Résumé des données de rendement en matière de facteurs ESG (2022–2024)	85
Tableau des parcs à résidus	88
Mise en garde concernant les énoncés prospectifs	94

Méthodologie, reformulations et limites

Méthodologie du rapport sur la durabilité

Ce rapport sur la durabilité est guidé par des normes et cadres reconnus à l'échelle internationale, notamment la Global Reporting Initiative (GRI), le Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD). L'équipe de communication d'informations et de gouvernance des facteurs ESG du siège social supervise l'élaboration du rapport, en s'appuyant sur notre évaluation de l'importance relative, les analyses comparatives avec nos pairs, les grandes tendances en matière de facteurs ESG et les meilleures pratiques. Des exigences et des instructions précises sont fournies aux équipes du siège social et des sites pour faire en sorte que les données sont collectées et déclarées de manière uniforme et exacte. Pour encore renforcer la cohérence d'ensemble, nous avons élaboré un glossaire interne relatif aux facteurs ESG qui définit les termes clés, les formules de calcul et les méthodologies. Nous effectuons également un examen annuel de nos processus de collecte, d'examen et de validation des données en vue de nous améliorer en permanence. Pour soutenir l'intégrité et la responsabilisation en matière de données, la collecte, l'examen et la validation des données sont confiés dans le cadre de rôles et de responsabilités précisément définis.

Notre approche nous permet de nous conformer aux principes de production de rapports, qu'elle soit volontaire ou exigée par le marché, tout en favorisant la transparence et la comparabilité de toutes nos activités d'exploitation. Certains des indicateurs déclarés dans le présent rapport, comme les déchets, l'utilisation de l'eau et les émissions atmosphériques, sont également déclarés aux organismes de réglementation des juridictions où nous exerçons nos activités, sous réserve des seuils de déclaration applicables.

Méthodologie concernant les émissions de gaz à effet de serre

Référence : Les émissions de référence d'IAMGOLD sont celles de 2021 et sont de 461 000 tonnes d'équivalent CO₂. L'inventaire utilisé pour établir les données de l'année de référence 2021 comprend les mines qui étaient alors en exploitation (Essakane et Westwood) et celles qui étaient en construction (Côté Gold). Étant donné que les activités de base d'IAMGOLD comprennent l'exploration, la construction et l'exploitation de mines, nous avons inclus ces activités dans les données de référence. En 2021, les émissions liées à l'exploration n'ont pas été déclarées dans l'inventaire annuel. L'analyse préliminaire a permis de constater que ces émissions ne dépassent pas le seuil d'importance pour un rajustement des données de référence. Depuis, les émissions liées à l'exploration sont incluses dans l'inventaire des émissions de GES.

Critères pour le rajustement des données de référence : Dans le cadre de ce processus, un recalcul des données de l'année de référence a lieu si une vente/acquisition ou un changement de méthodologie de calcul produit un ajustement cumulatif supérieur à +/- 5 % de la référence des émissions par champ d'application. Les situations suivantes ne provoquent pas un rajustement des données de référence : croissance (ou décroissance) interne, y compris les nouvelles exploitations commencées après l'année de référence (2021) ou la fermeture permanente d'une exploitation.

Critères pour les reformulations : Les améliorations continues des systèmes de collecte de données et des méthodologies de mesure peuvent donner lieu à des révisions des données divulguées antérieurement. Dans la mesure du possible, les informations seront réaffirmées dans les cas où un changement de méthode de mesure ou une erreur aurait une répercussion importante sur nos engagements de décarbonation. Une documentation de ces révisions sera fournie ; dans les cas où une réaffirmation est impossible, des explications détaillées seront données.

Déclarations annuelles : IAMGOLD s'engage à déclarer ses émissions des champs d'application 1 et 2 chaque année. Tout rajustement des données de référence ou toute reformulation sera communiqué dans le cadre de la production des rapports annuels.

Pour renforcer ses efforts de décarbonation, IAMGOLD fera aussi le suivi de sa progression en matière d'intensité (sur la base de sa production totale d'or).

- Intensité des émissions pour l'année de référence 2021 : 0,94 t d'équivalent CO₂/oz Au

Norme : IAMGOLD mesurera et déclarera les émissions conformément au *Protocole des GES : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (édition révisée)*.

Approche du contrôle opérationnel : Les émissions de gaz à effet de serre sont déclarées sur une base de contrôle opérationnel (déclaration de la totalité des émissions de GES des exploitations contrôlées par IAMGOLD). Les émissions sont déclarées sur une base d'équivalent de CO₂, qui comprend le CO₂, le CH₄, le N₂O et le HFC. Les valeurs d'équivalent de CO₂ sont calculées selon les facteurs des potentiels de réchauffement climatique (PRC) du cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

Méthodologie, reformulations et limites (suite)

Reformulations et corrections

Dans le cadre de nos efforts d'amélioration et d'uniformisation continues de notre processus de production de rapports annuels, nous examinons périodiquement nos données pour en améliorer l'exactitude et la cohérence. Nous avons reformulé ou corrigé toute erreur relevée. Les détails de ces ajustements sont présentés ci-dessous dans un effort de transparence et de meilleure comparabilité.

- À la suite d'un reclassement des données sur l'eau à Westwood, nous avons ajusté nos données sur l'eau pour 2022 et 2023. Cette reclassification a eu une incidence sur les volumes de prélèvements d'eau selon la source, sur le volume total d'eau prélevée et, par conséquent, sur la consommation d'eau, puisqu'il s'agit d'une mesure calculée à partir de ces données. Pour 2023, cela a entraîné des écarts supérieurs à 15 % pour le volume total d'eau prélevée et la consommation totale d'eau. Pour 2022, cela a entraîné des écarts supérieurs à 15 % pour le volume d'eau prélevé provenant de la surface et des précipitations.
- Les émissions réelles et les émissions ajustées aux émissions de référence pour les années 2021, 2022 et 2023 ont été mises à jour en raison d'une modification des émissions de champ d'application 2

associées à l'électricité achetée pour Essakane. Dans l'ensemble, ce changement n'a pas eu d'incidence importante sur le total des émissions réelles ou ajustées aux émissions de référence des champs d'application 1 et 2, qui ont affiché une augmentation inférieure à 5 %. Les données ont toutefois été reformulées conformément à nos critères de rajustement des données de référence, qui exigent une reformulation si les ajustements cumulatifs dépassent +/-5 % des émissions de référence par champ d'application.

- Des corrections ont été apportées aux déchets non minéraux et non dangereux et, par conséquent, au total des déchets générés en raison d'une erreur de transcription, par laquelle les données ont été déclarées correctement dans le tableau de rendement en matière de facteurs ESG, mais pas dans le rapport 2023 sur le développement durable.
- La superficie totale estimée des terres non encore réhabilitées en 2023 a fait l'objet d'un ajustement qui représente une augmentation de moins de 1 %. Ce changement est attribuable à l'amélioration des rapports et du suivi des inventaires pour les activités d'exploration.

Limites des données ESG

Les données et les renseignements présentés dans le présent rapport sont fondés sur des méthodologies, des hypothèses et des estimations qui sont soumises à des limites inhérentes. Les indicateurs et les cadres de durabilité évoluent continuellement, et certaines mesures, comme les émissions de champ d'application 3, nécessitent une estimation si les données des fournisseurs ne sont pas disponibles ou sont difficiles à obtenir. Les données ESG s'appuient souvent sur des sources et des systèmes diversifiés, notamment des données tierces.

Bien que nous nous efforcions de respecter des principes de bonne déclaration, c'est-à-dire des informations qui sont précises, comparables et complètes, il existe des incertitudes inévitables associées à la collecte et à la déclaration des données ESG. Pour résoudre ces problèmes, nous travaillons continuellement à améliorer nos processus de collecte, d'examen et de validation des données. Par exemple, la collecte, l'examen et la validation des données sont confiés dans le cadre de rôles et de responsabilités précisément définis, et nous avons élaboré un glossaire relatif aux facteurs ESG pour renforcer l'uniformité de nos indicateurs dans l'ensemble des sites. Par ailleurs, nous soumettons nos données d'émissions des champs d'application 1 et 2 à une vérification externe avec un niveau d'assurance limité en vertu de la norme ISO 14064-3 afin d'appuyer la fiabilité de nos données et de cerner tout problème. Malgré ces efforts, les personnes qui utilisent le présent rapport devraient garder à l'esprit que les données ESG ne sont pas toujours directement comparables ou précises et devraient être interprétées dans le contexte de ces limites.

Résumé des données de rendement en matière de facteurs ESG (2022–2024)

Le tableau ci-dessous présente un résumé de trois ans de nos données de rendement en matière de facteurs ESG. D'autres indicateurs, comme les données propres aux sites, sont accessibles dans le document d'accompagnement Données de rendement en matière de facteurs ESG pour 2024.

L'arrondissement des données peut causer un écart dans la valeur totale.

	Unité	2024	2023	2022 ⁴⁴
Production d'or	onces	787 000	506 000	799 000
Revenus	millions de dollars américains	1 633,0	987,5	1 364,0
Main-d'œuvre				
Membres du personnel	nombre	3 723	3 632	5 065
Entrepreneurs	nombre	1 565	1 683	1 887
Taux de roulement	%	7,9	7,3	7,2
Équité, diversité et inclusion				
Représentation des femmes				
Conseil d'administration (tous les membres) ⁴⁵		44,4	50,0	42,9
Conseil d'administration (membres indépendants) ⁴⁵		50,0	57,1	50,0
Équipe de la haute direction	%	16,7	12,5	33,3
Direction (postes de vice-présidence, direction, gestion)		21,4	20,5	20,1
Tous les échelons		13,5	14,3	12,5
Groupe d'âge				
Moins de 30 ans		8,6	Non divulgué	
De 30 à 50 ans	%	75,9		
Plus de 50 ans		15,6		

44 En général, les données historiques de 2022 comprennent la mine Rosebel et le projet Boto. La vente de la mine Rosebel a été finalisée en janvier 2023. La vente des actifs de mise en valeur et d'exploration en Afrique de l'Ouest, y compris Boto, a été finalisée en avril 2023.

45 Diversité calculée au 31 décembre pour chaque période de déclaration.

Résumé des données de rendement en matière de facteurs ESG (2022–2024) (suite)

	Unité	2024	2023	2022 ⁴⁴
Communauté				
Investissements communautaires	millions de dollars américains	12,9	8,7	15,0
Total des dépenses en approvisionnement	millions de dollars américains	1 185,1	1 889,8	1 665,5
Sécurité				
Décès	nombre	0	0	1
TF PTA	par 200 000 heures travaillées	0,09	0,15	0,08
TF JART	par 200 000 heures travaillées	0,35	0,39	0,31
TF TIE	par 200 000 heures travaillées	0,63	0,69	0,76
Nombre d'heures travaillées	nombre	15 522 320	19 414 257	23 737 466
Énergie				
Consommation énergétique totale (réelle)	gigajoules	8 046 295	6 875 802	10 047 327
Énergie non renouvelable	gigajoules	6 741 529	6 208 855	8 674 992
Électricité achetée	gigajoules	1 304 766	666 947 ⁴⁶	1 372 334 ⁴⁶
Intensité énergétique par once d'or produite (réelle)	gigajoule par once d'or produite	10,22	13,59	12,57
Émissions totales				
Émissions directes, champ d'application 1 (réelles)	tonnes métriques d'équivalent de CO ₂	483 348	439 244	431 190
Émissions indirectes, champ d'application 2 (réelles)		18 456	13 794 ⁴⁶	14 166 ⁴⁶
Intensité des émissions des champs d'application 1 et 2 (réelle)	tonnes métriques d'équivalent de CO ₂ par once d'or produite	0,64	0,90 ⁴⁶	0,82 ⁴⁶

46 Les données des années 2022 et 2023 ont été rajustées en raison d'un reclassement des données sur l'électricité achetée à Essakane. Cet ajustement a modifié les émissions de champ d'application 2, les émissions totales des champs d'application 1 et 2 et l'intensité des émissions. Les données corrigées sur les émissions de 2023 reflètent les changements vérifiés des émissions de champ d'application 2 d'Essakane (voir notre [Déclaration de vérification indépendante de 2023](#)).

Résumé des données de rendement en matière de facteurs ESG (2022–2024) (suite)

	Unité	2024	2023	2022 ⁴⁴
Eau				
Volume total d'eau prélevée		22 609	19 086 ⁴⁷	56 716 ⁴⁷
Volume total d'eau rejetée	mégalitres/milliers de mètres cubes	8 202	10 423	20 394
Consommation d'eau totale		14 407	8 663 ⁴⁷	36 322 ⁴⁷
Prélèvement d'eau selon la source				
Eau de surface		9 810	7 697 ⁴⁷	26 760 ⁴⁷
Nappe phréatique		3 049	3 757 ⁴⁷	2 988 ⁴⁷
Précipitations	mégalitres/milliers de mètres cubes	9 744	4 848	26 969 ⁴⁷
Tiers		6	4	0
Eau recyclée	mégalitres/milliers de mètres cubes	11 975	10 269 ⁴⁷	19 993
Déchets				
Déchets non minéraux				
Dangereux	tonnes métriques	12 504	2 769	22 366
Non dangereux		6 597	35 262 ⁴⁸	32 408
Déchets minéraux				
Résidus		18 011 488	12 210 780	21 045 358 ⁴⁹
Stériles		66 024 108	49 358 089	87 990 564
Morts-terrains	tonnes métriques	1 956 396	4 405 261	Non divulgué
Boues		10 959	10 095	Non divulgué
Total des déchets générés	tonnes métriques	86 022 052	66 022 256 ⁴⁸	109 090 696
Terres perturbées et réhabilitées				
Superficie totale des terres non encore réhabilitées	hectares	4 561,0	4 406,6 ⁵⁰	7 848,5
Superficie totale des terres réhabilitées	hectares	62,0	47,4	21,3
Empreinte totale	hectares	4 623,0	4 453,7	8 061,3

47 Les données de 2022 et 2023 ont été reformulées en raison d'un reclassement des données sur l'eau à Westwood.

48 Données reformulées en raison d'une erreur de transcription.

49 Les données incluent les résidus de Rosebel, d'Essakane et de Westwood ainsi que les boues de Westwood.

50 Les données ont été mises à jour en raison de l'amélioration des rapports et du suivi des inventaires pour les activités d'exploration.

Tableau des parcs à résidus

Parcs à résidus						Global Tailings Portal	Norme sur les métaux et l'exploitation minière du SASB
Nom du parc à résidus	IAMGOLD Mine Côté Gold	IAMGOLD Mine Westwood/Doyon	IAMGOLD Mine Essakane SA	Yvan Vezina	Solbec	Q1	EM-MM-540a.1. (1) Nom de l'installation
Emplacement	47° 33' 16"N 81° 58' 14" W	Latitude : 48° 16' 22,058" N Longitude : 78° 33' 0,349" W	Latitude : 14° 20' 60" N Longitude : 14° 20' 60" N	Latitude : 48° 28' 43,82" N Longitude : 78° 55' 27,79" W	Latitude : 45° 48' 13,78" N Longitude : 71° 17' 18,98" W	Q2	EM-MM-540a.1. (2) Emplacement
Statut de propriété	Coentreprise entre IAMGOLD (70 %) et Sumitomo Metal Mining Co. Ltd. (30 %)	Détenue et exploitée par IAMGOLD à 100 %	Détenue et exploitée par IAMGOLD ESSAKANE SA, coentreprise entre IAMGOLD (90 %) et le gouvernement du Burkina Faso (10 %)	Détenue par IAMGOLD à 100 %	Détenue par IAMGOLD à 100 %	Q3	EM-MM-540a.1. (3) Statut de propriété
Statut opérationnel	Exploitation active	Exploitation active	Exploitation active	Ancien parc à résidus fermé	Ancien parc à résidus fermé	Q4	EM-MM-540a.1. (4) Statut opérationnel
Date de la mise en service	2024	1982	2010	1983	1962	Q5	—
Le barrage est-il actuellement exploité ou fermé conformément à une conception approuvée ?	Oui, l'installation est exploitée conformément à une conception approuvée.	Oui, l'installation est exploitée conformément à une conception approuvée.	Oui, l'installation est exploitée conformément à une conception approuvée.	Site fermé	Site fermé	Q6	—
Méthode de rehaussement	2024 Construction des digues de départ. Les rehaussements futurs seront une combinaison des méthodes en axe central et en aval.	Amont pour le parc à résidus 1, axe central pour les parcs à résidus 2 et 3. La fosse à ciel ouvert de Doyon est actuellement utilisée pour la déposition des résidus.	Remblai rocheux en aval	Site fermé	Site fermé	Q7	EM-MM-540a.1. (5) Méthode de construction
Hauteur maximale actuelle (m)	43 m	18 m	32 m	Moins de 10 m	10,8 m	Q8	—

Tableau des parcs à résidus (suite)

Parcs à résidus						Global Tailings Portal	Norme sur les métaux et l'exploitation minière du SASB
Nom du parc à résidus	IAMGOLD Mine Côté Gold	IAMGOLD Mine Westwood/Doyon	IAMGOLD Mine Essakane SA	Yvan Vezina	Solbec	Q1	EM-MM-540a.1. (1) Nom de l'installation
Stockage	Boues de résidus conventionnelles	Boues de résidus conventionnelles	Boues de résidus conventionnelles	Boues de résidus conventionnelles	Boues de résidus conventionnelles	—	—
Tonnage et volume actuels de rétention des parcs à résidus (en tonnes métriques et m³)	4,9 millions de tonnes métriques/3,4 Mm³	27,7 millions de tonnes métriques/18,5 Mm³	168,6 millions de tonnes métriques/101,6 Mm³	Estimés à 4,2 millions de tonnes métriques/2,8 Mm³	Estimés à 4,9 millions de tonnes métriques/3,2 Mm³	Q9	EM-MM-540a.1. (7) Quantité actuelle de résidus stockés
Tonnage et volume de rétention des des parcs à résidus prévus dans 5 ans (en tonnes métriques et Mm³)	70,6 millions de tonnes métriques/50,4 Mm³	33,5 millions de tonnes métriques/22,3 Mm³	231,3 millions de tonnes métriques/139,3 Mm³	Site fermé	Site fermé	Q10	—
Capacité de stockage maximale autorisée (en millions de tonnes métriques et Mm³) ⁵¹	203 millions de tonnes métriques/145 Mm³	34,5 millions de tonnes métriques/23 Mm³ (stockage estimé aux niveaux maximaux autorisés)	234,3 millions de tonnes métriques/141,14 Mm³ (stockage maximum prévu, non limité par le permis. La capacité de stockage maximale disponible a augmenté depuis 2023 en raison de l'augmentation de la pente des résidus déposés à partir du point de dépôt central.)	Site fermé	Site fermé	—	EM-MM-540a.1 (6) Capacité de stockage maximale autorisée

51 La capacité de stockage maximale autorisée est estimée.

Tableau des parcs à résidus (suite)

Parcs à résidus						Global Tailings Portal	Norme sur les métaux et l'exploitation minière du SASB
Nom du parc à résidus	IAMGOLD Mine Côté Gold	IAMGOLD Mine Westwood/Doyon	IAMGOLD Mine Essakane SA	Yvan Vezina	Solbec	Q1	EM-MM-540a.1. (1) Nom de l'installation
Examen d'expert indépendant le plus récent	Mai 2024	Août 2024	Octobre 2024	Février 2018	Mars 2017	Q11	EM-MM-540a.1. (9) Date de l'examen technique indépendant le plus récent
Constatations matérielles (problèmes immédiats de sécurité des barrages)	Non	Non	Non	Aucun renseignement supplémentaire	Aucun renseignement supplémentaire	—	EM-MM-540a.1. (10) Conclusions matérielles
Disposez-vous de documents techniques complets qui portent notamment sur la conception, la construction, l'exploitation, l'entretien et/ou la fermeture	Oui	Oui	Oui	Site fermé	Site fermé	Q12	—
Quelle est la classe de risques que vous avez attribuée à cette installation en fonction des conséquences d'une rupture ?	Extrême	Important	Extrême	S. o. – La topographie est considérée comme étant stable.	Faible	Q13	EM-MM-540a.1. (8) Classification des conséquences
Quel système de classement des risques suivez-vous ?	Directives de l'Association canadienne des barrages	Directives de l'Association canadienne des barrages	Directives de l'Association canadienne des barrages	S. o.	Directives de l'Association canadienne des barrages	Q14	—

Tableau des parcs à résidus (suite)

Parcs à résidus						Global Tailings Portal	Norme sur les métaux et l'exploitation minière du SASB
Nom du parc à résidus	IAMGOLD Mine Côté Gold	IAMGOLD Mine Westwood/Doyon	IAMGOLD Mine Essakane SA	Yvan Vezina	Solbec	Q1	EM-MM-540a.1. (1) Nom de l'installation
Est-il arrivé, à quelque moment que ce soit, qu'un cabinet d'ingénierie indépendant ne puisse pas confirmer ou certifier la stabilité de cette installation ou que des spécialistes en génie aient des préoccupations importantes en ce qui a trait à la stabilité de l'installation (même si ce même cabinet ou un autre a certifié par la suite que cette installation est stable) ?	Non	Non	Non	Non	Non	Q15	—
Avez-vous affecté un ou une spécialiste interne en génie à la surveillance de cette installation ? Avez-vous fait appel à des spécialistes externes pour surveiller cette installation ?	Oui, les deux	Oui, les deux	Oui, les deux	Oui, les deux	Oui, les deux	Q16	—

Tableau des parcs à résidus (suite)

Parcs à résidus						Global Tailings Portal	Norme sur les métaux et l'exploitation minière du SASB
Nom du parc à résidus	IAMGOLD Mine Côté Gold	IAMGOLD Mine Westwood/Doyon	IAMGOLD Mine Essakane SA	Yvan Vezina	Solbec	Q1	EM-MM-540a.1. (1) Nom de l'installation
Une analyse formelle des répercussions en aval sur les communautés, les écosystèmes et les infrastructures critiques en cas de rupture catastrophique a-t-elle été effectuée afin de tenir compte des conditions finales ? Si oui, à quel moment ?	Oui, en 2020 (mise à jour en 2024, rapport en cours d'élaboration)	Oui, en 2022 (mise à jour en 2024, rapport en cours d'élaboration)	Oui, en 2021	S. o.	Oui, en 2021	Q17	—
Y a-t-il a) un plan de fermeture en place pour cette digue et b) est-ce qu'il comprend une surveillance à long terme ?	Oui, les deux	Oui, les deux	Oui, les deux	Oui, les deux	Oui, les deux	Q18	—
Avez-vous ou prévoyez-vous d'évaluer vos parcs à résidus en vue des répercussions des événements météorologiques extrêmes plus fréquents qui découlent des changements climatiques (p. ex., au cours des deux prochaines années) ?	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Q19	—

Tableau des parcs à résidus (suite)

Parcs à résidus						Global Tailings Portal	Norme sur les métaux et l'exploitation minière du SASB
Nom du parc à résidus	IAMGOLD Mine Côté Gold	IAMGOLD Mine Westwood/Doyon	IAMGOLD Mine Essakane SA	Yvan Vezina	Solbec	Q1	EM-MM-540a.1. (1) Nom de l'installation
Veuillez indiquer tout autre renseignement et document à l'appui. Veuillez indiquer toute autre expérience en matière de parcs à résidus que vous avez acquise dans le cadre d'une coentreprise.	Aucun renseignement supplémentaire	Aucun renseignement supplémentaire	Aucun renseignement supplémentaire	Aucun renseignement supplémentaire	Aucun renseignement supplémentaire	Q20	—
Plan de préparation d'intervention d'urgence spécifique au site	Oui	Oui	Oui	S. o.	Oui	—	EM-MM-540a.1. (12) Plan de préparation d'intervention d'urgence spécifique au site

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Tous les renseignements contenus dans le présent rapport ou intégrés à celui-ci par renvoi, y compris les renseignements relatifs au rendement financier ou opérationnel futur d'IAMGOLD et les autres déclarations exprimant les attentes ou les estimations de la direction concernant le rendement futur, et autres que des déclarations de faits historiques, constituent des énoncés prospectifs, au sens donné à cette expression dans les lois sur les valeurs mobilières applicables (collectivement appelés ci-après les « énoncés prospectifs »), et ces énoncés prospectifs reposent sur des attentes, des estimations et des projections formulées à la date du présent rapport. Ils sont généralement reconnaissables par l'utilisation, entre autres, de verbes au futur ou au conditionnel, des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « maintenir », « anticiper », « estimer », « croire », « respecter », « développer », « favoriser », « avoir l'intention de », « chercher à », « tendre à », « compter », « prévoir », « projeter », « planifier », « viser », « s'efforcer de », « tenter », « couvrir », « potentiel », « être soumis à », « futur », « occasions », « objectifs », « possibilités », « engager », « œuvrer à », « aspirer à », « prospect », « budget », « prévisions », « perspectives », « cibles », « stratégie », « projet », « engagé », « résolu », « déterminé », « prometteur » ou « en cours », y compris dans une tournure négative des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Par exemple, les énoncés prospectifs dans le présent rapport comprennent ceux qui se retrouvent notamment sous les rubriques intitulées « Survol de l'entreprise », « À propos de ce rapport », « Message de notre chef de la direction », « Au sujet d'IAMGOLD », « Notre approche de la durabilité », « Cibles et rendement », « Gestion des résidus et des déchets », « Gouvernance de l'eau », « Fermeture minière et réhabilitation », « Énergie et climat », « Biodiversité et utilisation des terres », « Santé, sécurité et mieux-être », « Notre main-d'œuvre », « Équité, diversité et inclusion », « Relations avec les communautés », « Relations avec les Autochtones », « Supervision de la direction », « Déontologie et intégrité », « Gestion des risques » et « Droits de la personne et sûreté », et comprennent des énoncés relatifs à ce qui suit : les politiques et pratiques internes d'IAMGOLD ; la gouvernance d'entreprise et la surveillance opérationnelle ; les cibles liées à la durabilité ; les cibles, objectifs, stratégies, formations, évaluations des risques et engagements liés au climat ; le rendement futur des mines d'IAMGOLD ; la mise en valeur en continu à la mine Côté Gold ; la vérification externe des mesures climatiques ; les politiques, engagements et processus en santé, sécurité et mieux-être ; les initiatives et cibles en matière d'équité, de diversité et d'inclusion ; l'utilisation d'équipement autonome ; la durée de vie des mines ; la mise en valeur de sites d'exploration ; l'adoption de réglementations et normes proposées ; les relations et les initiatives avec les communautés hôtes et les groupes autochtones ; les initiatives en droits de la personne et sûreté ; l'engagement des parties prenantes ; le recrutement, la rémunération et la formation du personnel ; la gestion des risques et les activités d'audit ; l'examen de la cybersécurité ; les initiatives en chaîne d'approvisionnement ; les pratiques de travail ; les processus de diligence raisonnable ; la réhabilitation environnementale ; les activités de fermeture minière et de réhabilitation ; les cibles et initiatives de décarbonation et de gaz à effet de serre ; le cadre et les activités en gestion de l'eau ; la construction et la gestion des parcs à résidus ; et les initiatives et la gestion de la biodiversité. IAMGOLD met en garde les lecteurs et lectrices que les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la direction, sont intrinsèquement soumises à des risques commerciaux, financiers, opérationnels et autres risques, à des incertitudes, à des éventualités et à d'autres facteurs, y compris ceux décrits ci-dessous, qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels d'IAMGOLD soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs et, par conséquent, qu'il ne faut pas s'y fier indûment. Les énoncés prospectifs sont également fondés sur de nombreux facteurs et hypothèses importants, y compris ceux décrits dans le présent rapport, et en ce qui concerne (sans s'y limiter) : les stratégies commerciales actuelles et futures d'IAMGOLD ; la capacité à dégager un rendement opérationnel se situant dans les fourchettes prévues ; la production et les flux de trésorerie futurs prévus ; la conjoncture locale et mondiale et l'environnement dans lequel IAMGOLD exercera ses activités ; le prix des métaux précieux, d'autres minéraux et d'autres marchandises clés ; les teneurs minérales prévues ; les taux de change internationaux ; les coûts en immobilisations et les coûts d'exploitation prévus ; ainsi que l'obtention des autorisations gouvernementales et autres autorisations requises et le moment de leur obtention pour la construction des projets d'IAMGOLD.

Les risques, incertitudes, imprévus et autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels d'IAMGOLD soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs comprennent ce qui suit (sans s'y limiter) : la capacité d'IAMGOLD à achever la mise en production de l'exploitation de la mine Côté Gold ; les stratégies d'affaires d'IAMGOLD et sa capacité à les mettre en œuvre ; la capacité d'IAMGOLD à conclure les transactions en cours ; les risques de sûreté, notamment les troubles civils, la guerre ou le terrorisme et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement d'IAMGOLD en raison de ces risques de sûreté, en particulier au Burkina Faso et dans la région du Sahel où se situe la mine Essakane d'IAMGOLD ; les décrets ou les obligations gouvernementaux (notamment concernant les exploitations minières en général ou les entreprises et services auxiliaires nécessaires aux opérations d'IAMGOLD) au Canada et au Burkina Faso ; la disponibilité de la main-d'œuvre et d'entrepreneurs qualifiés ; la disponibilité des intrants clés pour les activités d'IAMGOLD et les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales ; la volatilité des titres d'IAMGOLD ; les litiges ; les contestations de titres de propriété, particulièrement les titres de propriétés non mises en valeur ; les risques liés à la fermeture et à la réhabilitation des mines ; la gestion de certains actifs d'IAMGOLD par d'autres sociétés ou partenaires de coentreprise ; l'absence d'assurance couvrant tous les risques associés aux activités d'une société minière ; les conditions géologiques inattendues ; la concurrence et la consolidation dans le secteur minier ; l'assujettissement considérable de la rentabilité d'IAMGOLD à la situation et aux résultats de l'industrie minière dans son ensemble, et de l'industrie minière aurifère en particulier ; les fluctuations des cours mondiaux de l'or et d'autres marchandises utilisées dans le cadre des activités d'IAMGOLD (comme le diesel, le mazout et l'électricité) ; l'inflation, y compris l'inflation mondiale et les pressions inflationnistes ; les risques de litiges ; les risques juridiques, législatifs, politiques ou économiques ; les nouveaux développements dans les territoires dans lesquels IAMGOLD exerce ses activités ; les changements touchant les taxes et les impôts, y compris les régimes fiscaux miniers ; l'incapacité à obtenir en temps voulu auprès des autorités les principaux permis, autorisations ou approbations nécessaires aux transactions, à l'exploration, à la mise en valeur, ou à l'exploitation ; les difficultés opérationnelles ou techniques liées aux activités d'exploitation minière ou de développement, y compris les difficultés géotechniques et les défaillances majeures de l'équipement ; la disponibilité du capital ; le niveau de liquidités et de ressources en capital ; l'accès aux marchés de capitaux et au financement ; le niveau d'endettement d'IAMGOLD ; la capacité d'IAMGOLD à satisfaire aux clauses restrictives de ses facilités de crédit ; les changements des taux d'intérêt ; les changements défavorables de la notation de crédit d'IAMGOLD ; les choix d'IAMGOLD en ce qui a trait à l'allocation du capital ; l'efficacité des efforts continus d'IAMGOLD en matière de contrôle des coûts ; la capacité d'IAMGOLD à exécuter les activités de réduction des risques et les mesures d'amélioration des activités ; la disponibilité d'actifs spécifiques pour répondre aux obligations contractuelles ; les risques liés aux entrepreneurs tiers, y compris la réduction du contrôle sur certains aspects des activités d'IAMGOLD et/ou l'inexécution et/ou l'efficacité, par les entrepreneurs, de leurs obligations contractuelles ; les fluctuations des taux de change du dollar américain et d'autres devises ou des taux d'emprunt de l'or ; les contrôles des capitaux et des devises dans les territoires étrangers ; l'évaluation des valeurs comptables des actifs d'IAMGOLD, y compris la possibilité permanente d'une dépréciation et/ou d'une perte de valeur importante de la valeur de ces actifs ; la nature spéculative de l'exploration et du développement, y compris les risques de diminution des quantités ou des teneurs des réserves ; l'éventuel besoin de réviser les estimations des réserves, des ressources, de la récupération métallurgique, des coûts en immobilisations et des coûts d'exploitation ; la présence de contenu nuisible dans les gisements de minerai, notamment l'argile et l'or grossier ; les inexactitudes dans les plans de durée de vie d'une mine ; l'incapacité à atteindre les objectifs opérationnels ; les défaillances de l'équipement ; les menaces à la sécurité des systèmes d'information et à la cybersécurité ; les lois et règlements régissant la protection de l'environnement ; les relations avec le personnel et les conflits de travail ; l'entretien des parcs à résidus et la possibilité d'un déversement majeur ou d'une défaillance des parcs à résidus en raison d'événements incontrôlables ; le manque d'infrastructures fiables, y compris l'accès aux routes, aux ponts, aux sources d'énergie et à l'approvisionnement en eau ; les activités sismiques ; les risques physiques et réglementaires liés au changement climatique ; les régimes climatiques imprévisibles et les conditions météorologiques difficiles aux sites miniers ; les perturbations causées par des événements météorologiques entraînant une productivité limitée ou nulle, comme les feux de forêt, les inondations, les chutes de neige abondantes, la mauvaise qualité de l'air et la chaleur et le froid extrêmes ;

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs (suite)

l'attraction et la rétention des talents clés et autre personnel qualifié ; la disponibilité de la main-d'œuvre et des intrants miniers et la hausse des coûts connexes ; la possibilité que les nouvelles conventions collectives ne puissent pas être conclues selon des modalités raisonnables ; la capacité des entrepreneurs à achever les projets en temps voulu et selon des modalités acceptables ; la relation avec les communautés entourant les activités et les projets d'IAMGOLD ; les droits ou les revendications des Autochtones ; l'exploitation minière illégale ; les éventuelles répercussions directes ou indirectes de facteurs externes sur les activités, y compris les maladies infectieuses, les pandémies ou autres urgences de santé publique ; et les risques inhérents à l'exploration, à la mise en valeur et aux activités minières en général. Veuillez consulter la notice annuelle ou le formulaire 40-F, qui se trouvent sur

www.sedarplus.com et sur www.sec.gov/edgar.shtml, pour obtenir une analyse détaillée des risques auxquels IAMGOLD est exposée et qui pourraient entraîner des écarts importants entre les résultats financiers, les réalisations ou le rendement réels d'IAMGOLD et ceux contenus explicitement ou implicitement dans ces énoncés prospectifs. Même si IAMGOLD a tenté de déceler les principaux facteurs qui pourraient occasionner un écart important entre les résultats réels et ceux mentionnés dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels ne correspondent pas aux résultats anticipés, estimés ou prévus. IAMGOLD ne s'engage nullement à mettre à jour publiquement ou à diffuser toute révision de ces énoncés prospectifs résultant de nouvelles informations, des événements futurs ou autres sauf si les lois l'exigent.

